CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

25 NOVEMBRE 1942

●

●

CHRONIQUES

●

LES LIVRES

●

EDITIONS PAYS DE FRANCE

E BIMENSUELLE N° 42

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

AVIS TRÈS IMPORTANT

A nos abonnés dont le service se termine avec le présent numéro :

Pour éviter tout retard dans la réception de la Revue, nous vous prions de faire parvenir votre réabonnement, *avant le* 20 *décembre,* à l'administration : *Editions « Pays de France », Issoudun,* Ch. P. L. KELLER, 904-40, à Lyon.

Sauf refus du numéro du 10 décembre, nous vous considérerons réabonné d'office pour un an et vous ferons présenter, à partir du 20 décembre, une traite postale augmentée de 10 francs de frais, soit 160 francs, sauf versement à cette date.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

VERS UN ORDRE ÉCONOMIQUE

Les chances de la communauté française

Où va l'économie française ? On ne se pose pas la question sans appréhension.

Deux indices peuvent être considérés comme particulièrement révélateurs de l'avenir monétaire d'un pays : le niveau des prix et celui de l'endettement de l'Etat. Or, s'il est difficile de se faire une idée exacte de l'augmentation réelle du coût de la vie en France dans l'état actuel des statistiques qui ne tiennent compte que des prix contrôlés, il est possible de déterminer le pourcentage de hausse des valeurs mobilières : il est de 353 %, et il atteint 800 % dans le groupe « matériaux de construction » : à ce point de vue, les Bourses françaises s'inscrivent en tête de toutes les Bourses européennes, avant même celles de Prague, de Budapest et de Bruxelles. Quant à la dette publique, les renseignements publiés récemment montrent qu'elle a largement dépassé 900 milliards de francs. Ce sont là des symptômes sérieux.

Par ailleurs, le pays se vide de sa substance. Ses réserves sont depuis longtemps épuisées. Dans les houillères du Nord, le stock de charbon n'est même plus égal à la production de la journée : le minerai extrait ne demeure que quelques heures sur le carreau, naguère encore si encombré. Fait plus grave pour l'avenir, l'industrie et même l'agriculture ne renouvellent plus leur capital : les précieux instruments de production, lentement accumulés par le travail et l'épargne, sont difficilement remplacés une fois usés ou détruits ; les engrais manquent et la terre s'épuise.

Ainsi l'instabilité financière et la pénurie générale posent aujourd'hui et poseront demain aux responsables de notre économie, des problèmes redoutables. Comment faire face aux nécessités de la guerre sans enlever les moyens de vivre aux

masses dépourvues de pouvoir d'achat ? Triple préoccupation de production, de ravitaillement et de stabilité monétaire, à laquelle n'échappe aucune économie de guerre. Comment relayer demain la production de guerre et passer sans à-coup à une économie de paix ?

Il faut le dire cependant, si tenaillantes qu'elles soient dans le présent ou qu'elles doivent être dans un proche avenir, ces difficultés apparaissent transitoires et somme toute secondaires à qui considère les événements sur une certaine profondeur. Dans une économie comme la nôtre, ce n'est pas en effet de l'insuffisancce de la production que viendra longtemps la plus grave menace. Il suffit de songer au potentiel de l'industrie et de l'agriculture, tel que la guerre l'a révélé. Que les seuls chantiers navals américains sortent cette année deux cargos de 10.000 tonnes quotidiennement, c'est là une donnée significative. Une économie capable de réaliser de tels tours de force aura tôt fait, en toute hypothèse, de subvenir largement aux besoins incomparablement réduits du temps de paix.

Ce n'est donc pas la disette qui est à craindre, c'est tout au contraire l'abondance. Très vite, plus vite peut-être qu'après la guerre de 1914, l'économie mondiale se retrouvera devant le spectre qui l'a obsédée pendant dix ans, celui de la crise et du chômage à l'état endémique. A une activité intense, à une période de fièvre où l'univers présentera l'aspect d'un chantier et d'un marché bourdonnants, où dominera encore la hantise de la production, legs de la guerre, succédera bientôt, si nous n'y prenons garde, une dépression issue de la prospérité elle-même et d'autant plus profonde qu'elle aura été moins prévue.

Or la crise est un phénomène que l'événement nous conseille de ne pas prendre à la légère. Il y avait 7 millions de chômeurs en Allemagne en 1933, date de la prise du pouvoir par M. Hitler ; des milliers d'usines étaient inactives. Quelle invitation à se créer de nouveaux débouchés par quelque vaste entreprise ! D'autre part, dans tous les pays, éclate le scandale d'une économie habile à produire et impuissante à

distribuer. La vue d'un monde qui périt sous le poids de ses richesses inemployées accumule le ressentiment des masses et donne au communisme un pouvoir explosif accrû (1).

Il est permis de dire en rigueur que la guerre est sortie de la crise. Mais si inversement la crise est sortie de la guerre, si la désorganisation créée par la déflagration de 1914 est tenue unanimement pour la cause primordiale du krach de 1929, et de toute sa séquelle, les hommes vont-ils se laisser enfermer dans ce cercle tragique ?

Ils ont une chance de le briser. Ce n'est pas dans la période présente. Livrés aux nécessités inéluctables de la guerre, ils ne peuvent pour l'instant qu'atténuer leurs maux par une gestion économique aussi ferme que possible. Le point critique se situe dans l'après-guerre, quand le monde, ayant pansé ses plaies, commencera de revivre. A ce moment crucial, si un ordre n'a pas été instauré, condition de paix, l'économie connaîtra de nouveau la congestion et bientôt la paralysie, génératrice de guerre.

Il n'est pas trop tôt pour voir le danger : le climat d'euphorie dans lequel nous nous trouverons alors risque de le cacher à nos yeux. Il est temps de nous entendre sur les grandes lignes d'une politique économique de paix.

I. — Le mal et ses causes

Il importe, au point de départ, de déterminer la nature du mal auquel il s'agit de porter remède.

Les fluctuations économiques sont de tous les temps. La courbe du progrès présente des sinuosités dont les ventres et les creux ont été soigneusement relevés par les économistes

---

(1) Le sentiment de ce scandale n'est pas propre aux communistes. S'il faut en croire le *Times* (numéro du 30 septembre 1942), il est partagé par certains milieux patronaux en Angleterre :

« Beaucoup de prévisions concernant la situation d'après-guerre tiennent pour acquis que le mécanisme monétaire et financier existant ne subira pratiquement aucune modification. A ceci, il faut opposer la tendance croissante, qui existe spécialement parmi les industriels, à mettre en doute la valeur du système actuel et à déclarer avec insistance qu'il faut trouver un meilleur moyen de permettre aux consommateurs éventuels d'acheter ce que les forces productrices du monde sont capa-

au cours du XIXe siècle. Certaines crises, par exemple celle de 1848, ont eu de graves répercussions politiques.

La dépression qui se dessine à partir d'octobre 1929 a cependant une pente si accentuée et elle est si lourde de conséquences que tous les économistes lui donnent une place à part. Le phénomène a changé de nature. Deux traits le caractérisent : l'amplitude de son oscillation, la permanence de ses effets.

On s'accorde pour expliquer la violence insolite de la crise de 1929, par la fièvre qui s'est emparée de toute l'économie au cours et à l'issue des hostilités de 1914. Suivant l'angle de vision choisi, on dira que le déséquilibre de l'offre et de la demande créé par les dépenses de guerre, ayant élevé à un niveau anormal les prix-or américains, leur effondrement était inévitable et devait entraîner un recul général des prix mondiaux ; ou bien l'on montrera que la production, soutenue artificiellement par des besoins énormes et passagers, ne pouvait maintenir sa cadence quand ces besoins ne se feraient plus sentir. Il faut ajouter que l'évolution du capitalisme entraîne par elle-même une aggravation des crises. L'allongement du cycle de production et les erreurs de prévision, les retards d'adaptation dont il est la cause, l'accroissement des charges fixes dans l'entreprise et leur résistance en période de dépression, la très grande élasticité du crédit : autant de causes d'accentuation des phénomènes cycliques qui sont liées aux modifications internes de notre système de production.

Mais le caractère le plus grave de la dépression de 1929, c'est la durée de ses effets. Sans doute les courbes économiques traduisent, à partir de 1933, une reprise des af-

---

bles de fournir. Le très prudent rapport sur la reconstruction, de la Fédération des Industries britanniques, a exposé qu'il s'agit là « d'un objectif fondamental de la politique d'après-guerre », étant donné qu'en son absence aucune réforme politique ou économique ne pourrait atteindre son but. L'Association des Chambres de Commerce britanniques a adopté une attitude analogue, exprimée de façon un peu plus énergique, tandis que la Chambre de Commerce de Londres a carrément condamné le système existant comme étant un anachromisme et a souligné qu'il fallait qu'il fût refondu pour satisfaire aux conditions économiques de notre époque, pour faciliter la « consommation en masse » des denrées que la « production en masse » peut fournir ».

faires. Mais, fait sans précédent, cette reprise, déjà cassée en 1937, ne parviendra à absorber ni les réserves accumulées, ni la masse des travailleurs en chômage. En réalité, la crise a varié d'intensité de 1929 à 1938 : à aucun moment elle n'a relâché complètement son étreinte.

Tel est le mal dont les peuples n'ont pas voulu prendre leur parti. La guerre est un remède à ce mal. La question est de savoir s'il n'y a pas d'autre moyen d'épuiser le trop-plein des richesses et des hommes, qu'en les faisant détruire ou massacrer ; de savoir si l'on peut empêcher les crises cycliques de dégénérer en guerres également cycliques (1). C'est sur ce problème que se joue l'avenir de la civilisation, Il y en a peu qui méritent autant de retenir notre attention.

Les crises s'aggravent et s'amplifient. Les crises s'installent. Tel est le mal, il faut en diagnostiquer la cause.

L'analyse scientifique des phénomènes cycliques en a dégagé depuis longtemps le facteur essentiel : le libre jeu du profit individuel.

Dans un régime de capitalisme libéral, toute l'activité économique est commandée en effet par les perspectives de bénéfice, bénéfice de l'entrepreneur, de l'agriculteur, du commerçant, bénéfice du capitaliste. Que se fasse jour dans un secteur quelconque de l'économie cette marge entre le prix de revient et le prix de vente, des entreprises se lancent, des capitaux s'investissent, des travailleurs sont embauchés, les revenus se gonflent, les prix montent. La machine toute entière s'anime et bientôt s'emballe. Cette production est surabondante, elle est un contre-sens, il n'importe : les individus ne sont pas sensibles à cette idée tant qu'elle ne se traduit pas dans leurs bilans. Quand elle s'y répercutera, il sera trop tard : là est le drame. Que vienne au contraire à disparaître cette différence, les commandes cessent, c'est la mévente, les faillites, le chômage. Qu'il soit absurde, étant donné le pouvoir d'achat

(1) M. Jean Lescure écrivait (« Des crises générales et périodiques de surproduction », T. I, p. 345) : « Les excès du crédit, nés de la guerre et des reconstitutions d'après-guerre, expliquent cette crise (de 1929-1932). Née de la guerre, elle ne se répéterait qu'au cas d'une nouvelle conflagration mondiale ». Cette affirmation autorisée est à méditer.

existant, de laisser tomber la production à ce niveau, c'est l'évidence. Mais la foule ne perçoit pas cette absurdité. Elle ne réagira que lorsque s'ouvriront devant elle de nouvelles perspectives de gain, et cela ne se produira qu'après de longs délais : en attendant, l'intérêt particulier dicte à chacun l'attitude qui prolonge et accentue la crise.

Laissé à son inspiration particulière, chacun agit exactement à contre-temps. L'industriel agrandit ses usines, le cultivateur défriche de nouvelles terres, alors que la production est surabondante. Ils perdent l'un et l'autre tout esprit d'entreprise, alors qu'il faudrait soutenir l'activité économique défaillante. La banque est généreuse quand l'expansion de crédit se fait inquiétante ; elle est, sous peine de ruine, obligée d'étrangler des entreprises quand il faudrait les aider à vivre. Il n'est pas jusqu'au Ministre des Finances qui, préoccupé d'assurer l'équilibre annuel de son budget, ne se voit forcé d'augmenter les impôts quand le contribuable est écrasé, quitte à les alléger au moment où la production aurait besoin d'une sourdine.

La preuve en est faite, la seule recherche du gain est un régulateur défectueux de l'économie : il ne provoque à temps ni les coups de freins salutaires, ni les redressements nécessaires.

Est-elle même pour l'économie un moteur suffisant ? Il ne semble pas. Le seul désir du profit ne fournit plus à l'économie une étincelle assez riche pour en entraîner le mécanisme : des millions de chômeurs, des stocks, des usines et surtout une énorme capacité de production restent en dehors de la reprise. Si puissante que soit la recherche du gain comme ressort à l'activité individuelle, elle se montre en tout cas trop faible pour entraîner l'appareil de distribution, et faire arriver les produits du travail au contact des vraies nécessités. En face de ces besoins essentiels, l'organisme, capable théoriquement de les satisfaire largement ne manifeste aucune réaction, aucun rebondissement. Finalement, la production elle-même se met au rythme de la distribution déficiente. Ainsi la combinaison des vouloir-vivre individuels,

loin d'entraîner l'économie à une allure suffisante, semble plutôt l'enrayer, la paralyser, et il apparaît que seul un vouloir-vivre social permettra aux virtualités économiques d'atteindre leur plein rendement et de combler les besoins vrais des hommes.

C'est donc l'absence d'un régulateur et d'un dynamisme communautaires qui apparaît comme la cause essentielle des crises, et c'est à susciter l'un et l'autre que doit s'employer la théorie économique.

II. — Solutions extrêmes

Dans ces conditions éclate au grand jour l'infirmité du libéralisme économique en face du problème dont dépend la paix internationale. Qu'est-ce en effet que le libéralisme, en son fond, sinon le refus de donner à l'économie un autre régulateur et un autre moteur que le profit individuel ? le refus, en définitive, d'incorporer une idée dans la mécanique économique ?

On s'étonne de trouver si vivace dans les esprits une théorie si évidemment incapable de porter remède à la situation, si manifestement responsable de cette situation.

Cette séduction et cette rémanence de la doctrine manchestérienne doit-elle s'expliquer par la tendance innée de la raison à réduire la science économique à une science purement formelle et nécessaire, à une sorte d'atomistique ? « L'économie politique est une physique ! » Si tous ne le disent pas crûment, beaucoup le pensent. Ne provient-elle pas aussi de l'égoïsme des hommes qui, bien placés pour profiter de l'anarchie, n'envisagent toute discipline que comme une limitation insupportable de leurs profits et de leur puissance, et élèvent leur cupidité ou leur ambition au rang d'une théorie ?

En tout cas, la doctrine désespérante qui livre les hommes sans recours aux automatismes et les abandonne aux fluctuations économiques a fait le succès des solutions désespérées. N'est-il pas tentant, en effet, pour échapper à l'engrenage des crises, d'enlever toute liberté aux rouages délicats du mécanisme des prix ? Quand toutes les valeurs sont

taxées, tous les produits rationnés, tous les actes de la vie économique réglementés, l'Etat acquiert un pouvoir presque illimité sur la production et peut tout obtenir d'elle. Il n'est plus question de crise : c'est au contraire le développement jusqu'à la frénésie de toutes les virtualités d'un pays.

La guérison est radicale, mais elle est pire que le mal. Elle sacrifie la liberté des individus ; une telle mainmise de l'Etat sur la vie économique ne va pas sans une réglementation inadmissible de la vie privée elle-même ; elle entraîne forcément des empiètements illégitimes sur le droit de propriété, « cet espace vital de la personne humaine » ; elle jette les communautés naturelles que sont la famille, la profession, la communauté spirituelle elle-même, sous le joug d'un Etat monstrueux sans qui nul ne peut plus respirer. Finalement, parce qu'une telle tension ne peut être entretenue par des buts pacifiques, la paix elle-même est compromise. Le socialisme d'Etat sous toutes ses formes mène à la guerre : il est l'état de guerre permanent.

La question est donc la suivante : Y a-t-il une solution humaine et raisonnable au problème de la crise ? Peut-on diriger l'économie sans lui passer une camisole de force ? Peut-on discipliner le profit sans lui enlever son rôle actif ? Entre la doctrine libérale et les doctrines étatiques, y a-t-il une voie moyenne qui tienne compte à la fois des requêtes de l'économiste et de celle du juriste ? (1).

Avouons-le. A la question ainsi posée, nous hésitons à répondre. N'ayant sous les yeux d'autre économie dirigée que l'économie de guerre, nous serions enclins à penser que l'économie dirigée ne comporte pas de forme modérée. Et plutôt

---

(1) Dans le *Petit Journal*, M. Daniel Rops pose le problème dans des termes très voisins :

« L'humanité cherche depuis un demi-siècle à retrouver entre la production et la consommation une harmonie sans cesse remise en question. Les vieux systèmes, tel celui de l'économie libérale, ont laissé voir leur faiblesse, qui est de ne pas tenir compte des vrais intérêts humains. Les systèmes prétendus nouveaux, tel le socialisme, se sont montrés fort impuissants à résoudre les problèmes, par l'incapacité de leurs chefs comme par le manque de véritable réalisme de leur doctrine. Il faut retrouver une autre route : celle vers laquelle, parmi tant de souffrances, l'Europe de 1941 s'efforce laborieusement.

Le sens où il faut la chercher a été indiqué, il y a peu de temps, avec une grande clairvoyance, par un économiste que n'embarrassent ni les préjugés, ni les

que de tomber dans les excès du dirigisme, nous préférons nous rejeter sur les écueils du libéralisme. Parti il est vrai désespéré, puisque le libéralisme fait le lit du socialisme d'Etat et qu'il nous conduit à la guerre.

Mais devons-nous nous laisser enfermer dans ce dilemme ?

Sans doute, dans l'état d'anarchie où se trouve le monde de la production, il est impossible de concevoir une direction qui ne soit pas brutale et administrative. Seul en face des individus, l'Etat est tenté d'assumer lui-même la tâche de régulation qui s'impose, et il ne peut y parvenir que par une fonctionnarisation insupportable de la vie professionnelle.

Mais de même que dans l'organisme humain, par la hiérarchie et l'articulation des divers organes, la tête obtient sans violence la soumission du corps, lequel, réduit à un émiettement de cellules, eût été ingouvernable, la constitution de corps professionnels ou de groupements familiaux, intermédiaires entre l'individu et l'Etat, jouissant d'une autonomie relative et doués d'une véritable initiative, coordonnés entre eux et soumis à une autorité, rend possible et facile une forme organique et vivante de régulation économique. Les expériences récentes, menées dans un état d'inorganisation presque absolue, ne nous fournissent donc aucun argument valable.

---

parti-pris, A. Dauphin-Meunier, et dont le livre porte ce titre qui est un programme : *Produire pour l'homme.* Sa double critique, celle du libéralisme et celle du socialisme, écarte les solutions anciennes. Partisan de l'économie dirigée qu'il tient pour une nécessité fondamentale de notre époque, il refuse en même temps l'erreur de trop d'économistes qui est de n'avoir en vue que l'économique, que les statistiques et les courbures de rendement. On ne cesse de penser, en le lisant, à la formule magnifique de M. Eugène Duthoit, doyen de la faculté libre de droit de Lille : « Economie dirigée, proclament aujourd'hui beaucoup de ceux qui voudraient passer du désordre à l'ordre, économie humaine, dirons-nous, afin de préciser par qui et vers qui l'économie doit être dirigée ».

Produire pour l'homme, qu'est-ce donc ? C'est concevoir un système de production et d'échanges tel que les biens de ce monde, dont la technique nous promet des quantités pratiquement illimitées, ne soient pas réservés à quelques privilégiés, que le plus grand nombre en profite, que les lois de l'économie n'aboutissent pas à faire mourir de faim les hommes à côté de leurs greniers où pourrissent les denrées. Mais c'est aussi faire que, dans l'organisation de ce régime, la valeur essentielle de la personne humaine ne soit pas sacrifiée, que l'être ne soit pas réduit à une simple fonction de producteur et de consommateur, que l'assurance d'un minimum vital ne s'accompagne pas d'un esclavage à la façon communiste ou fordienne ».

(« Croix », 23 oct. 1942).

La comparaison avec l'économie de guerre n'est d'ailleurs pas recevable pour une autre raison : c'est qu'il n'y a pas de commune mesure entre les problèmes du temps de paix et ceux que les belligérants doivent résoudre. Transformer l'habitat rural ou ouvrier, ramener les mères au foyer, assurer une culture suffisante dans tous les milieux, ce sont là des tâches d'une simplicité enfantine à côté de celles que les peuples assument aujourd'hui lorsqu'ils se trouvent en demeure de faire sortir du néant une Panzerdivision ou une flotte de bombardiers. Une forteresse volante coûte, dit-on, le prix d'un hôpital de mille lits : elle n'a que quelques heures de vol devant elle, et on réalise le prodige de la sortir en série. Que les hommes mettent donc une infime fraction de leur pouvoir inventif et de leur génie d'organisation au service de buts pacifiques, leur entreprise ne réclamera pas une tétanisation de toute l'économie : ce sera au contraire une entreprise de bon sens et de mesure, raisonnable dans son but et dans ses moyens, qui demandera à être conduite non par des forcenés ni par des révolutionnaires, mais par des sages.

On aurait beaucoup fait pour la cause de l'ordre si l'on pouvait accréditer cette idée et la faire pénétrer dans les esprits.

III. — L'ordre économique

Une solution modérée s'avère possible. Que comporte-t-elle ?

Pour atteindre le double objectif qui lui est proposé, atténuer les alternances tragiques de prospérité et de crise, satisfaire les vrais besoins et les justes aspirations des masses, une économie dirigée et organisée doit être à la fois stable et dynamique.

Stabilité, d'abord, de la monnaie, des prix et, ces conditions préalables assurées, des salaires : n'est-ce pas déjà la hantise de tous les grands responsables d'une économie nationale, qu'ils aient nom Salazar, Funk ou Keynes ?

Pour assurer cet équilibre, on dispose de forces de frein et de forces d'impulsion dont il est possible de se servir à bon

escient. Quand il est nécessaire de ralentir l'activité des affaires, on peut agir sur les profits par l'impôt, on peut agir sur les crédits à travers l'organisme bancaire, on peut agir même sur certains prix directeurs, sans vouloir pour autant contrôler tous les prix et fausser leur mécanisme, on peut enfin surveiller et restreindre les investissements. A l'inverse, quand l'économie s'affaisse, on peut la soutenir en déclanchant les impulsions dont elle a alors besoin ou en la libérant des freins qu'on lui avait imposés : allègement des impôts, facilités de crédit, travaux non rentables, politique sociale courageuse.

A condition de se placer dans le sens des lois économiques et de ne pas vouloir ramer à contre-courant — la tâche des économistes est précisément d'éclairer la route, de montrer les impossibilités et les difficultés, d'indiquer les avenues les plus faciles et les fourrés impénétrables — en supposant toujours que la direction s'exerce à travers une authentique organisation corporative, de telles mesures, si elles comportent une restriction de certaines libertés individuelles, n'entraînent pas une violation abusive des droits de la personne humaine. Elles disciplineront le profit, elles ne le supprimeront pas comme moteur de l'économie. Elles limiteront sagement l'exercice du droit de propriété, en le consacrant (1).

L'équilibre cependant n'est réalisable que dans la marche en avant. Pour être stabilisante, une politique économique doit être en même temps progressive. Il faudra donc affronter résolument les problèmes humains qui restent pendants, et vouloir une accession plus large des masses à une vraie et authentique civilisation. Aucun raisonnement ne justifie, dans une économie d'abondance, le travail à l'usine ou aux champs de mères de famille ou d'enfants de 14 ans. Au-

(1) Ces principes entraînent toute une conception monétaire. La monnaie doit remplir sa fonction d'étalon des valeurs : le but est de lui garder son pouvoir d'achat. Ce ne sont pas les manipulations monétaires, ni le contrôle des prix, mais ce n'est pas davantage le fonctionnement rigide d'un système métallique, qui peut obtenir ce résultat. L'or aura-t-il encore un rôle à jouer ? tout permet de le croire, à condition que l'automatisme du gold standart puisse être corrigé et assoupli dans le sens d'une véritable stabilité.

cun argument ne légitime les taudis où vivent la majorité de nos compatriotes. Et il doit être insupportable qu'un ouvrier ne puisse faire vivre sa famille avec son salaire. Une politique résolue en ce domaine, si elle tient compte des lois économiques et ne les prend pas à rebrousse-poil, doit pouvoir animer la production et la sortir de sa léthargie ; si elle fait appel aux organisations professionnelles ou familiaes, elle ne doit nullement aboutir au socialisme d'Etat.

Peut-être le progrès de la technique, une fois satisfaits largement ces besoins primordiaux, libérera-t-elle encore, pardessus le marché, des forces de production en excédent : il faudra se mettre alors une bonne fois en face du problème du chômage technologique. Le monde produit trop facilement, trop vite. Le grand malheur en vérité, si nous avions le secret d'orienter les hommes ainsi dégagés du souci de produire vers des tâches scientifiques, vers toutes les formes de la « contemplation » ! Loisirs si l'on veut, mais en prenant le mot dans son sens le plus large et le plus élevé.

Telles sont les grandes lignes d'une politique économique capable de répondre à l'attente des hommes et d'assurer la paix, politique raisonnée parce qu'elle se refuse à la fois à confier la direction des événements au simple jeu des automatismes, et parce qu'elle s'éclaire des résultats de la science, ne se mêle pas de tout réglementer à contre-temps et tient compte des étapes nécessaires.

Mais cette politique ne peut être menée à bien que dans des conditions très déterminées : elle suppose l'organisation de toute l'économie, elle requiert l'instauration de l'ordre corporatif.

Au sommet de l'édifice national, il faut qu'une tête pense et dirige, il faut une autorité économique qui soit, comme la tête dans le corps, avertie des réactions de l'organisme et en mesure de lancer ses influx, une autorité qui sache imaginer et faire respecter ses volontés, malgré les résistances des bénéficiaires du désordre.

Dans les membres, il faut que la discipline communautaire soit acceptée et consentie. Aucune autorité ne peut

s'exercer par la force seule. Le chef doit trouver dans ses subordonnés une alliance, une collaboration. Nous devrons acquérir le sens de l'obéissance en matière économique.

Par dessus tout, il faut que se constituent les corps intermédiaires dont la doctrine sociale de l'Eglise s'est attachée sans se lasser à montrer le bienfait. C'est toute la corporation, dans son rôle à la fois social et économique : corporation rurale, Charte du Travail, doublée de l'organisation économique qui doit indispensablement la compléter. Il faut que chaque syndicat, chaque comité social, chaque groupement familial, soit non pas un rouage administratif sans autonomie et sans initiative, mais une cellule vivante gardant ses réactions vitales particulières.

Pour cela, il faut qu'à tous les degrés des hommes aient l'imagination et le cœur assez jeunes pour concevoir et entreprendre, assez désintéressés pour garder, dans la défense des intérêts particuliers, le sens de la communauté. Si ces hommes manquent, l'ordre corporatif ne sera qu'une belle façade, propre à cacher les vrais problèmes, les vraies misères. Il sera pire que le désordre. L'ordre n'a pas sa fin en soi. Il a pour raison d'être de permettre, entre des mains décidées, les améliorations nécessaires. Sans lui, les volontés sont impuissantes. Mais il faut des volontés.

Les Français ont-ils assez conscience des chances de leur pays dans cette construction d'un ordre corporatif ? L'économie française est, plus qu'aucune autre peut-être, harmonieuse. L'équilibre est partout chez nous, entre la masse rurale et la masse urbaine, entre l'épargne et les forces de production, entre la grande et la petite industrie. Cette harmonie et cette diversité créent des conditions particulièrement favorables pour l'organisation de notre économie nationale. La France peut être la terre d'élection d'une corporation libre et humaine. Et ce devrait être la mission de notre pays de réaliser, par une communauté économique coordonnée et harmonieuse, un exemple contagieux de civilisation.

De quelles entreprises, de quelles aventures pacifiques ne serait pas capable une France ainsi organisée ! Que par exem-

ple il devienne possible, grâce à cet ordre nouveau, de reconstruire nos banlieues et nos villages, quelle perspective ! « Vous n'êtes pas un peuple civilisé », s'écriait un officier allemand à la vue des maisons d'une quelconque commune française. Le mot est dur, mais quel Français n'a pas éprouvé de honte et senti sa responsabilité en face de nos taudis ? On se plaint de ce que l'ouvrier est un déraciné, de ce qu'il n'a pas le sentiment français. Est-ce sa faute s'il n'est attaché au sol du pays que par les deux pièces d'un cinquième étage donnant sur une cour infecte ? On se plaint de la désertion des campagnes. Qui donc voudrait habiter certains de nos hameaux ? Construire, construire la France, au sens le plus matériel du mot, en donnant des maisons à nos familles paysannes et ouvrières, ce devrait être pour plusieurs générations la passion des Français. Quelle solution du même coup aux problèmes économiques qui vont se poser à nous quand il faudra trouver du travail aux ouvriers de nos usines de guerre, et plus tard, quand nous serons de nouveau aux prises avec la surproduction.

Mais un tel effort n'est possible que si, enfin sortis de l'anarchie et de la paralysie qu'elle engendrait, nous nous sommes donné l'organisation économique qui nous mettra en mesure d'agir sur le plan social. Un tel effort n'est humain que si, évitant les écueils de l'étatisme, nous confions à la profession et à la famille organisées la tâche qui s'impose.

Ce n'est qu'un exemple. Il nous donne une idée de ce que pourrait devenir la France si, triomphant de leur propre individualisme et de leurs jalousies mesquines, mais aussi des théories et des égoïsmes qui prétendraient leur barrer la route, les Français prenaient conscience de leur solidarité en face des mêmes problèmes et se lançaient dans une action où ils ne seraient plus des rivaux mais des coéquipiers, s'ils retrouvaient le sentiment de la grandeur de leur pays et de sa mission dans le monde.

Il nous faut une corporation bien française. N'en ignorons pas les conditions spirituelles. L'ordre économique et politique que nous souhaitons n'est réalisable que s'il est basé

sur un ordre moral. Les disciplines seront vite insupportables et vite rejetées, si l'autorité n'apparaît et ne se considère comme l'émanation d'une autorité divine devant laquelle tous s'inclinent et dont elle est la première à respecter les préceptes bienfaisants. L'organisation, par dessus tout, s'enlisera et sera vite paralysée, si elle n'est animée par une volonté de vivre jaillissant d'une source assez profonde. Là est le point capital. Il ne servirait à rien de construire des bâtiments, si les Français ont perdu l'art et le goût de la maison. Et tous les efforts seraient vains s'ils avaient perdu l'art et le goût de vivre. Qui les leur rendra ? Qui leur infusera ce supplément d'âme qui peut seul compenser les progrès matériels et leur donner un sens, ce supplément de charité qui peut seul équilibrer la poussée des individualismes déchaînés ?

C'est le rôle des forces spirituelles. C'est avant tout le rôle de l'Eglise. Il y a longtemps que l'Eglise a parlé. En 1931, à une époque où personne ne prévoyait encore le développement de la crise et ses conséquences, l'encyclique « Quadragesimo anno » proposait au monde l'instauration d'un ordre économique, et la papauté n'a cessé depuis lors d'en rappeler l'urgence. Il y a longtemps que l'Eglise a agi : méprisant l'agitation, elle a travaillé en profondeur, formant les hommes, suscitant les dévouement. Telle est aujourd'hui l'interconnexion des problèmes que la construction d'un ordre économique français nous paraît lié au rayonnement de cette lumière et au succès de cette action. Il est certain que le chrétien adresse à l'économiste de pressantes requêtes en lui demandant d'établir les conditions de la paix ; l'économiste en revanche ne peut aboutir dans son effort de pensée et d'action s'il ne reçoit l'appui de forces qui le dépassent.

Pierre Bigo.

L'ACCUEIL SUISSE

Quinze heures quatorze... Par extraordinaire, l'express de Genève aujourd'hui a quelques minutes de retard. On bavarde en attendant sur le quai de la gare. Le consul de France est là, avec sa femme. L'aumônier de la colonie française est venu aussi. Les dames du bureau de secours aux enfants vont et viennent du quai à la salle d'attente où les familles suisses sont rassemblées, patientes. Elles ne savent pas encore quel enfant leur sera confié, tout au plus ont-elles exprimé le désir de recevoir, les unes un garçon, les autres une fille. Seule Mlle Lutzenschwab, la secrétaire du comité de Croix-Rouge, connaît la liste. Tout à l'heure elle proclamera les noms et l'on remettra les petits Français à leurs nouveaux parents, comme pour une tombola ou une distribution de prix.

Mais voici le train. Là-bas, au bout, un bras tendu d'infirmière fait signe. On se précipite. On descend les enfants inquiets, on les aligne vaguement deux par deux, et en avant pour la salle d'attente.

Ils sont éreintés par quatre jours de voyage : pensez donc, depuis Toulouse ! Il y a de tout : des méridionaux péremptoires et retentissants, des réfugiés d'Alsace, du Nord, de Paris et de sa banlieue, un groupe de l'Indre venu à on ne sait comment, recruté par quelque assistante sociale entreprenante. Les jambes sont des allumettes, les mines sont chiffonnées, pâles, horriblement pâles, les yeux perçants mais cernés, les vêtements sont en loques. Ils traînent de volumineux bagages ficelés dans d'ex-valises de bazar ou des boîtes en carton qui baillent. Ils ont emporté tout leur avoir, comme pendant la retraite, linge, culottes et robes, pitoyables bricoles de toutes sortes et restes de poupées, auxquels sont venues s'ajouter les pêches et friandises reçues en cours de route et soigneusement conservées. Des filles pleurent leur « valise » perdue.

Des garçons se poussent le coude : « Tu vas voir la réception ! ».

Les familles suisses sont groupées dans la salle d'attente, curieuses de ce qui va leur arriver. Leurs enfants sont là aussi : robes roses et blanches, nattes blondes soigneusement tressées, culottes de velours et blousons bruns, tout le monde bien sage, en ordre, et propre, propre !

A l'appel de chaque nom, la maman s'avance, et l'enfant français lui est confié, tout ahuri de ce qui lui arrive. On le salue d'un « bonjour » en français qui trahit malgré lui l'accent — car nous sommes en Suisse allemande. Lucette ne sait pas comment répondre ni quelle contenance prendre. Embrasser ? Pas encore, et puis on est trop sale. Alors elle tend la main, sans même sourire tellement elle est émue, et tandis qu'on présente le nouveau papa, les nouvelles sœurs, le grand frère, la petite Française éclate en sanglots et cache son visage dans la robe de la maman, où désespérément elle s'accroche.

Puis c'est le tramway ou le train omnibus pour le village proche, la route à pied, les vitrines alléchantes dans les rues, la nouvelle maison si propre, le nettoyage à grande eau dans la salle de bains, le linge frais, les nouveaux habits, la salle à manger avec une nappe, et les tartines, le beurre, les confitures, les gâteaux...

Quelques jours plus tard, les garçons seront habitués, les filles auront elles aussi des robes aux couleurs gaies, les cheveux seront en ordre, les mains propres, et l'on échangera joyeusement les « Grützi » du Français avec les « Ponchour » de la Suisse. L'effarouchement des premiers jours sera passé, comme on s'habitue très vite à l'obscurité de la salle pour ne plus voir — pour ne plus vivre que le film et son rêve.

*

Jamais on ne dira assez, en France, tout ce que nous devons à la Suisse, jamais on ne répétera suffisamment la générosité spontanée des innombrables familles qui se sont offer-

tes pour accueillir nos enfants pendant trois mois, les refaire physiquement et moralement, leur donner une affection touchante que le départ brisera dans les larmes : « Je ne pourrai plus reprendre de petits Français, disait une maman suisse, c'est trop dur de les voir partir ».

Cette hospitalité, qui correspond si bien aux vertus traditionnelles du peuple suisse, n'est pas l'effet d'une recommandation quelconque d'un gouvernement fédéral ou cantonal. Elle est la réaction naturelle de toutes les familles suisses sans distinction aucune de langue, de religion, de classe sociale ou d'origine. La majorité des demandes d'enfants français proviennent de milieux juste à leur aise, petits commerçants, familles nombreuses, employés, ouvriers. Au hasard des visites, je suis tombé sur deux boulangers, un tailleur, un épicier, un docteur, un comptable, un curé, un ouvrier d'usine, un restaurateur, etc... etc... L'idée a germé spontanément dans les différentes villes importantes de la Suisse, des comités locaux se sont formés qui ne se sont unifiés que récemment sous l'égide de la Croix-Rouge. Aucun fonds officiel ne finance l'entreprise, qui doit se suffire à elle-même. Des collectes ont été organisées, en nature ou en espèces, avec ventes d'insignes, affiches, propagande de presse, etc... Toute la population a répondu d'enthousiasme. Telle bonne femme apporta six torchons frais lavés dans une quête pour le vestiaire : « C'est tout ce que j'ai, prenez-le, ce sera utile aux petits Français ». Tels ramasseurs de poubelles dans la banlieue de Bâle ont refusé leur pourboire au jour de l'an : « Vous donnerez cela pour les enfants... » Les gosses de l'école se sont privés de goûter et ont donné leur chocolat et leur pomme : deux trains entiers de fruits et de vivres pour les enfants de France. Ceux qui le pouvaient ont ouvert toute grande leur maison pour recevoir un enfant, payant tous les frais du séjour, environ 400 fr. suisses, correspondant à 20.000 fr. français au cours du change libre. Ce sacrifice pécuniaire, d'ailleurs, était peu de chose en comparaison du sacrifice psychologique et moral, car on accueille chez soi un inconnu, parfois un malade, souvent un nerveux qui se réveille à chaque instant

la nuit, qui ne s'habitue pas à la nourriture suisse, presque toujours hélas, un enfant mal élevé, et Dieu sait si les déceptions ont été nombreuses ! Mais peu importent les difficultés : « Bien sûr je suis heureuse, me disait Madame Fuchs, la maman adoptive d'un Jeannot délicieux, mais ce n'est pas cela que je voulais. Je désirais un enfant pénible, car c'est pour faire un sacrifice que j'avais demandé un petit Français. J'en prendrai encore un autre après celui-ci, ajoutait-elle, mais pas tout de suite. Il faut attendre que j'aie économisé suffisamment de tickets de textile et de bons de chaussures pour pouvoir l'habiller, car nous sommes rationnés nous aussi ».

Ceux qui ne peuvent pas recevoir un enfant chez eux se groupent les uns les autres. Rotary Club, Caritasverband, œuvres et Verein de toutes sortes mettent en commun leurs ressources pour offrir à un groupe de petits Français un séjour en châlet dans la montagne. On paie un chef de colonie, instituteur ou autre, on trouve des jeunes filles dévouées qui seront les mamans des équipes de gosses et quand les enfants sont arrivés, tout le Verein s'embarque en excursion de week-end, les poches bourrées de friandises, pour « voir les petits » et passer le dimanche avec eux. Les ouvriers d'une fabrique de sacs en papier, à Rothrist, près de Zurich, ont travaillé pendant des mois pour les enfants de France : chacune des deux équipes faisait un quart d'heure supplémentaire pour payer le séjour d'un groupe d'enfants français. Quand les économies ont atteint 2.000 fr. suisses, la direction a doublé la somme, et l'on a loué dans la montagne, sur le Rigï, un châlet où sont venus se refaire pour trois mois une douzaine de garçons de chez nous.

Ceux qui sont trop pauvres participent quand même à la grande croisade de charité suisse, et pour eux l'on a organisé des parrainages et marrainages. Seize mille enfants ont été ainsi adoptés par des parrains et marraines inconnus, qui chaque mois, avec la lettre affectueuse, envoient une dizaine de francs suisses à leurs petits protégés.

Fin juillet 1942, la Suisse hébergeait 9.143 enfants, dont 8.626 petits Français des deux zones. Un millier de ces enfants étaient logés par colonies dans la montagne, y compris un groupe de 40 tuberculeux, et un autre de 200 pré-tuberculeux. Les autres étaient reçus dans des familles. En tout, depuis novembre 1940, la Suisse a reçu 21.365 enfants, dont 18.413 français. Et les trains continuent de venir périodiquement apporter leur marmaille dépenaillée, et ramener chez nous les enfants gras et roses, lavés, habillés de neuf et chantant.

Si l'on songe à toutes les charges auxquelles a dû faire face notre amie la Suisse, aux 30.000 internés de notre 45e Corps d'Armée en 1940, aux 12.000 Polonais encore dispersés dans une quarantaine de camps, aux 500 Français de Leysins, revenus tuberculeux de captivité, aux 9.600 réfugiés civils de différentes provenances, aux innombrables Français hébergés là-bas au moment de la débâcle, à ceux qui chaque jour encore passent les frontières pour trouver secours ou protection, si l'on considère que ce pays ne peut se suffire économiquement à lui-même, qu'il ne possède aucun débouché à l'extérieur, qu'il est complètement entouré de nations en guerre, que sa population totale n'atteint pas le chiffre de celle de Paris, on comprend ce que peut représenter d'efforts et de sacrifices l'organisation d'une pareille charité et le maintien, au milieu d'un monde où l'on s'entretue, d'une oasis où s'affirme un tel idéal de générosité.

Ne nous y trompons pas, d'ailleurs, l'accueil de la Suisse aux enfants français ne provient pas uniquement d'une sympathie particulière à l'adresse de notre pays. Il est l'effet d'un sentiment plus abstrait, d'un idéalisme humanitaire et religieux, de la conception particulière à ce pays d'une mystique nationale qui consiste à exercer la charité envers tous les peuples. La Croix-Rouge est bien une institution internationale, elle ne se comprend bien pourtant qu'en fonction de la spiritualité suisse, très voisine de la religion sociale des salutistes ou des quakers. L'œuvre de secours aux enfants s'adresse donc à toutes les nations sans aucune distinction. Son appel fut envoyé à tous les belligérants et ce n'est que du

fait des possibilités de transport et des contingences politiques que la France est pour le moment la seule à en bénéficier. Des enfants belges ont pu venir l'an dernier, au nombre de 2.500, mais ils sont repartis et malgré tous ses efforts, la Suisse n'a pas réussi à rétablir le contact. La Serbie a pu envoyer 453 enfants, qui sont encore là, mais la longueur du trajet ne permettra pas l'envoi régulier de ces petits, pourtant plus nécessiteux encore que les nôtres. Une mission suisse en Grèce s'occupe sur place de secourir les enfants menacés par la famine, et des pourparlers avec la Finlande permettront peut-être de venir en aide aux enfants de ce pays. C'est dans cet ensemble qu'il faut considérer, pour la bien comprendre, l'action charitable de la Suisse envers notre pays ; elle est étroitement liée à une politique de stricte neutralité, et le gouvernement veille farouchement à ne pas se départir de cette attitude. « Les familles, disent les instructions de la Croix-Rouge, s'abstiendront d'exercer une influence politique quelconque sur les enfants qui leur sont confiés. Elles ne se permettront devant eux aucune critique sur les institutions des pays belligérants et ne laisseront pas la conversation s'égarer sur ces sujets. Elles éveilleront chez eux cette conviction qu'au-dessus des combats et des rivalités il existe encore, malgré tout, un esprit de fraternité et de coopération, et que le devoir de la Suisse consiste à vaincre la haine. C'est ainsi qu'au milieu des bouleversements actuels elles exerceront leur mission d'aide et de réconciliation ». Ces instructions, j'ai pu m'en rendre compte, sont scrupuleusement observées. S'il n'est pas toujours possible d'obtenir des petits Français, surtout en provenance de la zone interdite, qu'ils réfrènent leur liberté de langage à l'égard des belligérants, du moins l'attitude des familles reste profondément digne, au-dessus de la mêlée. Ce n'est qu'après bien des difficultés que l'on a accepté de me confier la liste des familles suisses où sont hébergés les enfants français, tant on craint à leur sujet toute espèce de propagande politique. Le gouvernement français n'a pas obtenu de pouvoir remercier officiellement chacune des familles si généreusement hospita-

lières, de peur que l'égalité d'attitude envers les différentes nations ne risque d'être violée en quelque façon. Ce sentiment correspond bien d'ailleurs à l'idéalisme foncier de chaque citoyen suisse. « Pendant l'autre guerre, me racontait un brave épicier de la banlieue bernoise, j'ai été tellement ému par ce que j'entendais raconter que j'ai voulu prendre chez moi un petit autrichien. J'en ai parlé à ma femme. Elle m'a objecté nos difficultés : trois enfants déjà, deux magasins dont il faut assurer le service permanent, beaucoup de travail pour nous deux... Alors secrètement j'ai fait la demande. Un jour j'ai été convoqué à la gare. et sans avoir prévenu ma femme j'ai ramené à la maison une petite fille. Dans quel état monsieur ! Elle était couverte de vermine des pieds à la tête, et maigre, et misérable. Quand elle l'a vue, ma femme n'a rien pu dire, elle s'est mise à pleurer, et tout de suite on a adopté l'enfant dans la famille. Cela, voyez-vous, monsieur, c'est notre devoir de Suisses ». Et le brave homme en me racontant cela s'arrêtait de temps en temps pour s'éponger les yeux.

Pour être complet, il est exact de dire que la situation privilégiée de la Suisse l'engage à participer à sa manière aux souffrances des autres nations. Ses finances ne sont obérées ni par les dépenses de guerre des belligérants ni par les exigences d'une occupation militaire. Son industrie travaille pour l'exportation et bénéficie des besoins impérieux de la production de guerre. Ses relations coupées de l'étranger ont besoin de trouver d'une manière ou de l'autre l'apport culturel sans lequel risquerait de perdre son sens cette plaque tournante des civilisations européennes. Il n'est pas jusqu'au danger de matérialisme dont la Suisse ne doive se garder par une active générosité, car l'absence de souffrance au milieu d'un monde en convulsion risquerait d'émousser le sens du spirituel et de préparer pour l'après-guerre un dangereux décalage psychologique entre la Suisse et les autres nations du monde. Mais ces composantes sensibles, pour importantes qu'elles soient, n'enlèvent rien à la valeur du geste suisse envers les enfants sinistrés, ni à l'idéa-

lisme humanitaire dont il est imprégné. Lorsque, dans tel châlet de montagne une colonie de petites filles suisses a passé tous ses loisirs à tricoter sans désemparer des chaussettes de laine pour un petit Français qui se trouvait là, la pelote et les aiguilles passant de mains en mains pour que jamais le travail ne chôme, elles obéissaient à un instinct de charité qui ne s'embarrassait d'aucune considération politique ou économique. Elles étaient des petites filles de Suisse, simplement.

*

Cette attitude d'impartialité suisse rend particulièrement intéresant le jugement objectif porté par les familles sur les enfants qu'elles reçoivent. Car cette migration constante de jeunes Français, leur contact direct, intime avec une mentalité étrangère constitue dans notre histoire un fait absolument nouveau, qui pourrait exercer son influence sur la génération qui monte. La famille française, et surtout la famille pauvre, ne se sépare pas aisément du garçon ou de la fille de 10 ans. Ceux-ci sont élevés en fonction du quartier, de la rue ou du taudis, et leurs horizons culturels s'arrêtent généralement aux palissades de terrain vague ou aux murs noirâtres de l'usine. Le jeune bourgeois de France ne voyage lui-même qu'exceptionnellement, et ne prend au maximum qu'un contact extérieur avec la famille étrangère qui tient professionnellement pension pendant les vacances pour recevoir étudiants ou étudiantes désireux de se perfectionner dans la langue du pays. Ici le contact est aussi étroit qu'il peut l'être. Il n'est pas seulement instructif, mais éducatif. La famille suisse continue la famille française pour trois mois, et l'expérience est assez vaste pour permettre d'objectives conclusions. Il est donc intéressant de chercher à connaître l'opinion des Suisses sur les enfants de France, et de leur demander, à travers ces enfants, leurs jugements sur nos familles et derrière elles sur notre pays.

Essayez là-bas de poser la question, vous trouverez tou-

jours vos interlocuteurs réticents. « Ce ne sont pas des enfants normaux, vous répondent-ils, et nous pouvons difficilement conclure à partir d'eux sur la situation morale de votre pays. Ils sont victimes de la guerre. Ils ont fait la retraite, subi des bombardements, vécu des heures qui nerveusement les ont détraqués. Beaucoup n'ont plus de foyer, certains ont oublié déjà leur papa prisonnier depuis plus de deux ans, leur village ou leur quartier sont désorganisés. Voyez la facilité avec laquelle ils nous appellent « papa, maman », l'affection qui nous les attache si vite, leur désir de rester ici et de ne plus retourner chez eux. Ils sont des enfants du désastre plus réellement qu'ils ne sont des enfants de France ».

Tout cela est indéniable. Pourtant l'excuse ne suffit pas. Les familles suisses savent très bien que pour quelques cas d'enfants psychologiquement désaxés, beaucoup d'autres ont moins souffert des circonstances extérieures. Elles sont trop bonnes éducatrices pour ne pas distinguer chez leurs petits hôtes les détraquements accidentels à côté des tares foncières. « Ce n'est pas simplement la guerre qui a fait cela, me confiait une maman après m'avoir conté les misères du jeune Noël F..., je connais bien la France, chaque année j'y séjourne, voilà dix ans que je vois s'accentuer régulièrement la déchéance de votre pays. Je ne suis pas étonnée que le petit soit ce qu'il est ».

Poussant plus avant, j'ai pu recueillir de nombreux jugements de comparaison entre l'enfant français et l'enfant suisse. Si durs parfois que ces témoignages nous paraissent, il nous est pourtant indispensable de les connaître. Nous sommes si habitués à notre pays, si dénués aujourd'hui de tout élément de comparaison pour le juger qu'il est bon de le considérer au miroir d'une opinion publique aussi sympathique que possible à notre culture, mais qui possède le recul nécessaire pour nous connaître avec objectivité.

Au contact de l'enfant de France, le Suisse est surtout frappé par ce qu'il appelle sa « sauvagerie ». Il entend par là ce manque de sociabilité disciplinée, cette indépendance farouche du jeune Français qui le rend ennemi né de toute dis-

cipline. Il en résulte une sorte de sans-gêne de l'enfant qui facilement se conduira comme si tout lui était dû et transposera sans vergogne ses habitudes de France sans se soucier du scandale qu'elles provoqueront en Suisse. Quand deux garçons viendront de banlieue à la ville pour la réunion française, et s'amuseront en route à tirer les sonnettes, décrocher les téléphones publics, lancer des cailloux aux cygnes, inscrire sur les murs leurs opinions politiques ou même pis que cela, rien d'étonnant à ce qu'ils s'entendent traiter de sauvages. « Ils demandent, demandent sans arrêter, à table, dans la rue, se servent sans souci du voisin, veulent des jouets, des souvenirs », m'a-t-on répété un peu partout. Comme je visitais la colonie de Dürstel près de Waldenburg, les garçons de Courrières m'ont raconté avec fierté leurs exploits : plus de carreaux aux fenêtres, plus de poignées aux portes, chaises branlantes, lits cassés, parties de foot-ball nocturnes avec les vases de nuit, etc... Par deux fois la colonie s'était simplement enfuie, sur l'ordre d'un garçon, pour protester contre telle ou telle mesure : une fois parce que trois « grands » de 14 ans avaient été traités de lâches, une autre fois parce qu'une des surveillantes s'était permis d'administrer une paire de claques à un marmot insupportable : la dignité de ces messieurs s'était déclaré offensée. Au Kinderheim de Sissach, j'ai trouvé une trentaine de jeunes Toulousains des plus sympathiques, mais qui dès leur arrivée avaient dévalisé les pommiers d'alentour, et s'en allaient au village quêter des cigarettes « pour envoyer à leurs papas... » Inutile d'insister sur l'opinion du fermier voisin ou celle de l'aubergiste sur l'état moral de la France.

Certes il ne faudrait pas dramatiser ces épisodes. Tous nos vicaires de patros connaissent la turbulence de nos enfants et n'en apprécient pas moins leurs qualités de cœur et de générosité. Les éducateurs et les familles suisses obtiennent eux aussi d'appréciables résultats grâce à une patience parfois héroïque. Mais le jugement reste, et la comparaison n'est pas à notre honneur.

Un autre gros déficit unanimement signalé par nos amis de Suisse est celui de notre politesse et de notre éducation

« Jamais il ne dit merci » est un refrain que bien souvent j'ai entendu dans la bouche des familles. Il est vrai que les enfants ignorent généralement dans quelles conditions ils se trouvent là-bas, parce que personne n'a eu l'occasion de le leur expliquer. Il est également vrai que nous envoyons en Suisse nos enfants les plus nécessiteux, donc généralement les plus délaissés. Pourtant, comparé à l'enfant suisse des classes les plus pauvres, le nôtre est notoirement mal élevé. Il répond « oui », « non » tout court sans aucune vergogne. « En deux mois, me disait Mme Steidle en me parlant de son hôte, un garçon de 11 ans, je n'ai pas encore pu lui apprendre à aller aux cabinets... » Leur façon de manger est sévèrement jugée : exigences vis-à-vis de la cuisine, refus de s'habituer à la nourriture suisse, malpropreté de la tenue, ignorance de la fourchette, taches sur la nappe, etc... etc... Nul doute qu'une très grande partie de nos enfants n'ont appris ni à l'école ni dans leurs familles les traditions françaises de politesse et de distinction.

Cette lacune extérieure va de pair malheureusement avec un déficit plus sérieux du point de vue de la moralité. J'ai signalé tout à l'heure le grave laxisme de la conscience vis-à-vis du respect de la propriété d'autrui : ce laxisme se retrouve malheureusement en d'autres domaines. « Je croyais avoir affaire à des enfants, me disait un chef de colonie, je m'aperçois qu'il faut les traiter comme je traiterais de jeunes Suisses de 17 à 18 ans. A 12 ans déjà ils n'ont plus rien à apprendre ». La grossièreté des conversations, le répertoire invraisemblable des chansons les moins recommandables et la façon convaincue dont ils les miment, les réflexions, coups d'œil, voire les apostrophes quand les garçons en bande rencontrent des filles — à 12 et 13 ans ! — tout cela ne manque pas d'impressionner les Suisses et de les inquiéter sérieusement sur notre avenir.

Mais le plus grave, évidemment, est l'ignorance, voire la détresse religieuse de nos enfants. La plupart, inscrits comme catholiques, c'est-à-dire baptisés, sont reçus dans des familles protestantes, pour lesquelles la religion est affaire importante

et qui ne conçoivent pas la vie sans élément spirituel. Leur étonnement est grand lorsqu'elles s'aperçoivent que l'enfant n'a jamais entendu parler du Christ, ignore le Notre Père et ne sait pas faire le signe de la Croix. Un jeune sans-Dieu de Russie ne ferait pas pire impression, hélas, que beaucoup de nos petits gars. « La famille, recommandent les instructions générales de la Croix-Rouge, est priée d'assurer l'instruction religieuse de l'enfant selon sa confession. On est prie de se mettre en rapport avec le curé ou le pasteur de la paroisse. Les enfants catholiques devront assister chaque dimanche à la messe et suivre l'enseignement religieux pour autant que faire se pourra ». Pour un grand nombre d'enfants, ce contact avec la religion est le premier de leur vie consciente, et le clergé suisse, comme les familles, en est profondément impressionné. Heureux quand tel ou tel jeune Français ne se livre pas à quelque manifestation intempestive, comme tel garçon reçu par une famille catholique, et qui dès le premier jour a saisi dans sa chambre une image du Sacré-Cœur pour la déchirer et la piétiner — ou comme cet autre qui voyant au mur un crucifix déclara tout net à la famille : « J'espère que vous n'allez pas m'embêter avec des bondieuseries ! »

Inutile de dire que tous les enfants français n'en sont pas là. D'autres font meilleure impression. Les pires arrivent même généralement à s'amadouer au bout de quelques semaines. Bien des curés m'ont dit — et j'ai moi-même expérimenté — les nombreuses premières confessions et même premières communions dont le séjour en Suisse est l'occasion. Je me rappellerai longtemps les cris de joie des garnements de Dürstel quand je leur ai annoncé qu'ils allaient pouvoir se confesser et même communier. Pas un n'a voulu manquer l'aubaine d'une absolution, et deux d'entre eux ont même réussi à « resquiller » une première communion. Les prêtres de là-bas s'en occupent activement, surtout en Suisse romande où la communauté de langue facilite les contacts. Le diocèse de Fribourg a édité pour les enfants étrangers hospitalisés en Suisse un petit résumé de catéchisme qui

fait grand bien. Mais l'impression générale est celle d'une mission « in partibus infidelium », et cette découverte directe par la Suisse d'une France déchristianisée influence profondément les jugements sur notre pays.

Avec une inlassable persévérance et une charité infinie, les Suisses se consacrent à refaire à tous points de vue ces enfants dont ils ont pour trois mois la garde. Leur technique sanitaire et alimentaire s'emploie avant tout à soigner le physique, qui leur paraît le plus urgent à reconstituer. On dose les régimes alimentaires, on en surveille minutieusement la progression, on examine les enfants à la radio, on les pèse, on les mesure, on exige des onze et même douze heures de sommeil, auxquelles s'ajoute un repos obligatoire de deux heures dans l'après-midi. Une véritable concurrence joue entre les familles où l'on se communique les résultats : « Il n'a gagné que 2 kg. 500, c'est une catastrophe ! », me disait une maman consternée.

Un bon nombre de familles vont plus loin, et se préoccupent activement de l'éducation générale des enfants qui leur sont confiés. On les envoie en classe où le contact avec l'instituteur, si différent du nôtre, révèle aux petits Français les méthodes éducatives en honneur dans toute la Suisse. On leur apprend à se tenir convenablement, à manger, à remercier, à tenir leurs affaires en ordre, à prier. J'ai rencontré quelques garçons qui, comprenant leur rôle, s'ingéniaient à aider de leur mieux les familles qui les recevaient : l'un balayait l'escalier, les corridors, faisait les cuivres, l'autre aidait au fournil du boulanger, nettoyait la bicyclette du papa, etc... Quelques familles ont demandé des enfants français dans un but éducatif, pour apprendre à leurs propres enfants à vaincre leur égoïsme, à se dépenser pour les autres, ou mieux encore pour ouvrir leurs horizons culturels et prendre ainsi contact avec l'étranger.

Mais ce souci d'éducation se heurte malheureusement à certaines difficultés. L'enfant français parfois ne se prête pas à l'expérience. Il réclame ses droits, il étale maladroitement

une soi-disant supériorité française, il profite dangereusement de cette pénétration par le pauvre d'un intérieur parfois assez riche, et les conséquences sociales de ce contact pourraient être graves dans l'avenir. Mais surtout la Croix-Rouge se plaint à bon droit des familles françaises qui trop souvent exploitent la situation. On cherche à piller la Suisse, on simule la misère, on mendie constamment, alors que le besoin ne s'en fait réellement pas sentir. On envoie là-bas des enfants qui n'ont aucunement souffert de la guerre, et qui tout simplement viennent s'offrir d'agréables vacances à bon marché. Après le premier contact de la gare, dès que l'enfant s'apprivoise et se met à parler, on découvre que celui-ci vient de la campagne, où son père a des vaches, des moutons, des légumes à volonté ; tel autre appartient à une famille aisée qui ne manque absolument de rien ; tel encore est fils de haut fonctionnaire ou d'officier supérieur : la maman connaissait une infirmière de la Croix-Rouge qui a donné le « tuyau », le médecin de famille a fait un certificat de complaisance et tout s'est arrangé le mieux du monde : « Dites bien en France, m'a répété le secrétaire général de l'œuvre de secours aux enfants, que nous aussi nous avons des restrictions en Suisse, que nos familles se privent généreusement pour recevoir les enfants français, que les vêtements, les chaussures que nous leur fournissons sont prélevés sur les « tickets » des autres enfants de la famille, et que beaucoup de nos bienfaiteurs sont profondément choqués des procédés de « système D » de certaines familles françaises, procédés dont ils se rendent compte assez rapidement ».

Il est indispensable que nous connaissions ces jugements, quelque sévères qu'ils soient, de la Suisse sur la France. Certes la sympathie là-bas est chaude pour notre pays. Mais elle n'en est pas moins clairvoyante, et parce qu'elle nous juge elle ne laisse pas d'être inquiète. Nos enfants sont notre avenir. Leur éducation est le problème essentiel qui devrait tendre toutes les énergies de la nation. Vivant depuis quarante ans dans une atmosphère de stérilisation morale et religieuse, habitués que nous sommes à donner au vieillard le primat sur l'enfant,

à concentrer notre intérêt sur des problèmes de pensions et de retraites sans donner à la jeunesse autre chose que des stades et des piscines, nous n'avons pas encore commencé de remonter la terrible pente, et l'étranger, douloureusement, continue d'assister à notre progressive déchéance.

Il nous aime, pourtant, malgré nos misères. Il est séduit quand même par la personnalité précoce de ce moutard affectueux auquel toujours on pardonne, il est désarçonné par la vivacité des réparties, par les réflexes de bon cœur, et par les immenses virtualités en friche qu'il devine sous l'écorce rugueuse.

*

Sur le quai de la gare, au départ, on se regarde sans rien dire. Les quelques mots connus du vocabulaire franco-suisse ont été échangés déjà. Les gosses sont aux fenêtres du wagon, habillés de neuf. A l'intérieur on ne voit que leurs gros souliers à clous, leurs paquets volumineux et dans le coin des filles la banquette où sont alignées les poupées. Ils agitent tous de petits drapeaux suisses. Les filles essuient constamment leurs yeux de leur mouchoir. Le train s'ébranle. Les garçons crient, entonnent sans trop savoir pourquoi le Chant du Départ. Sur le quai on sanglote. Une maman s'effondre dans les bras des infirmières. Le sous-chef de gare à la casquette rouge tombe tout attendri sur l'épaule de son voisin : « Il faudra m'en donner un la prochaine fois à moi aussi, c'est trop beau... »

Là-bas, très loin, les drapeaux rouges à croix blanche s'agitent encore. Déjà l'on n'entend plus les cris. Ils vont retrouver les banlieues, les taudis, les ruisseaux, les tickets, les zones, la guerre encore... la France.

Victor Dillard.

CONFIDENCES... OU DU ROLE SOCIAL ET MORAL DU PATRON

Orientation des Jeunes

Le problème de la Jeunesse a déjà été posé dans le passé, comme il le sera à nouveau dans l'avenir.

Ses différents aspects ont fait l'objet d'études nombreuses, approfondies et superficielles, réelles ou théoriques. Il en est un d'une importance extrême à mes yeux, parce que de lui dépendent l'avenir des Jeunes et l'ardeur qu'ils déploieront pour accomplir pleinement leur destinée. Je parle du rôle social et moral du patron dans l'orientation des Jeunes. La Jeunesse n'est pas le tout d'un pays, mais elle mérite toute l'attention et cela d'autant plus qu'elle constituera la France de demain.

Les maîtres ne se penchent pas impunément sur leurs élèves pendant de longues années sans les marquer de leur empreinte et les orienter dans une voie qu'ils ont plus ou moins sciemment ouverte. Ils n'ont pas le souci ni la présomption d'agir en vue de créer un monde, une société dans la construction desquels leur participation serait évidente et définitive. Mais ils savent qu'avec eux, d'autres phénomènes extérieurs agiront puissamment, qui souvent auront une influence primordiale. Ils se contentent de modeler les esprits qui leurs sont présentés et de leur inculquer des principes que peut-être ils garderont. Ces esprits forment le cadre naturel où se développe l'idée de l'Etat, à laquelle ils fournissent toute sa vigueur et aident à son épanouissement.

Le rôle des maîtres n'est donc pas des moindres et la formation de la Jeunesse ne sera jamais prise trop au sérieux. Je passe les années de l'enfance et de l'adolescence, et j'en

viens à l'âge d'Homme ; à l'âge auquel toute la vie se présente aux yeux de celui qui est encore un Jeune. J'aurais aimé pouvoir dire : à l'âge auquel toute la vie se présente aux yeux « émerveillés» de celui qui est encore un Jeune. Mais j'hésite à employer ce terme que la réalité ne confirme pas toujours. Parfois la vie s'annonce belle à certains ; trop souvent, elle s'impose à d'autres qui la subissent sans murmurer peut-être, mais aussi sans allégresse.

La faute de cet obscurcissement de l'espérance en incombe pour une grande part à ceux auxquels le Jeune se présente ; j'entends par là : aux patrons, industriels, financiers, armateurs, c'est-à-dire à tous ceux qui peuvent aider les Jeunes au seuil de la vie et les encourager de toute la force de leur expérience. La patron doit s'efforcer de comprendre ce que signifie ces termes : l'Avenir du Jeune. L'entretien de quelques instants qu'il accorde n'est pas un rendez-vous ordinaire, un moment à passer. De cet entretien, en effet, dépend l'orientation de l'activité du Jeune, le développement de ses facultés intellectuelles et la réalisation de ses aspirations. Peu nombreux sont ceux qui réalisent la portée de ce moment critique, psychologique, devrais-je dire. La plupart ont une famille, des enfants, des fils. A ces derniers ils laisseront une situation florissante que souvent eux-mêmes tiennent de leurs pères. Ainsi la tradition sera-t-elle respectée et tout sera pour le mieux. Ces pères prévoyants ne sont pas à critiquer, mais leur zèle limité est regrettable. Ils croient leur tâche achevée en orientant définitivement leurs enfants et leur conscience satisfaite leur donne raison.

Mais ils ne pensent pas aux autres, à ceux moins fortunés qui aimeraient eux aussi entendre un conseil éclairé, recevoir un encouragement sincère. S'ils excusent les fautes de leurs fils, ces fautes qui marquent le passage de l'adolescence à l'âge d'homme, ils les admettent rarement chez les autres, chez ceux qui vivent sans appui, dans une lutte continuelle entre l'espérance et la réalité cruelle et implacable.

Et ainsi ceux qui côtoient journellement les êtres humains, qui prétendent les connaître et les comprendre, qui

essaient d'améliorer leur mode d'existence, ils n'ont fait qu'entrevoir le grand problème moral de la Jeunesse.

Erreur grave et lourde de conséquences. Le Chef ne doit pas borner son horizon à son entourage immédiat. Il doit l'étendre plus loin, à ceux qui agissent ou non pour lui, à ceux qui à leur tour prendront part un jour à l'action. Il doit être généreux, prodiguer ses conseils, faire profiter de son expérience.

Le Jeune qui se présente à lui préfèrerait le sort de toute autre créature au sien propre. Qu'est-il en effet devant celui que la renommée, l'écho public, reconnaissent comme un grand de ce monde : capitaine d'industrie, puissant financier, riche armateur, que sais-je encore ? Arrivé à un moment où toute sa vie doit s'orienter, le Jeune s'interroge avec anxiété. Humblement, tristement, il fait un retour sur lui-même et apprécie l'étendue de ses connaissances intellectuelles et théoriques. Il sait qu'il devra les compléter par l'expérience qui sera longue et souvent pénible. Il sent en lui une grande bonne volonté qui, il s'en rend compte, doit être mise au service d'un maître digne pour s'épanouir pleinement. Il n'ignore pas que le monde est dur. Il perçoit des obstacles nombreux et douloureux. Il devine la jalousie basse ; la concurrence sans scrupules, l'exploitation indélicate des individus. Tout cela, il le comprend, mais souvent, par pudeur, il ne veut pas encore l'admettre. Il croit que lui, il doit essayer d'agir avec loyauté, avec droiture. Ce que les autres ne font pas, pourquoi, lui, ne le ferait-il pas ? Il est animé par un bel idéal. Son enthousiasme est grand, sa volonté d'agir inébranlable. Il a raison. Sa pureté de pensée est le meilleur gage de sa réussite future. Certes, il lui faut acquérir l'expérience des choses et des hommes, il lui faut vivre avec son temps, suivre le courant des idées, il lui faut souffrir. Et pourtant la souffrance il la connaît, elle est pour lui une compagne familière. Il la rencontre à chaque instant sur ses pas, il ne peut plus s'en défaire. Mais pourquoi s'acharne-t-elle ainsi après lui ? Pourquoi manifeste-t-elle une telle insistance ? La réponse est bien simple.

Le Jeune est seul, déplorablement seul. Je laisse de côté les fils de famille dont l'avenir est fixé une fois pour toutes à la naissance et qui n'ont qu'à se laisser vivre sans effort... Je m'attache à celui qui sans appui veut vivre sa vie. Fortifiée et purifiée par la souffrance, sa conception de l'existence s'élève et lui donne des êtres une vue plus noble, qui lui permettra d'entrer dans l'action avec plus de courage et d'illusions. Je ne soutiens pas de paradoxe, il est nécessaire que le Jeune ait des illusions raisonnées et solides.

Faisant part un jour à un grand industriel, dont le rayonnement s'étend chaque jour davantage, de mon étonnement à lui voir témoigner un optimisme que les événements semblaient démentir, il me répondit : « Je ne suis pas optimiste, je suis enthousiaste ».

Son enthousiasme était la résultante de l'illusion solide d'avoir à marcher de l'avant sans défaillance, et avec une force toujours plus grande. La vie, en dépit de ses tristesses, de ses difficultés, doit être envisagée avec une foi toujours plus vive, toujours plus belle : illusion vraie, illusion saine, qui fortifie l'âme du Jeune et la prépare à l'accomplissement de son devoir.

Le chemin intérieur parcouru est donc déjà considérable. Le Jeune se connaît, il sait ce qu'il vaut, ce que le monde lui apportera et l'effort qu'il aura à fournir. Il s'y est préparé de tout son cœur.

Sa tâche à lui est terminée, il doit maintenant se présenter au Chef. Ce dernier décidera de son avenir. Le Chef est à son poste de commande. Il doit se rendre compte de la grandeur et de la gravité du geste qu'il accomplit en invitant celui qui vient à lui, à se confier, à lui dire ses espoirs et ses ambitions. Le Jeune est confus de l'importuner, il comprend mieux à cet instant l'étendue de son ignorance, des velléités qui agitent son âme et du chemin qu'il a à parcourir. Il ne désespèrera pas si le Chef sait lui parler. De la parole du Chef dépend l'orientation de sa vie. Le Chef est là, son équilibre se lit sur son visage, se sent dans ses gestes. Il écoute le Jeune, l'interroge et s'efforce de se faire une opinion sur son

caractère. Puis à la lumière de son expérience, il rend son verdict.

Trop souvent, malheureusement, pour ne pas dire toujours, il n'en est pas ainsi. Le Jeune muni d'une lettre de recommandation ou précédé par un coup de téléphone se rend auprès du Chef. Il fait anti-chambre et un abattement profond ne tarde pas à le gagner. Il voit se déployer autour de lui une activité fébrile, il entend prononcer le nom de celui qu'il vient voir, à voix basse, avec respect et crainte. Des gens munis de dossiers importants vont et viennent silencieusement, le visage sérieux. Que vient-il donc faire dans cette galère, lui, Jeune fraîchement diplômé, mais sans aucune expérience des affaires ? Son angoisse augmente avec les minutes, et le moment n'est pas loin où il n'a plus qu'un désir : celui de prendre la porte avec la plus grande célérité, et sans laisser de trace derrière lui. Mais trop tard, il est introduit, et le cœur battant, déjà découragé, il se trouve en présence du Chef. Ce dernier connaît-il cet état d'âme ? S'il ne le connaît pas, il doit le deviner. Lui-même n'a-t-il pas été Jeune, n'a-t-il pas subi semblable épreuve ? Il doit savoir qu'un geste, une parole de lui fera luire la flamme de l'espérance ou l'éteindra à jamais. Qu'il ne l'oublie pas ; sa responsabilité à cet instant est considérable.

Va-t-il accueillir le Jeune avec emphase, en prononçant des paroles sonores et bien timbrées. Se contentera-t-il de lui témoigner un intérêt factice, une bienveillance relative ? Non pas, car il sait que lui, le Jeune, il n'en sera pas dupe. Lui est clairvoyant, la douleur l'a mûri et lui a fait connaître, souvent trop tôt hélas ! l'âme humaine. Il en connaît l'étroitesse et la bassesse, il n'ignore pas les calculs d'intérêts ni les spéculations dont il peut être l'objet. Il sent que s'il a une chance d'être écouté avec une bienveillance sincère et désintéressée, il peut aussi devenir la victime d'une indifférence complète et injuste.

Tout son être est en attente, sur la défensive, prête à la confiance ou au mépris. Le Chef se rend compte de cette disposition d'esprit. Il sent que son Jeune renferme en lui une

source inépuisable d'ardeur et de dévouement, et qu'il peu d'un mot ouvrir l'écluse par où coulera à flots l'enthousiasm pur de la jeunesse triomphante. Il comprend qu'il peut mon trer le chemin où le Jeune s'engagera en toute confiance, sû de servir, sûr de n'être pas trompé.

L'âme du Jeune est sacrée. Sa ferveur, l'élan qu'il est prê à témoigner le sont aussi. L'ignorer ou feindre de l'ignore ne peut être que le fait d'une âme inconsciente ou sans exp rience.

Or la réalité est là. La Jeunesse est perdue. La Jeuness n'a rien compris proclament certains sceptiques hochant l tête avec un air de doute et de commisération. Il est fort pos sible que la Jeunesse ignore son devoir. Elle a peut-être un part de responsabilité dans cet état de choses. Mais qu'est cett responsabilité, comparée à celle des chefs qui la rebute pa des actes durs et sans explication ?

Pourquoi faut-il tant de démarches vaines ? Pourquo faut-il témoigner de son savoir par des diplômes sans cess plus nombreux ? Pourquoi faut-il frapper de porte en porte recueillir des conseils, des encouragements sans portée réelle Pourquoi ne jamais réussir à retenir l'attention du Chef pou lequel on est prêt à se sacrifier ? Oui, je dis bien à se sacrifier

Le Jeune accepterait volontiers de consacrer ses forces son avenir, au service du Chef qu'il aimerait. Quels trésor d'enthousiasme ne consentirait-il pas à déployer pour celu qui l'aurait compris et soutenu ! Or rarement, pour ne pa dire jamais, cette occasion lui est offerte. Désolé, il abandonn la partie et la tête basse il va prendre la suite du troupea des blasés, des indifférents.

S'il persiste, s'il s'entête à trouver, il devra faire preuv d'une ténacité, d'un courage rares. Il lui faudra lutter pie à pied, vaincre les préjugés, forcer la sympathie, recherche l'attention clémente et sûre. Son âme demeurera sereine parc qu'il se dévouera et luttera pour le bon combat. Son espoi brillera pur et vif. Son énergie restera inépuisable, parce qu nourrie par la douleur.

Je voudrais seulement que le Chef sache ce qu'est un Jeune digne de ce nom, qui pense beau et haut, et qui ne doute pas de la vie ni de l'avenir. Je voudrais qu'il sache qu'il est rare de ne pas rencontrer chez un Jeune cette flamme juvénile si belle, ou tout au moins cet intérêt de l'inconnu qu'il désire manifester. Je voudrais qu'il prenne la peine de s'intéresser à l'âme du Jeune, qu'il la comprenne et lui donne confiance.

En agissant de la sorte il accomplira son devoir, lui auquel peut-être pareille épreuve a été épargnée, ou qui se souviendra au contraire de l'angoisse qu'il a éprouvée à un moment semblable. Il ne s'étonnera pas de la timidité qu'il lit sur le visage du Jeune et qui est pour lui le témoignage d'une bonne volonté certaine et d'un désir de dévouement profond. Cette âme juvénile, il lui appartient de la faire vibrer d'espoir et de l'inonder de la joie de servir. Servir, telle est la devise du Jeune. Il sait ce qui l'attend, il est prêt, il veut se rendre utile. Il va de tout son cœur vers son Maître qu'il souhaite juste et bon. L'amour du Maître, il y aspire de toutes ses forces, il veut le mériter en se dévouant à lui corps et âme. L'abandon de sa volonté propre est totale. Au Maître de le comprendre et d'agir en conséquence, et selon sa conscience. Une communauté d'idéal liera ces deux âmes avides de beauté morale et mues par le désir de remplir dignement et complètement leur vie. Le Patron pénétrera l'âme du Jeune, la façonnera, lui inculquera les principes éternels de loyauté, de droiture et de dévouement au bien commun. Le Jeune accordera sans arrière-pensée et complètement sa confiance au Maître qu'il aura choisi et qu'il aimera.

Jean Galichon.

PROFIL SPIRITUEL DE MALLARMÉ

L'aventure intérieure d'un poète insigne

« Une vie de Mallarmé, apologétique, copieuse, à la ma nière anglaise, serait intéressante, écrivait Albert Thibaudet en note de sa Préface à la *Poésie de Stéphane Mallarmé.* I faudrait à celui qu'elle pourrait tenter de longues recherches des trouvailles heureuses de lettres, la collaboration de la famille, la résignation à l'hagiographie ». Cette biographi complète, le Dr. Henri Mondor, lettré et collectionneur, vien de l'offrir au public. L'ouvrage est captivant, car son auteur a mis à profit un trésor « de manuscrits, de lettres et de re liques », amassé au cours de vingt années de chasses et de découvertes.

Riches, pleins de documents inédits, les deux volumes du Dr. Mondor fleurissent d'un fastueux hommage le centenaire de la naissance de Mallarmé. Ils paraissent à une heure écla tante pour la mémoire du poète. « L'astre mûri des lende mains », dont Mallarmé présageait l'éveil sur la tombe de son ami Verlaine, scintille aujourd'hui, radieux, sur le modeste tombeau de Valvins. Tout au long de l'année jubilaire, les revues de littérature et de poésie ont consacré au maître de l'école symboliste des articles, des études, des éloges. Outre l'imposante *Vie de Mallarmé,* plusieurs livres nouveaux se sont attachés à scruter son œuvre : tels les essais de MM. Pierre Beausire et Zimmermann, le très remarquable *Mallarmé l'obscur*, de M. Charles Mauron et l'élégant cahier de témoignages tout fraîchement sorti des presses de la Ba connière, à Neuchâtel.

On expliquerait mal une gloire si pure et, après une demi

éclipse, le retour foudroyant de la fortune, par quelque caprice ou quelque fantaisiste oscillation de la mode. Ceux qui ont goûté à la poésie mallarméenne savent qu'elle recèle un philtre invincible. Le mystère même qui la cerne en dilate la séduction. Un sortilège, un « pouvoir magique », selon le mot de Paul Valéry (1), réside en cette « œuvre étrange », qui se refuse à trahir ses ultimes secrets.

Etrange aussi, étonnante figure que celle de l'écrivain. Le doux, le courtois Mallarmé a pris place parmi les « poètes maudits » ! Du haut de sa tour, ce stylite ironique envoûte une légion de disciples. D'un regard glacé, à l'éclat de jade, il fascine la jeunesse. Dans un récent discours, prononcé à la Société des Gens de Lettres (2), M. Jean Cocteau l'associait à Rimbaud et le qualifiait de « monstre sacré, plus encombrant que Victor Hugo ». Ainsi, à travers les voiles brillants de la renommée, comme à travers les souvenirs émerveillés des « mardistes », le visage de Mallarmé se dessine confusément. M. Henri Mondor s'efforce en vain à repasser plusieurs fois sur les lignes du portrait : si le premier tome de son livre dévoile une image fraîche, ignorée, le second volume, le plus important revient à l'image d'un Mallarmé stylisé, en sorte que la figure du poète garde ses traits d'icone. Lui-même, d'ailleurs, avait étudié avec soin son attitude. Devant ses disciples fanatisés, échauffés, pour ainsi dire, d'une joie orphique, il prenait la baguette et revêtait la robe constellée du magicien. Les prestiges de l'Art, la dignité d'emblème et de prince des poètes, plus encore l'atmosphère légendaire des Mardis, rue de Rome, auréolaient sa physionomie. La brume bleue du cigare semblait les vapeurs de l'antre sibyllin ; la voix d'Apollon modulait des inflexions mélodieuses ; « l'index boudhique » décrivait dans l'air une courbe enchantée. Ces souvenirs, dévotement embaumés, continuent à projeter sur le décor des mirages un Mallarmé indéchiffrable.

Au surplus, mille contrastes jouent autour de sa personne et la masquent en partie. A l'extérieur, dans la vie quoti-

(1) Valéry, *Variété*, II, p. 221.
(2) Et reproduit par la revue *Fontaine*, dans son numéro de mai 1942, p. 88.

dienne, il se montrait ami délicat, cœur affectueux, mais détaché, esthète, cavalier des Chimères ; pudique, réservé, mais érotique ; petit professeur chahuté et haut seigneur de la poésie ; d'une politesse aristocratique, et touriste bonhomme à chapeau de paille (il ressemblait, dit Georges Moore, à un artisan de Paris)...

Aussi n'est-il pas surprenant que l'œuvre mallarméenne soit l'énigme du Sphinx, et que son contenu déroute l'investigateur le plus patient. Alors que l'ardent sanglot de Baudelaire se répercute du premier au dernier vers des *Fleurs du Mal,* alors que l'adolescence fougueuse, truculente, d'Arthur Rimbaud crie au cœur d'*Une Saison en Enfer,* alors que *Sagesse* réfléchit tour à tour les remords, les désirs et les émois du pauvre Lélian, les poèmes de Mallarmé — mis à part quelques vers de circonstance — échappent à la vie ordinaire du poète. Tant s'en faut, cependant, qu'ils soient étrangers à son âme. En lui, l'artiste effaçait ou sublimait l'homme, le songe tramait l'existence concrète. Je me tiens au centre de moi-même, confiait-il à Aubanel, « comme une araignée sacrée, sur les principaux fils déjà sortis de mon esprit et à l'aide desquels je tisserai aux points de rencontre de merveilleuses dentelles que je devine et qui existent déjà dans le sein de la Beauté ». « Homme au Rêve habitué », « prince du Rêve », il portait, suivant sa belle expression, son rêve « en diadème ». Non pas un rêve flottant, mais un rêve lucide, aiguisé par la méditation, le rêve attentif de la vigie, dont l'œil s'accroche aux astres fixes et aux bonds tumultueux des vagues. La vraie vie du « rêveur de Valvins » se passe au dedans.

En son humble existence aimantée par le Rêve, ce modeste a coulé un rêve, le plus altier, le plus surhumain qu'un esprit d'homme ait conçu. Pendant près de quarante ans, avec la ténacité intransigeante d'un héros balzacien, avec une fidélité inviolée, il s'est voué à la recherche de l'Absolu. Toute sa vie, énonce joliment Jean Cocteau, Mallarmé fut rongé par un scarabée d'or. On n'a pas d'exemple analogue d'une estime aussi haute pour l'Art, ni d'une activité mentale à ce point consacrée à l'exploration de l'univers par le moyen du lan-

gage. Mallarmé ne s'est passionné vraiment que pour la poésie. L'explication du monde, les arcanes des choses, les mystères de la destinée, il les voulait enclore dans le vers, comme dans une gemme.

Aussi ses poèmes pointent-ils vers la découverte, plus captivante encore par la tentative qu'ils amorcent que par la perfection de leur forme. D'excellents ouvrages (A. Thibaudet, J. Royère, C. Soula, H. Charpentier, E. Noulet, Rolland de Renéville, Ch. Mauron...) étudient en Mallarmé le joaillier, ou l'alchimiste, ou le penseur. Mais ils laissent de côté le drame secret, la pathétique aventure intérieure, dont réussites verbales et réflexions métaphysiques composent les jalons.

La vie de Mallarmé s'ordonne en une tragédie, lentement déroulée, jamais dénouée. En face du poète défilent des personnages symboliques, chères créations de son rêve, drapés selon sa fantaisie : Hérodiade, Igitur, le Maître, le Cygne, Hamlet... Les privilèges d'une féerie bizarre — shakespearienne et claudélienne — assignent un véritable rôle à des objets sans âmes : l'azur, la croisée, le miroir, le lustre... Le décor, d'ailleurs, revêt une suprême importance : chambre close, lac de glace, Eden surnaturel, mer démontée... Et le sujet de la tragédie est l'histoire intime de Mallarmé. Nous n'ambitionnons pas de l'exposer en détail, mais seulement de découper quelques scènes caractéristiques, à l'aide de plusieurs poèmes essentiels, réflecteurs de sentiments profonds. Plutôt que d'esquisser une biographie psychologique, notre dessein est donc d'isoler, aux étapes marquantes de sa vie, le profil spirituel de Mallarmé, tel qu'il s'inscrit dans le filigrane de l'œuvre poétique. Suivre le mouvement de son âme, déterminer les phases de son évolution, interpréter les symboles, c'est probablement aussi la meilleure manière de déchiffrer la cryptographie du poète.

Mallarmé a vécu obsédé par la hantise du Livre définitif, d'un « Grand Œuvre » que jamais il n'acheva. Il appelait modestement ses poèmes publiés des « études en vue de mieux, comme on essaie les becs de sa plume avant de se mettre à l'œuvre ». Toutefois, la plupart de ces exercices,

cristallisés goutte à goutte, chargés de sens allusifs, tirent leur origine des profondeurs de l'âme ; à des époques précises, ils révèlent l'attitude intérieure de l'écrivain, points d'émergence sur les démarches souterraines de sa pensée.

*
**

En 1861, lorsque Stéphane Mallarmé commence timidement de pénétrer dans le monde littéraire, le poète illustre est Baudelaire. Les *Fleurs du Mal* fascinent le tout jeune homme de lettres. A travers leurs syllabes cadencées et leurs parfums flottants, écrit M. H. Mondor, « Mallarmé connaît enfin l'ivresse d'une merveilleuse libération de l'esprit et l'indication de sa voie » (1). Eternel miracle ! Pour découvrir leur propre génie, il faut que les jeunes poètes de chaque génération évoluent dans le sillage des poètes couronnés. De secrètes affinités — mysticisme, goût de la volupté, amour d'Edgar Poë, volonté hautaine — liaient l'âme de Baudelaire et l'âme de Mallarmé. L'influence du magicien des *Fleurs* irradia longtemps sur la poésie du disciple.

Un autre maître l'attirait : Théodore de Banville. Mallarmé, s'il l'avait voulu, aurait triomphé dans les bouts-rimés, les pochades, les vers acrobatiques et les odes funambulesques. Les *Loisirs de la Poste*, les *Feuillets d'album*, les *Chansons bas*, les distiques sur éventails, les menus quatrains qui décorent ses lettres, et qu'il brochait d'un trait, attestent un talent flexible de virtuose, une verve pétillante, le goût de l'enluminure. Il eût fait un excellent rédacteur de chronique rimée. Précieux, délicat, espiègle, « Chinois au cœur limpide et fin », il ajourait à merveille les bibelots d'étagère. Il se fût complu aux ballets de syllabes, aux feux d'artifice des rimes ; mais ç'a été justement sa tâche, au lieu de s'épanouir en essais faciles, de hisser peu à peu son art au niveau de ses fières conceptions.

Tandis qu'il pastiche Baudelaire et banvillise à l'occasion, Mallarmé, professeur d'anglais au lycée de Tournon,

---

(1) Mondor, *Vie de Mallarmé*, p. 28.

laisse mûrir sa doctrine esthétique, se concentre, creuse en lui-même et, dans le réseau de ses réflexions, trouve la révélation de son génie. Pauvre, fragile et ravagé de soucis, il souffre beaucoup. Sur ses poèmes d'alors flotte une ombre de tristesse. C'était le temps où le jeune professeur, délivré de ses besognes diurnes, se torturait l'esprit, le soir, par des spéculations inouïes. A l'âge des essors et de l'espérance, il se sent déjà impuissant ; un douloureux conflit s'amorce entre l'inexprimable Rêve et sa projection écrite. Nul auteur ne fut plus taraudé par l'angoisse de la composition, et de cette souffrance peut-être naquit chez lui cette estime extraordinaire du langage, l'idée de sa valeur démiurgique, absolue.

Lorsque Mallarmé, la nuit, sous « la lampe angélique » (c'est le premier tableau du drame), travaille à l'impossible poème, le souvenir de l'Azur, emblème de l'Idéal, l'obsède. Le ravissement de la contemplation n'a pas encore cédé devant l'accablement cruel versé par la « sereine ironie ». Mallarmé fixe les yeux sur le ciel symbolique, avidement, de cet intérieur qu'il chérit. Entre l'Azur et le poète s'interposent seulement la fenêtre, la vitre, au rôle essentiel (1). Lame de givre ou de soleil, fugue vers le bleu, fontaine de clarté, cristal des chimères..., la vitre rafraîchit le goût du « ciel antérieur où fleurit la Beauté », et suscite l'essor de l'esprit. Le transparent poème des *Fenêtres* marque, dans la méditation de Mallarmé à Tournon, l'instant le plus lumineux.

Bientôt, hélas ! la croisée cesse d'accomplir sa « fonction translucide ». Une mince couche de tain, croirait-on, s'y dépose. Au lieu d'un profil indécis, décoloré, à peine entrevu par la fenêtre, sur l'immense fond d'azur, un miroir renvoie en clair l'image vaine du poète. Mallarmé ne débouche point, par le moyen de l'art (« que la vitre soit l'art, soit la mysticité »), sur quelque connaissance supérieure ; il se replie dans une foi en lui-même aussi orgueilleuse que belle. Impuissant à « enfoncer le cristal », autrement dit, à percer les apparences, il change la direction de son regard et s'achemine vers une idolâtrie secrète : « Je me mire et me vois ange... »

---

(1) V. Mondor, *op. cit.*, pp. 94-95.

Il se mire d'abord dans *Hérodiade,* l'œuvre de sa vie et peut-être le sommet de sa courbe. « *Hérodiade* terminé, s'il plaît au sort » : tragique dernière phrase de son testament. Cette « scène », où éclate la passion religieuse de Mallarmé pour le théâtre, cristallise les essais antérieurs et de sa froide lumière illumine les poèmes à venir. Elle résume toute l'âme de Mallarmé, ses fraîcheurs et ses ferveurs. Car, au fond de la pudeur étrange d'Hérodiade rougeoient une férocité contenue, une sensualité réprimée ; et la morsure du gel brûle comme celle du feu. Entre Hérodiade et le Faune enivré, le fil d'or n'est pas rompu.

« *Hérodiade,* où je m'étais mis tout entier... ». L'intérêt psychologique du fragment ne le cède pas à la valeur artistique. Dans l'histoire intime du poète s'est creusé un changement. La hantise aimante de l'Azur a disparu, faisant place à la haine : « Je déteste, moi, le bel Azur... ». La solitude, la contemplation silencieuse de sa propre image suffisent au fier poète, dans la chambre assombrie, aux volets clos. Sous ses froids bijoux, Hérodiade (pour d'autres rêveurs : Diane à la fontaine, Narcisse, l'énigmatique Fœdora de la *Peau de Chagrin,* ou la Jeune Parque), la femme stérile, insensible, c'est lui-même, ou du moins son attitude d'artiste, avec le sentiment transi de l'impuissance, la pureté scintillante, le rêve désert et nu, le dédoublement devant « la glace de Venise », la floraison solitaire :

O miroir...
Je m'apparus en toi comme une ombre lointaine...
J'ai de mon rêve épars connu la nudité !...
Oui, c'est pour moi, pour moi que je fleuris, déserte...

Ces beaux vers, d'une fraîcheur lustrale, participent au culte éternel du moi. Désormais, Stéphane Mallarmé, désenchanté de l'Azur, mais toujours épris de Beauté, continue de se mirer et de se murer dans son Rêve. Et sur le paysage dramatique de ses futures années se profilent les neiges, le ciel boréal d'*Hérodiade.*

Avant d'aboutir à l'adoration de soi-même, Mallarmé est passé par la découverte du Néant. On a appelé « Nuit de

Tournon » la période de crise aiguë, fiévreuse (janvier-juillet 1866), où le poète perdit définitivement la foi de ses jeunes années. Celle-ci ne devait pas être enracinée profond. Délicat, émotif, Mallarmé adolescent rappelle un peu le René de Combourg, le Lamartine du collège de Belley, ou le petit séminariste Renan, ces rêveurs attendris pour qui la religion colorait seulement, au lieu de les animer, les scènes de l'enfance. Au lycée, sa ferveur de premier communiant ne dépassa probablement pas l'écorce des cantiques pieux. On a gardé de lui, écrite à seize ans, une pâle et fluide « Cantate pour la première communion » : nulle mystérieuse étincelle ne brûle la monotonie des vers... Mallarmé s'était arrêté à la frange de la religion. Poète, il reste sensible à l'extérieur du christianisme, à l'aspect « représentation », « cérémonial » ; il admire la Messe, le Rituel, les spectacles liturgiques, pareils à de belles figures de danse ; il adopte parfois, pour orner ses poèmes, le mobilier précieux de l'église, boiseries de santal, vieux missels, vitrages ; il se plaît à évoquer les anges musiciens, à traîner des odeurs d'encens le long de quelques strophes... Mais, avant même la crise décisive, une foi vivante n'étayait pas chez lui le décor religieux. Aussi, comme il est fatal, ses fragiles croyances s'effondrèrent-elles d'un coup, semble-t-il, lorsque le problème de l'univers et de la destinée humaine commença de le poindre au tréfonds du cœur. Il ne pouvait pressentir alors, dans une ombre ineffable, la présence d'un Etre qu'il avait tenu à l'écart de sa vie intime. Rien ne comblait le creux ouvert en son âme. Secrètement désespéré, il se jeta dans le vide béant, par une sorte de suicide moral, et adhéra, comme à une foi nouvelle, au nihilisme absolu. Au Dieu absent il substitua — puisqu'il faut à l'horizon de l'homme un objet d'amour et de dévouement — le talisman sacré de ses propres efforts, le Livre, idole magique opposée au Hasard (ce visage cruel et divers du Néant). C'est ainsi, du moins, que nous restituons, par conjecture et dans ses grandes lignes, la crise religieuse de Mallarmé. Lui-même, repassant les journées de Tournon, la résumait dans la lettre du 14 mai 1867 à Cazalis, délirante d'impiété : « Je viens de

passer une année effrayante ; ma Pensée s'est pensée et est arrivée à une Conception pure... ; mon Esprit, ce Solitaire habituel de sa propre Pureté, que n'obscurcit plus même le reflet du Temps... Incapable, tu le vois, de me distraire. Mais combien plus je l'étais, il y a plusieurs mois, dans ma lutte terrible avec ce vieux et méchant plumage, terrassé, heureusement, Dieu... Je tombai victorieux, éperdûment et infiniment — jusqu'à ce qu'enfin je me sois revu un jour devant ma glace de Venise... Il n'y a que la Beauté — et elle n'a qu'une expression parfaite, la Poésie. Tout le reste est mensonge... ».

Une conviction durable acquise, Mallarmé est-il abrité de l'inquiétude ? Non. Plutôt que le triomphe d'une victoire, la scène d'*Hérodiade* chante le prélude, l'ouverture d'un drame sanglant. Dans la vierge pureté du matin, où nul soleil ne flambe, Mallarmé devine peut-être le brasier de midi et les cendres de son rêve :

« ...j'attends une chose inconnue
Ou peut-être, ignorant le mystère et vos cris,
Jetez-vous les sanglots suprêmes et meurtris
D'une enfance sentant parmi les rêveries,
Se séparer enfin ses froides pierreries... ».

Néanmoins, trente années durant, devant les hommes, Hérodiade gardera son sourire aigu et le mystère d'un « clair regard de diamant ».

Il n'est pas téméraire, croyons-nous, de rattacher aux expériences de Tournon le conte dramatique d'*Igitur ou la Folie d'Elbehnon*, rédigé, d'après le Dr Bonniot, entre 1867 et 1870, en Avignon, et par conséquent presque contemporain d'*Hérodiade*. Nous rapprochons à dessein les deux noms, car Igitur, larve abstraite, figure l'ombre décharnée de cette Hérodiade à laquelle la légende et l'amour prêtaient encore trop de grâce et de saveur humaines ; de plus, comme la vierge de glace, il fut, pendant trente ans, le pâle confident et le reflet du poète. Igitur représente un nœud d'idées, une charnière de raisonnement, mais aussi le fantôme d'un homme. C'est ce que Paul Claudel a compris admirablement :

« La lampe, la glace, la console, les rideaux, l'horloge, la bibliothèque, les dés, sans oublier, dans sa vacuité transparente, « cette goutte de néant qui manquait à la mer », le fameux flacon ou ptyx. Tout le mobilier étoffé et étouffant de l'ère victorienne... où un nouveau rêveur, le cigare aux doigts, vient de succéder à celui du *Corbeau.* Au dehors, il n'y a que la nuit sans espérance. Ce n'est même pas la peine de soulever les rideaux et de regarder par la fenêtre. Mais, comme le commandant du navire dans son blockhaus tout garni d'organes de renseignements et de direction, le suprême Hamlet au sommet de sa tour, succédant à deux générations d'engloutis, tandis que l'inexorable nuit au dehors fait de lui pour toujours un homme d'intérieur, s'aperçoit qu'il n'est entouré que d'objets dont la fonction est de signifier qu'il est enfermé dans une prison de signes. Une école pour l'attention, une classe pour les interprètes, nous y avons tous passé à notre tour. Hamlet, professeur d'anglais... » (1).

Pour qui sait lire, les phrases obscures du conte développent, réduite en miniature et usée jusqu'à l'immatériel, l'aventure dramatique de Mallarmé, un Mallarmé costumé en spectre, si l'on veut, ou en robot. A ce point crucial de sa vie, voici, concentré en quelques feuillets allusifs, l'essentiel de la tragédie. Il n'y manque pas même l'ébauche du dénouement. Aussi chaque page est-elle chargée d'émotion intense ; l' « ombre puérile », l'exsangue mannequin à « fraise arachnéenne », s'embrume de toute la nostalgie d'un passé révolu. Mallarmé-Igitur se perd dans le dédale de ses songeries : il « descend les escaliers de l'esprit humain », il « va au fond des choses ». A minuit, « hôte » sans sommeil, il réfléchit vaguement, le « visage éclairé de mystère ». Des hallucinations surgissent, fruits insensés du demi-sommeil. Tourbillon d'images et tumulte de pensées, dessins étranges qui métamorphosent les objets. Arthur Rimbaud, lui aussi, au fil de ses affolantes veillées, entendait les lampes bruire et voyait les tapis onduler comme des vagues.

La prose mallarméenne, par son seul style, fonce les plus limpides images ; mais il est facile de retranscrire en clair les schèmes figuratifs : le Minuit signifie l'immobile réflexion du poète reclus, la sortie de la chambre, l'évasion de

(1) Paul Claudel, *Positions et propositions*, I, La Catastrophe d'Igitur, pp. 200-201.

l'esprit, le coup de dés, la tentative pour retrouver l'éternité, le sommeil sur les cendres des astres, l'absorption entrevue dans le Néant. Le décor et l'ameublement évoquent la cellule du poète et annoncent les beaux sonnets crépusculaires : orfèvrerie, horloge, glace, « pâleur d'un livre ouvert » sur la table, tentures saturées et alourdies, tordant leurs chimères, meubles aux « anneaux convulsifs », « figés dans leur effort dernier ». L'atmosphère enfin, comme aux soirs de Tournon et de Besançon, parfois, respire une douceur fanée, un incurable ennui.

Que trente années coulent, et nous reverrons le diaphane Igitur à travers le Nautonier du *Coup de Dés*. La vie intérieure de Mallarmé comporte une admirable unité.

***

M. Charles Mauron, de façon pittoresque, compare la vie de Mallarmé à un sablier (1). Les années qui avoisinent 70 marquent la phase d'étranglement, c'est-à-dire, pour nous, le nœud du drame. Une longue phase de détente les suit, que l'on peut partager en période de bonheur parisien et en période métaphysique. Mais l'euphorie de ces années ne doit pas nous faire illusion ; enchantée ou endormie, l'angoisse reste fichée en plein cœur.

Nommé professeur au lycée Fontanes, Mallarmé débarque à Paris en juin 1872. Sept ans vont passer, sans qu'il publie autre chose que des traductions et des articles, sept ans improductifs, sept ans de silence, qui creusent « une cassure » entre le premier et le second Mallarmé. L'art de l'écrivain s'épure, se décante, se transforme dans le mystère. Le poète de l'*Azur* et des *Fenêtres* se tait ; seul survivra « Mallarmé l'obscur ». Sous les jeux et les ris de M. Marasquin, sous les fanfreluches de la *Dernière Mode*, s'opère une secrète alchimie de pensées.

Mallarmé, on l'a noté, appartient à cette classe d'esprits qui ne bougent pas (2). Ses recherches, ses analyses, ses rai-

---

(1) Charles Mauron, *Mallarmé l'obscur*, p. 53.
(2) E. Noulet, *L'œuvre poétique de Stéphane Mallarmé*, p. 254.

sonnements ne couvrent qu'une étroite surface du champ intellectuel. En revanche, ils pénètrent loin en profondeur. C'est pourquoi l'obscurité, la saveur acide, sulfureuse, du drame mallarméen semblent émaner parfois d'un abîme infernal. Depuis les précoces méditations de la vingtième année, le Rêve du poète s'est immobilisé. Cependant, à partir de 1877, deux idées, liées l'une à l'autre, celle de la gloire et celle de la mort, « polarisent » son inspiration et illuminent sa vie intérieure. Elles animeront, désormais, la plupart des pièces que, suivant les événements saisonniers, il parvint à écrire. L'analyse d'un certain nombre de ces pièces, choisies pour leurs résonances et rangées d'après l'ordre chronologique, nous aidera à baliser le chemin spirituel de Mallarmé, avec ses progressions, ses hésitations, ses retours, ses alternances, jusqu'à l'inéluctable encerclement de la mort et au fier sursaut d'espoir que, par delà le sépulcre, jette le Coup de Dés. « Close à toute influence extérieure décisive », l'œuvre de Mallarmé est « toute bruissante d'échos intérieurs » (1).

De 1877 date le souverain poème, le *Toast Funèbre* à Théophile Gautier, morceau vertigineux où la poésie atteint des cimes extrêmes. La foi au « métier », la gloire de l'art rayonnent du porphyre éclatant :

...la gloire ardente du métier,
Jusqu'à l'heure commune et vile de la cendre,
Par le carreau qu'allume un soir fier d'y descendre,
Retourne vers les feux du pur soleil mortel !

Le hautain profil de l'Orgueil double maintenant la claire effigie de la Beauté penchée sur la fontaine. Seul le « Maître » (le poète) peut braver le Néant et répondre à la question anxieuse :

« Souvenirs d'horizons, qu'est-ce, ô Toi, que la Terre ? »

Celui qui sait nommer la Rose et le Lys ne périra pas tout entier :

« O vous tous, oubliez une croyance sombre.
Le splendide génie éternel n'a pas d'ombre. »

(1) Ch. Mauron, *op. cit.*, p. XIV.

En transcrivant ces vers sacrés, Mallarmé dut frissonner, lui que tourmentaient « l'amas de la brume », « l'avare silence et la massive nuit », lui, l'impuissant, enchaîné dans ses désirs irascibles.

La même pensée superbe empourpre le *Tombeau d'Edgar Poë* et le magnifique sonnet : « *Quand l'ombre menaça...* ». où l'athéisme farouche du poète insulte les étoiles et proclame son Credo en la terre :

« Luxe, ô salle d'ébène où, pour séduire un roi,
Se tordent dans leur mort des guirlandes célèbres, (1)
Vous n'êtes qu'un orgueil menti par les ténèbres
Aux yeux du solitaire ébloui de sa foi.

Oui, je sais qu'au lointain de cette nuit, la Terre
Jette d'un grand éclat l'insolite mystère
Sous les siècles hideux qui l'obscurcissent moins » (2).

Le *Toast Funèbre,* dans sa troisième laisse, déployait la fresque des « vrais bosquets », des jardins aux floraisons immarcessibles, Eden enchanté du poète. La *Prose pour des Esseintes,* art poétique de Mallarmé, reproduit à son tour la vision paradisiaque. Morceau élusif, qu'enveloppe un velours impalpable d'ironie. Il déroule l'hymne des cœurs spirituels, le chant de ces élus qui ne vivent plus que pour les pures émotions esthétiques et la ferveur de l'esprit, et dont Mallarmé est le prince. Festonnant les strophes, s'entrelacent les spectacles qui décoraient et peuplaient les nuits blanches du solitaire : paradis mallarméen, jardin miraculeux des vocables, pays fabuleux où leur magique flore s'épanouit — présence comme humaine, sérieuse, onctueuse de tendresse, celle de la « sœur » (amante, Patience ou Poésie), de la compagne unique — enfin, larges iris nimbés de lumière, les Idées, « gloire du long désir »... Devant le paysage merveilleux, la nostalgie d'un Paradis perdu s'infiltre sous les gazes

(1) Même comparaison chez Claudel, *Cinq grandes Odes*, p. 121 : « Ah ! ce soir est à moi ! Ah ! cette grande nuit est à moi ! Tout le gouffre de la nuit comme la salle illuminée pour la jeune fille à son premier bal ! »

(2) « On a remarqué que, vue à une très grande distance, la terre, couverte de ses végétaux et de ses océans, doit paraître verte et bleue. Pour un observateur lointain qui saurait mieux la déchiffrer, elle paraîtrait, en ce moment, lumineuse de Pensée » (P. Teilhard de Chardin).

de l'ironie. Depuis les affirmations du *Toast,* pouvons-nous déceler un recul de confiance ? La marche est moins assurée. La *Prose* s'achève sur une note mélancolique : au cri de « Résurrection ! » lancé par le poète en extase s'oppose le muet ricanement du sépulcre, prison de la Beauté morte. On songe au dédaigneux regard du bel Azur, jadis.

Précisément, le « divin » sonnet du *Cygne* nous reporte à la première phase de la vie de Mallarmé. Il fait écho au poème de l'*Azur* et surtout au fragment d'*Hérodiade.* Mallarmé y a condensé à la fois l'état d'âme d'un instant privilégié et l'histoire de sa pensée. L'ouverture, alerte et gaie comme la diane du matin, sonne la promesse, le pressentiment d'un possible renouveau :

« Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui... »

Vain espoir ! Les années tournent ; Mallarmé demeure le même, resplendissant et glacé. Inhibé, prisonnier de « l'espace », il redit sa fierté de vivre une vie captive, ou mieux recluse, dans un étincellement solitaire. Hérodiade est devenue le Cygne, pareille à la Léda mythologique ou aux sirènes des légendes scandinaves.

Le blanc oiseau, figé dans un « songe froid », méprise le déclin et la mort. A cette posture de défi, le sonnet « *Victorieusement fui...* », appliqué à un suicide fictif, ajoute un geste de hâbleur magnifique. Derrière le tombeau imaginaire du poète, la belle pourpre du crépuscule déplie une inutile tenture de gloire :

« Victorieusement fui le suicide beau,
Tison de gloire, sang par écume, or, tempête !
O rire si là-bas une pourpre s'apprête
A ne tendre royal que mon absent tombeau ! »

« Il faut se défendre d'interpréter aucun sonnet de Mallarmé : c'est la seule manière de ne pas tirer le texte à soi ou à une valeur symbolique préconçue », affirme Mme E. Noulet (1). Périlleuse tentative, en effet, — mais combien

(1) E. Noulet, *op. cit.,* p. 275.

séduisante ! — que celle de déchiffrer une âme entre les lignes d'un texte ! Toutefois, puisqu'il est inévitable que l'homme le plus impassible dénude parfois ses sentiments, nous pouvons sans témérité traiter en allégories certaines pièces de Mallarmé, et, par exemple, en face des ors sanglants de *Victorieusement fui...*, surprendre le dialogue du Maître avec la Mort, et les tressaillements de son visage.

Analogues à la démarche tâtonnante des aveugles, les recherches de Mallarmé oscillent, sont sillonnées d'avancées et de régressions. En dépit de leur tristesse foncière, le *Cygne* et *Victorieusement fui...* notaient une heure plus douce, sous le rehaut de l'orgueil ou de l'amour. Le triptyque des absences, que forment les sonnets de la *Chambre Vide,* du *Lustre éteint* et de la *Dentelle,* porte, lui, incrustées sur ses bords, les nacres d'une absolue mélancolie. Une désolation empreinte de fierté s'enroule dans les images « télescopées » et enchevêtrées ; un écho de désespoir résonne à travers les concavités du texte. « Tout orgueil fume-t-il du soir... » La nuit, dans sa chambre, Igitur vieillissant songe au crépuscule intérieur qui peu à peu l'enténèbre. Un sursaut d'orgueil le redresse : du flambeau éteint jaillit une bouffée d'immortalité. Illusion ! En une vision de cauchemar, le trou béant de la cheminée se change en sépulcre d'oubli, agrippé « comme avec des serres », par les affres du passé. Seule une lueur s'accroche à la console.

La « veillée amère » se poursuit. L'œil du poète s'attache à un lustre éteint, où ne palpitent point les papillons de lumière (1). Ainsi d'un jet s'élancèrent autrefois les fougues et les rêves de l'aurore, la scintillante jeunesse (2). La maturité ne les a pas couronnés. Désabusé, le « sylphe » Mallarmé contemple leurs débris. Et nulle rose de flamme ne fleurit les ténèbres.

Troisième image : *Une dentelle s'abolit...* La nuit se défait dans la moite pâleur de l'aube ; les dentelles jouent contre la vitre blême. Mais, cette fois, la nuit d'Idumée n'a recueilli

(1) Nous adoptons l'interprétation de M. Ch. Mauron, mieux accordée à l'ensemble du poème. La plupart des exégètes de Mallarmé voient dans la « verrerie éphémère » un vase brisé.

(2) E. Noulet, *op. cit.*, p. 276.

aucune naissance. Stérilité du poète, malgré le « rêve doré » ! La mandore, « creux néant musicien », dort tristement au cœur de Mallarmé. Jeu vain des guirlandes, silence de l'instrument, c'est, repris sur le mode mineur, le thème de l'impuissance lucide et du néant.

Tandis qu'à l'extérieur la vie de Mallarmé s'épanouit, au milieu de disciples admiratifs, la tragédie secrète s'étrangle et se hâte vers le dénouement. Le Faune n'est plus enivré par l'amour, le Maître, lassé, n'est plus fouetté par l'orgueil. Il est significatif que Mallarmé ait voulu clore et comme parapher le recueil des *Poésies* par le sonnet : « *Mes bouquins refermés...* » Le paysage neigeux d'hiver efface le « paysage faux » de soleil, d'écume marine et d'hyacinthe céleste, de même que les « neigeuses années » ont étouffé peu à peu les plaisirs de jadis. Le Sage se résigne. Il savoure les délices du manque et de l'absence, les pieds dans la cendre symbolique. *Solvet saeclum in favilla.*

Pourtant, le *Tombeau de Verlaine,* composé en janvier 1897, beaucoup plus tard que « *Mes bouquins refermés...* » révèle, en présence de la mort, une attitude étrangement paisible. Beau, très beau sonnet qui, à vingt années de distance, continue la pièce exquise : « *Sur les bois oubliés...* » Un éclairage délicat colore les tercets : Verlaine n'est pas mort, mais caché parmi l'herbe, retourné à la terre maternelle, au mystère des eaux vives et des plantes. Nous sommes loin des syllabes métalliques du *Toast Funèbre.* Ici, tout est fraîcheur, tranquillité, transparence ; la mort a pris un visage familier :

« Un peu profond ruisseau calomnié la mort. »

Qu'il est difficile, même aux durs reflets du trépas, de voir frémir ce masque japonais ! Mallarmé emporte son secret. Néanmoins, la résignation hautaine qu'il affichait voilait une détresse intime, si le *Petit Air II* exprime un sentiment authentique. La flûte du satyre égrène une navrante mélopée :

« Voix étrangère au bosquet
Ou par nul écho suivre,
L'oiseau qu'on n'ouït jamais
Une autre fois en la vie... »

Cet oiseau merveilleux, c'est Mallarmé le solitaire ; oiseau d'annonciation, qu'il a chanté ailleurs :

« Qui criait monotonement
Sans que la barre ne varie
Un inutile gisement
Nuit, désespoir et pierrerie... »

Quelques mois avant que l'angine de poitrine ne terrassât le poète, le drame de sa vie gardait une acuité à peine émoussée. Aucune éclaircie ne baignait ses paysages, sur quoi s'amassait la nuit. Les alcôves rances, les boudoirs flétris, les tombeaux, les feux funèbres hantaient son imagination. Sa poésie de splendeurs inexistantes et de ciels imaginaires reluisait vaguement au fond d'orbites ténébreuses.

Or, à la pointe de la tragédie, alors qu'elle s'effile vers l'inconnu, intervient le fulgurant coup de théâtre. Rompant enfin le silence, Mallarmé lance à la mer un émouvant message : son dernier poème, « *Jamais un coup de dés n'abolira le hasard* », effort lourd d'inquiétude pour vaincre le hasard et forcer le destin. L'insolite disposition typographique de ces pages (où les phrases s'éparpillent entre les blancs comme des pas sur la neige), analogues à une partition, voudrait faire éclater en symphonie le paradoxe mallarméen d'une espérance désespérée. Prestigieuse réussite, puisque cette voie lactée de vocables participe, dit Valéry, à la puissance du ciel étoilé.

Les feuilles du *Coup de dés*, que, par un soir d'été radieux, Mallarmé étalait une à une devant son disciple ébloui, dévoilent l'attitude d'âme ultime de l'écrivain, et, si nous les interprétons, résument la courbe de sa vie. On le reconnaît lui-même sous les traits du Maître pilote ; et le « prince amer de l'écueil », le frêle Hamlet, c'est son double éternel, sa pensée incarnée, l'ombre puérile d'Igitur revenue obséder le vieillard mélancolique. Ou plutôt elle ne l'a jamais quitté. Souvenirs, désirs, luttes, muette contemplation, essors fugitifs sont enfermés dans les plis du prodigieux poème.

*
* *

L'existence limpide de Mallarmé développe une pathétique aventure. Ayant connu les joies raffinées que l'art fait éclore, il eut le tort de s'y complaire. Unique prêtre de sa religion, il porta chaque jour à ses autels le tribut d'un « immarcescible orgueil ».

Pourquoi cependant émane-t-il de son œuvre un secret parfum de détresse, signe d'une inquiétude dissimulée ? C'est que Mallarmé se consuma lentement dans une recherche impossible et toujours se heurta aux parois du néant. Explorateur vaincu des hautes solitudes, il ne nous livre, en croquis d'occasion, que les vues d'un monde fantasmagorique, sous un ciel obstrué :

> Jamais l'espérance ;
> Pas d'*orietur*.

Au premier acte de la *Ville,* alors qu'il ne prévoit pas encore la destruction de son ouvrage, le tenace lutteur Isidore de Besme répète par six fois, sourdement : « Rien n'est ». Rien n'est ! L'exclamation tragique pourrait sceller l'œuvre poétique de Stéphane Mallarmé. Fier jeune homme, étourdi par ses rêves, Mallarmé se vantait d'avoir terrassé Dieu. Mais l'homme jamais ne sort victorieux de la lutte avec l'Ange. Mallarmé quitta irrémédiablement meurtri le Phanuel de sa jeunesse.

Rien n'est. Le regard brouillé de l'homme ne peut capter les rayons célestes si une lumière surnaturelle ne l'éclaire du dedans et ne transmue ses ténèbres intérieures en clarté. *Nox illuminatio.* La tentative de Mallarmé aboutit à un échec, ou même, comme l'a noté Claudel, à une « catastrophe ». Car la Vérité ne nous atteint que par une Révélation ; elle frappe à la porte des cœurs humbles et dociles. Claudel encore, dont toutes les constructions poétiques reposent sur une doctrine révélée, a fustigé l'illusion mallarméenne :

« Nous savons que le monde est en effet un texte et qu'il nous parle, humblement et joyeusement, de sa propre absence, mais aussi de la présence éternelle de quelqu'un d'autre, à savoir son Créateur. Non pas seulement l'écriture, mais le scripteur, non pas seulement la

lettre morte, mais l'esprit vivant, et non pas un grimoire magique, mais le Verbe, en qui toutes choses ont été proférées. Dieu !... » (1).

L'itinéraire spirituel de Mallarmé s'infléchit et se brise à la moitié du chemin. Le Prophète et l'Apôtre, eux aussi, avaient compris que ce monde est un monde d'apparences, une figure éphémère... *Praeterit figura hujus mundi...*, que les êtres et les choses sont frappés d'universelle précarité. Tout est ombre, cendre ; tout passe comme l'herbe des prairies et les fleurs débiles ; la vie est une tente de bergers qu'on roule. Ils avaient compris que la connaissance, ici-bas, n'est qu'une vision confuse, *per speculum in aenigmate*. Mais il appartient au chrétien de dépasser les apparences et, avec l'arme de sa Foi, de casser les miroirs décevants.

En vérité, rien n'existe, sinon Celui-là qui est tout, et dont l'Etre même nous est dévoilé par le néant des objets créés.

Xavier TILLIETTE.

---

(1) Paul Claudel, *Positions et propositions*, I, p. 206.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. — Au début de la quatrième année des hostilités, la conception de la guerre, telle qu'elle se manifeste dans les discours officiels et dans la presse, marque une évolution importante. Sous le titre « Fronts défensifs », le général Horst von Metsch publie dans la *Westfälische Landzeitung* un article qui reflète les idées actuellement dominantes. Il y déclare :

« Dans le tableau étonnamment varié qu'offre au regard le front de l'Est, tenu par les puissances de l'Axe et leurs amis, la défensive, dans une vaste proportion et sous des formes nouvelles, a pris une importance considérable. Plus que jamais la défense s'est révélée la forme de combat la plus puissante, comme Clausewitz, on le sait, l'avait déjà définie... L'attaque est la forme de combat la plus coûteuse, tandis que la défense permet de se tirer d'affaire à meilleur compte et avec des moyens plus faciles. Cette conception de Clausewitz reste immuablement valable aujourd'hui. »

Le rédacteur en chef du *Frankfurter Zeitung*, comparant l'Europe à une forteresse inexpugnable, démontre que « les puissances de l'Axe auraient gagné la guerre, même si elles se contentaient de tenir les positions conquises. Car une guerre non perdue serait déjà pour l'Allemagne et ses alliés une guerre gagnée ». Cela ne signifie pas que le Reich renonce à une offensive aérienne contre la Grande-Bretagne, pour répondre à l'activité redoublée de la R. A. F., aux mois d'août et septembre, mais « le problème que pose le porte-avions « Angleterre » n'est pas encore pressant ».

Il faut donc s'attendre à une guerre longue, mais le Dr. Gœbbels montre que le temps travaille désormais pour l'Allemagne.

« Si paradoxal que cela puisse paraître, il ne nous manque pour l'instant, pour mettre en œuvre les matières premières capitales pour la guerre, que l'élément dans lequel les Anglais voyaient notre faiblesse : le temps. Il nous faut du temps. Il nous faut du temps pour remettre en état, dans les territoires occupés de l'Est, les gigan-

tesques mines de charbon et de fer. Il nous faut du temps pour cultiver cet immense espace et assurer ainsi de façon définitive notre alimentation. Il nous faut du temps pour organiser de façon parfaite les zones de l'arrière et les faire servir à notre conduite de la guerre, pour mettre en ordre les transports et assurer ainsi le trafic de l'Allemagne vers les régions occupées, mais surtout des régions occupées vers l'Allemagne. Il nous suffit d'avoir maintenant de la patience. Les conditions de la victoire sont définitivement en nos mains : elles ne peuvent plus être affaiblies, elles ne peuvent être que renforcées encore par le temps. »

Et il conclut : « Accueillons donc à bras ouverts le temps qui nous offre son alliance. Qu'il ne nous inspire pas l'effroi, mais seulement la force. Il fut toujours dans le camp adversaire quand nous ne le comprîmes pas et que nous ne sûmes donc pas le mettre à profit. Mais, cette fois, il travaillera pour nous, parce que nous combattons pour lui ».

Ce qui doit soutenir le courage allemand, affirme ailleurs le Ministre de la Propagande, c'est que la victoire est devenue maintenant une question de vie ou de mort :

« Jusqu'ici, du point de vue national, nous luttions pour des buts illusoires, pour la Maison de Prusse ou pour les Habsbourg, pour le socialisme ou le national-socialisme, pour la question du prolétariat ou de la bourgeoisie ou pour savoir si le souper devait être composé de deux ou trois mets. Aujourd'hui, c'est pour des choses plus importantes que l'on se bat : pour du charbon, du fer, du pétrole, et, avant tout, pour du blé, pour le pain quotidien. »

Comme l'avait annoncé le chancelier Hitler, l'organisation de l'Europe est ainsi pour le moment au premier plan des préoccupations. « L'Europe, a déclaré M. Rosenberg, est l'espace nécessaire pour satisfaire les besoins vitaux du peuple allemand. L'Europe n'est pas pour nous un simple mot, ni une expression démagogique, comme celles qu'on employait naguère à Genève : c'est pour nous tous une nécessité véritable et une réalité vitale ».

« Nous distinguons, déclare de son côté le Dr Goebbels, entre l'Europe du centre et l'Europe de la périphérie : l'Europe du centre, l'Empire allemand a toujours pensé de façon européenne, dans le sens d'un ordre européen ; l'Europe de la périphérie pense sur le plan d'Etats nationaux, dans le sens de l'hégémonie en Europe et aussi dans le monde, au bénéfice de ces Etats nationaux, et non pour le bien de l'ensemble de l'Europe. »

« Il n'est pas question, ajoute-t-il, de faire violence à qui que ce

soit : la future nouvelle Europe apportera à ses membres bien plus d'avantages que de préjudices. Les peuples consentiront en faveur de l'ordre nouveau des sacrifices vraiment minimes, et ils gagneront une sécurité économique et sociale qui leur sera nécessaire au milieu des tourmentes qui accompagneront les grands bouleversements qui se préparent. »

Aussi, les Etats neutres doivent-ils se montrer favorables au nouvel ordre européen. « On peut comprendre, continue le Dr. Gœbbels, que certains petits Etats du continent considèrent avec quelque méfiance un ordre qui leur paraît imposé par la force. C'est qu'ils ne le connaissent pas dans le détail et ne peuvent en apprécier les avantages et les inconvénients. Ils gardent présent à l'esprit l'exemple d'autres petits Etats qui, au cours de la guerre, ont été éliminés par les armées allemandes ».

Dans le sens indiqué par le ministre de la Propagande du Reich, des observations ont été faites à certains pays neutres, Suisse et Suède, pour l'attitude de leur presse. Le 14 octobre, le ministre Schmidt a reproché aux journaux de ces pays leur polémique inconvenante contre l'Allemagne. Il a ajouté que les rédacteurs de journaux qui écrivent contre la nouvelle Europe devaient s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de place pour eux chez elle et à ce qu'on les envoyât chercher une autre patrie dans les steppes de l'Asie, mais que le mieux serait de les expédier dans l'autre monde. Et, citant Bismarck, il a conclu : « Les nations doivent payer les vitres cassées par la presse ».

Il faut voir un premier pas vers l'organisation européenne dans la création d'une Union postale européenne décidée à Vienne au cours d'un congrès qui a réuni les délégués de l'Allemagne, de la Bulgarie, du Danemark, de la Finlande, de l'Italie, de la Croatie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Hongrie. Ce sera là une véritable Union postale quand les pays auront accepté entre eux les conditions qu'ils ont consenties à l'Allemagne, et que les nations qui font encore défection, y compris les neutres, se rattacheront à l'Union.

Justice. — Le nouveau ministre de la Justice a défini, le 9 septembre, devant la presse allemande la tâche qui lui revient :

« La justice nationale-socialiste, a-t-il déclaré, ne doit être ni faible ni incertaine, mais s'inspirer directement des idées nationales-socialistes. Toutes les lois, toutes les institutions juridiques crées à une

époque où le peuple allemand était divisé et vivait sur un étroit territoire, doivent faire place à des institutions pénétrées d'un autre esprit et tenant compte d'autres notions de Droit. »

M. Thierack fait ainsi appel à des conceptions juridiques entièrement nouvelles. Les pouvoirs du juge seront élargis et les droits des prévenus restreints. La considération du délit cédera le pas à celle de l'accusé. Le droit, enfin, sera mis au service de la puissance publique.

Le nouveau secrétaire d'Etat à la Justice, M. Rothenberger, a déclaré de son côté à Gratz :

« Le Droit est au-dessus de la loi, il ne s'agit pas de limiter la puissance vitale par des prescriptions légales, mais bien au contraire de rendre la législation aussi libre et élastique que possible. Ce n'est pas le fonctionnaire érudit, mais le juge plein d'initiative et conscient de toutes les nécessités vitales, qui représente le nouveau type de juriste. »

Gau de la Warthe. — L'anniversaire de la libération du Gau de la Warthe (anciennement territoire polonais situé entre Posen et Lodz) a donné lieu à de nombreuses manifestations. Parlant le 24 octobre à Posen, le Gauleiter Greiser a souligné que dans le pays de la Warthe, on rejetait énergiquement l'idée d'un mélange entre Allemands et Polonais. Grâce à l'introduction de listes raciales, seul celui qui est de race allemande se trouve compris dans la communauté populaire nationale. Ainsi est automatiquement obtenue la scission entre les deux groupes de races. Le Gau doit être un pays de paysans et de soldats. L'action de colonisation qui se trouve provisoirement terminée y a amené 62.000 familles allemandes, soit 300.000 personnes. Sur les 8.000 entreprises privées, 6.800 se trouvent déjà entre les mains allemandes et 1.200 sont administrées par une société spéciale avant d'être remises aux anciens combattants de cette guerre.

Belgique. — On note une compréhension croissante des nouveaux problèmes économiques en Belgique. Elle se manifeste par l'activité du mouvement des travailleurs à travers les frontières avec l'Allemagne : le nombre des ouvriers belges travaillant dans le Reich était estimé à 300.000 non compris les 70.000 prisonniers. Il augmente sans cesse. Une ordonnance a été publiée le 6 octobre à Bruxelles, qui prévoit la réquisition des Belges et

l'utilisation de leur travail, soit en Belgique, soit en Allemagne. Pour les travaux à effectuer dans le Reich, la réquisition est limitée aux hommes entre 18 et 50 ans et aux femmes célibataires entre 21 et 35 ans. Une autre ordonnance introduit partout la semaine de 48 heures. Cette mesure est destinée à libérer de nouvelles forces de travail.

L'économie belge se caractérise à l'heure qu'il est par une pénurie grave de charbon, malgré l'abondante production, et par un marché noir actif qui crée de très graves difficultés à la population urbaine pour se ravitailler, particulièrement dans le Borinage et dans le Limbourg. La Belgique est le pays d'Europe où la mortalité infantile a le plus augmenté depuis le début des hostilités.

L'activité politique est très réduite. Deux partis seulement subsistent : les nationalistes flamands, dont le chef, Staf de Clercq, vient de mourir et a été remplacé par le maire de Gand, et les rexistes wallons qui ont à leur tête Léon Degrelle. Mais le roi Léopold III, qui ne quitte pas son château de Laeken, ne peut, en l'absence de tous ses ministres, transférer les pouvoirs à un autre gouvernement. La Constitution prévoit en effet que les actes royaux ne sont valides qu'à la condition de recevoir le contreseing d'au moins un ministre.

Quant aux projets d'avenir de la puissance occupante, ils ne semblent pas encore fixés. Une partie de la presse allemande voit dans la Belgique un « Etat problématique » composé de deux peuples, Flamands et Wallons, dont les destinées raciales diffèrent trop profondément pour qu'on puisse envisager le maintien de l'unité du pays. Plus récemment, d'autres journalistes allemands se déclarent opposés à la disparition de la Belgique et à la rupture définitive entre Flamands et Wallons en raison du dynamisme de la race flamande qui lui permettra de jouer dans la Belgique future le rôle prépondérant que les Wallons lui refusaient jusqu'ici. La Belgique est à leurs yeux l'espace vital des Flamands.

Danemark. — L'économie danoise a été, elle aussi, transformée par l'occupation. 80 % du commerce extérieur se fait maintenant avec l'Allemagne, au lieu de 20 % avant la guerre. Le Reich achète beurre, lait, fromage et viande dont le Danemark est gros producteur. Il s'engage à livrer en échange des machines.

En pratique, une créance très importante du Danemark sur le Reich s'est constituée, que la Banque Nationale a dû escompter.

On observe à Berlin que l'opinion danoise reste encore indifférente dans son ensemble aux problèmes de la nouvelle Europe. On cherche à ressusciter un scandinavisme, qui serait une sorte de séparatisme à l'égard de la politique continentale. Aucune législation antisémite n'a encore été adoptée. Le Danemark se trouve ainsi placé en un point critique de son histoire : il devra décider de sa position à l'égard de l'ordre nouveau.

ANGLETERRE. — « La phase défensive de la guerre est close. La scène est prête pour la phase offensive ». Tel est le thème développé à Londres par le maréchal Smuts devant les Chambres réunies. Le chef du gouvernement sud-africain estime que toute l'aide possible doit être donnée à la Russie, et au plus vite, car la Russie supporte plus que sa part du fardeau commun. La situation est « presque mûre », tant sur les fronts intérieurs que sur les théâtres de guerre, pour le tournant décisif. Quand l'heure psychologique aura sonné, il faudra y aller résolument. Il ne faudra pas attendre d'être plus forts encore, car on risquerait de manquer l'occasion. Le maréchal a conclu : « Il reste encore devant nous une terrible période d'épreuves, une lutte mortelle qui se fera plus cruelle et plus désespérée au fur et à mesure que la fin approchera ».

C'est la première fois qu'un ministre des Dominions prend la parole devant les deux Chambres réunies. La permission du roi a été nécessaire. Durant son séjour à Londres, le maréchal Smuts a également participé à d'importants conseils. L'intérêt que les Anglais ont porté à sa visite et à ses avis s'explique à la fois par la position particulière qu'occupe dans le Commonwealth l'Union sud-africaine où subsiste depuis la guerre des Boers un mouvement « afrikaander » antibritannique, et par le prestige personnel qu'a acquis l'homme d'Etat en amenant son pays à un participation effective aux opérations sur le front d'Egypte.

Si la conduite actuelle de la guerre retient l'attention, on ne perd pas de vue outre-Manche les problèmes sociaux qui se poseront au lendemain de la paix. L'opinion publique anglaise est travaillée par le sentiment qu'une réforme s'impose dans l'organisme de la vie sociale. L'Episcopat catholique de Grande-Bretagne a déjà éclairé les fidèles sur cette importante question, dans une

lettre pastorale sur la famille chrétienne. Il y proclame le droit de l'ouvrier à vivre et à faire vivre les siens de son salaire. « La dignité humaine est violée quand un homme tombe dans le chômage sans l'avoir mérité ; elle est outragée quand un homme est contraint de vendre son travail à n'importe quel prix ». Les Evêques déclarent à ce propos que « l'énorme inégalité dans la répartition des richesses qui s'observe en Angleterre et qui a pour conséquence de mettre les masses à la discrétion de quelques gens riches, viole la justice ». Ils dénoncent comme une calamité publique la formation de puissants groupements financiers et industriels qui mettent leur intérêt particulier au-dessus de l'intérêt général. Par l'effet de la guerre, les abus se trouvent en partie réfrénés : cela prouve qu'il est parfaitement possible de résoudre pareil problème. Il ne faut que le vouloir.

Il est remarquable que ces idées commencent à se faire jour dans la grande presse. Le *Times* ne craint pas d'affirmer que les entreprises industrielles ont subi une évolution interne profonde et que les enseignements des philosophes libéraux du XIXe siècle ne suffisent plus à expliquer la réalité économique.

« Une double tendance s'est manifestée dans l'industrie dans les cinquante dernières années, tendance à échapper à l'autorité du marché et tendance de la nouvelle caste de directeurs à assumer l'autorité sur l'industrie. Pour l'économiste, la définition de la concurrence est qu'aucun chef d'entreprise n'est suffisamment important à lui seul pour influencer le marché par ses décisions. Cette situation n'existe guère aujourd'hui. Dans chacune de nos industries, un ou deux hommes peuvent prendre des décisions, que ce soit pour leur propre maison ou pour les cartels qu'ils dominent, de nature à faire monter les prix au delà des moyens de bien des consommateurs, à réduire des milliers d'ouvriers au chômage, à arrêter le progrès technique et à désorganiser tous les projets de construction d'habitations, d'écoles ou d'hôpitaux que des autorités locales peuvent avoir établis. Aujourd'hui l'industrie s'est haussée au-dessus de l'autorité du marché, sans s'être pour autant inclinée devant aucune autre autorité sociale... L'autorité de la société implique quelque chose de plus que la soumission de l'homme d'affaires individuel à un comité de ses pairs. L'auto-gouvernement renforce les intérêts des catégories et leur permet d'établir leurs propres cadres ; il est l'ennemi, non l'embryon, de l'autorité de la société.

« Le second changement fondamental est la séparation entre la propriété et l'autorité. L'industrie est menée aujourd'hui par des directeurs dont les intérêts ne sont pas nécessairement identiques à ceux de leurs actionnaires. Ils sont devenus une caste qui recrute elle-même ses membres. Nous avons vu la naissance d'une nouvelle classe de gouvernants industriels indépendants de l'autorité des actionnaires ou des consommateurs. Ils occupent des situations puissantes et privilégiées d'où ils peuvent dicter leurs volontés. Le pouvoir sur la société sans le contrôle de la société est devenu un anachronisme dans le domaine économique comme il l'était dans le domaine politique au XIXe siècle ».

Si la guerre a amorcé une évolution des idées sociales, elle a déjà transformé la structure de l'économie anglaise et spécialement de son agriculture. Avant les hostilités, 4 millions 800.000 hectares seulement étaient cultivés, sur les 22 millions qui représentent la superficie totale de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, 7 millions 200.000 hectares sont en état d'exploitation, soit 33 % de la superficie totale. Durant cette année, il y a eu une augmentation de 2 millions 400.000 hectares de terres cultivées. Il y a actuellement suffisamment de pommes de terre pour nourrir la population. Cela représente une augmentation de la production de 50 % entre 1939 et 1941. La récolte des blés, autrefois de deux millions et demi de tonnes, sera de quatre millions cette année. Ainsi la Grande-Bretagne n'échappe pas à la loi d'autarcie qui est celle de toute économie de guerre.

Egypte. — Le retour du maréchal Rommel en Egypte, les bombardements de Malte, les opérations des sous-marins allemands dans l'Atlantique sud sur les lignes de communication de New-York au Caire, laissaient présager des événements graves à El-Alamein. Ce sont cependant les Anglais qui ont pris l'initiative. La VIIIe armée britannique, sous les ordres du général Montgomery, renforcée par l'arrivée de contingents importants, a attaqué les quatre divisions allemandes, dont deux cuirassées et deux motorisées, et les dix divisions italiennes, dont deux cuirassées, deux motorisées et six d'infanterie. Après plusieurs jours d'une résistance acharnée, le maréchal Rommel a réussi à décrocher une fraction de ses blindés, tandis que l'infanterie italienne était faite prisonnière.

L'attaque des forces américaines sur l'Afrique du Nord et

les bombardements aériens des grandes villes de l'Italie septentrionale qui ont accompagné la bataille d'Egypte, indiquent que la Méditerranée tend à devenir un centre important d'opérations.

Iran. — Depuis l'abdication du Schah Reza Pahlévi et l'avènement de son fils, Mohammed Reza, candidat de la Grande-Bretagne, la politique iranaise a subi en sens divers le contrecoup des événements militaires. Les revers britanniques en Egypte avaient amené l'arrivée au pouvoir de M. Soheily, admirateur convaincu de Moscou. Les difficultés soviétiques au Caucase, en provoquant le retrait de 300.000 soldats russes, ont contribué à accroître l'influence anglaise. En août, M. Soheily dût céder la place à l'actuel président du Conseil, M. Akhmen Ghawan, connu pour sa sympathie à l'égard de l'Angleterre. Néanmoins M. Ghawan cherche à maintenir l'équilibre à l'intérieur du Cabinet entre les diverses tendances. Il a la tâche ardue de réprimer les désordres causés à l'intérieur du pays par les difficultés de ravitaillement et par la présence de troupes étrangères sur le sol persan. Un contingent de chasseurs alpins américains, débarqué en Syrie, est venu grossir les troupes alliées, russes, anglaises et polonaises, déjà stationnées en Iran. Deux observateurs américains ont été adjoints au gouvernement de Téhéran, l'un au ministère de la Défense Nationale, l'autre au ministère des Transports et Communications.

CROATIE. — Le poglavnik a procédé à un remaniement important de son ministère en mettant en congé son collaborateur le plus immédiat, le maréchal Kvaternik, qui avait proclamé l'indépendance de la Croatie à Zagreb en avril 1942. Cet événement est un signe de plus de l'état de crise permanente dans lequel se trouve le jeune Etat croate. Aux prises avec les remuantes minorités musulmane, bosniaque et serbe qui constituent un tiers de la population, et d'autre part avec les paysans croates de l'ancien parti autonomiste dont le chef est emprisonné à Kupinetz, le parti Oustachi, à qui a été confié le pouvoir par les puissances allemandes et italiennes, ne peut l'exercer sans s'appuyer sur elles. L'érection d'une église autocéphale croate, avec patriarche, évêques, synode et constitution propres, destinée à « croatiser » l'ancienne église orthodoxe serbe existant sur le territoire, ne semble pas avoir réussi à pacifier les esprits. La présence de

l'Italie qui occupe toute la Dalmatie, y compris la partie de cette province attribuée à la Croatie, semble même avoir occasionné des remous à l'intérieur de l'Oustacha. Le départ du maréchal Kvaternik, peu après l'entrevue que le Führer a accordée le 23 septembre au poglavnik à son Quartier Général, serait une conséquence de ce mécontentement et démontrerait que le régime cherche un appui plus direct en Allemagne et désire provoquer une détente à l'intérieur vis-à-vis des minorités ethniques et religieuses.

L'élément juif devient par contre l'objet d'une mesure générale d'expropriation. Tous les biens et toutes les créances en leur possession sont touchés par cette mesure. Les juifs doivent livrer dans les huit jours les actions, valeurs et objets précieux comme l'or, l'argent, les tapis, les objets d'art, qu'ils détiennent.

HONGRIE. — Le dernier recensement fait apparaître l'importance du problème des minorités en Hongrie. A côté de 11.017.180 Magyars, il a été compté 1.144.260 Roumains, 865.530 Allemands, 586.900 Ruthènes, 513.450 Serbes et Croates, 308.070 Slovaques, 161.379 juifs. Les langues de ces minorités sont au nombre de neuf, et l'Etat hongrois ne s'oppose pas à ce que l'enseignement soit donné à l'école dans la langue maternelle des élèves, si les parents le désirent. Nombre d'instituteurs ne possédant pas d'ailleurs le hongrois, le journal des instituteurs publiera désormais dans les dix langues les articles et informations d'ordre pédagogique présentant de l'importance pour le corps enseignant.

Il existe à l'inverse de nombreuses communautés magyares à l'étranger. Le gouvernement se préoccupe de les réintégrer à la nation hongroise par voie de migration. 13.000 Hongrois de Bukovine ont été ainsi rapatriés, et plus récemment 4 communes rurales de Bosnie sont venues rejoindre la mère-patrie.

Les juifs ont été l'objet d'une loi d'expropriation. Toutes les propriétés juives de 5 arpents ou plus sont attribuées au « Chapitre des Héros » (sorte de Légion d'Honneur hongroise) qui recevra ainsi dans les deux mois 100.000 arpents. Les terrains de moins de 5 arpents doivent être mis en vente par leurs propriétaires juifs. Mais les vendeurs n'en peuvent percevoir le prix que si les autorités ratifient l'acte, et une partie de ce prix sera affecté au fonds de « colonisation ». Les juifs de Hongrie continuent

cependant à jouir de leurs droits civils et politiques. Il y a des députés et des sénateurs de race juive au Parlement.

La présence de minorités importantes au sein de la nation hongroise n'est pas sans influencer ses relations avec les pays voisins. En Croatie, Slovaquie et Roumanie, la presse insiste depuis quelque temps sur la communauté de destin des trois peuples. On parle des souffrances endurées ensemble dans le passé, de plans commun pour l'avenir, de collaboration culturelle et économique.

L'opinion hongroise, qui s'inquiète de ces manifestations, ne s'est pas moins émue du discours où M. Eden a proclamé l'intention de la Grande-Bretagne de rétabir dans ses droits la Tchécoslovaquie.

ITALIE. — Les derniers événements militaires ont créé des foyers de guerre tout proches de l'Italie. Mais la volonté du peuple italien demeure inchangée. Le Duce l'a proclamé à l'occasion du XX[e] anniversaire de la marche sur Rome et du rassemblement des bataillons M. (bataillons Mussolini) :

« Nous n'avons plus à haïr que les ennemis de notre patrie rendue à sa vocation. Les ennemis qui nous frappent quand ils peuvent et qui voudraient nous frapper à mort, qui ourdissent continuellement des trames contre nous, qui nous méprisent et s'opposent à nous, qui ne nous épargneraient ni l'esclavage ni le déshonneur, s'ils en avaient la possibilité. La haine est la première des armes que nous préparons contre l'ennemi et ce n'est pas la moins efficace. Nécessaire, sinon suffisante ».

Le grand anniversaire de la Révolution fasciste a été marqué par une série de mesures en faveur des ouvriers d'usines et des travailleurs agricoles.

Ces dispositions sont les suivantes :

1°) Institution de l'Etoile de guerre pour les ouvriers méritants.

2°) Augmentation de 25 % des retraites de vieillesse et d'invalidité.

3°) Maintien de l'assurance pour tous les travailleurs pendant le service militaire.

4°) Augmentation de 100 % des allocations familiales pour les familles des mobilisés.

5°) Revision des dispositions concernant l'assurance maladie en faveur des travaileurs de l'industrie et de l'agriculture.

6°) En récompense de leur effort productif, les ouvriers et employés des établissements de l'industrie de guerre recevront la moitié de leur paie mensuelle et une semaine de salaire en plus du gain ordinaire.

Un prix d'assiduité sera versé aux mineurs, au personnel dépendant de l'Etat et, en règle générale, aux ouvriers des fabriques d'armements.

Une somme de deux milliards de lires est mise enfin à la disposition des institutions de prévoyance sociale.

Tandis qu'elle poursuit le conflit, l'Italie se fixe déjà des objectifs de paix. Les plans en vue de faire de Rome une grande cité industrielle ont été soumis récemment au Duce. Ce vaste projet répond à une triple préoccupation : susciter aux abords de la ville une production proportionnée à l'importance de sa population d'un million et demi d'habitants ; provoquer le déplacement des activités industrielles du nord vers le sud, en vue d'élever plus rapidement le niveau de vie de l'Italie centrale et méridionale ; enfin, créer des centres de production et d'organisation « pour les nouvelles fonctions méditerranéennes et impériales de l'Italie victorieuse ». Les matières premières seraient fournies dans une certaine mesure par les cultures industrielles du Latium, améliorées grâce aux travaux de bonification des terres et d'irrigation du Tibre moyen. Les produits miniers de l'Italie centrale pourraient être amenés par le Tibre rendu navigable entre Orto et Rome. La production d'énergie électrique est déjà assurée. De vastes routes, larges de 60 à 80 mètres, draineraient la nouvelle région industrielle. Tout un plan a été tracé pour la création d'une ville d'habitation au voisinage de la zone des usines. Cette agglomération s'inspire des nouvelles conceptions sociales et morales de l'Italie fasciste. Ce ne seront plus de gigantesques, compactes et opprimantes ruches humaines, mais une série de petites maisons comprenant peu de pièces, pourvues de jardins et de potagers dans lesquels les ouvriers, aux heures de repos, et leurs familles, pourront créer eux-mêmes avec joie les premiers moyens élémentaires de leur alimentation.

SUISSE.— La Suisse, qui vient de fêter le 2.000e anniversaire de son entrée dans l'histoire au moment de la guerre des Gaules,

est aujourd'hui un peuple de 4.265.703 habitants. Les résultats du rencensement de décembre 1941 accusent ainsi une augmentation de 200.000 habitants en onze ans.

La population s'accroît plus rapidement depuis la guerre du fait de l'afflux des réfugiés de toute nature qui viennent chercher un asile en Suisse. La question de l'accueil qu'il faudrait donner à ces populations a été discuté le 23 septembre au cours d'un débat parlementaire. Tandis que la gauche socialiste s'est montrée partisante de tenir les portes de la République helvétique très largement ouvertes, la droite a manifesté des craintes qu'une trop grande générosité n'atteigne à la longue la qualité de la population et ne crée dans le pays des minorités difficilement assimilables. Fidèle à ses traditions d'accueil et maintenant ainsi les valeurs auxquelles elle a toujours été attachée, la Suisse a pourtant décidé de faire un tri entre les éléments qui se présentent à ses frontières.

Si une divergence d'opinions s'est manifestée dans ce débat, par contre le pays est unanime dans sa conception de l'attitude de la presse. La neutralité d'un pays n'implique pas que les citoyens renoncent à exprimer leur opinion, dans les limites de la censure gouvernementale.

« Nous n'admettons pas, écrivait M. Motta, la théorie qui cherche à confondre la neutralité de l'Etat avec la neutralité des individus. En principe seul l'Etat est neutre ; il le sera toujours fermement ; le citoyen reste libre dans ses opinions et dans ses appréciations ; la critique objective lui est toujours permise ; nous lui demandons de s'imposer une discipline volontaire dans l'expression de ses pensées, pour le bien du pays ».

TURQUIE. — Le gouvernement négocie des accords commerciaux avec l'Allemagne. Les pourparlers engagés sur les fournitures de machines que le Reich livrerait en échange des marchandises turques, n'ont pas encore abouti. Par ailleurs, un contrat a été passé avec la Grande-Bretagne qui renouvelle le traité actuel expirant le 8 janvier 1943. En vertu de ce traité, depuis trois ans en vigueur, la Grande-Bretagne a une option sur la production turque de chrome.

La Cour de Cassation d'Ankara a cassé, pour vice de forme, l'arrêt de la Cour Criminelle dans le procès de l'attentat contre

M. von Papen. Les deux accusés soviétiques Pavlof et Kornilof avaient été condamnés à vingt ans de travaux forcés et leurs complices turcs Abdurramal et Souleimal à dix ans de la même peine. L'affaire a été renvoyée devant la Cour Criminelle. Dès le début de l'audience, les inculpés ont demandé que leur cause soit jugée par un autre tribunal. Leurs dossiers seront en conséquence envoyés à la Cour de Cassation qui décidera si leur demande peut être prise en considération.

U. R. S. S. — Dans son dernier discours à la Löwenbraü de Munich, le chancelier Hitler a proclamé que la Wehrmacht avait désormais atteint ses objectifs sur la Volga. Depuis plus d'un mois, les fronts se sont en effet stabilisés. Parlant à l'occasion du 25e anniversaire de la Révolution d'octobre devant le Soviet municipal de Moscou et devant les organisations du parti, le camarade I. V. Staline en a pris occasion pour faire un tableau de la situation. Il a montré l'avantage que l'absence d'un deuxième front a procuré aux Allemands. Sur les 256 divisions que possède le Reich, a-t-il affirmé, 179 se trouvent sur le front soviétique. Il faut y ajouter 22 divisions roumaines, 14 divisions finlandaises, 10 divisions italiennes, 13 divisions hongroises, 1 division slovaque et 1 division espagnole. Le front d'Egypte n'a distrait jusqu'ici que 4 divisions allemandes et 10 italiennes. Un second front sera créé « non pas tant parce que nous en avons besoin que parce qu'il est d'une nécessité vitale pour nos alliés depuis la défaite de la France ».

La guerre semble avoir imposé à l'U. R. S. S. une certaine évolution politique et religieuse. La question des commissaires instaurés dans l'armée rouge, supprimés lors de la campagne de Finlande, puis rétablis avec des pouvoirs réduits, vient de rebondir. Le présidium du Soviet suprême de l'Union a en effet décrété :

« 1° d'établir le commandement unique et intégral de l'armée rouge et de rendre les commandants entièrement responsables de toutes les questions relatives à la vie militaire et politique.

2° d'abolir les commissaires de guerre et délégués politiques dans toutes les unités de l'armée.

3° d'établir des commandants adjoints chargés des travaux politiques dans toutes les unités de l'armée rouge ; d'accélérer également le passage au poste de commandement des commissaires et délégués politiques les mieux entraînés et ayant le plus d'expérience de la guerre

moderne ; de donner aux commandants adjoints, chargés des travaux politiques, et à tous les autres délégués politiques, rang et insignes semblables à ceux des autres commandants de l'armée rouge. »

Il semble donc que Staline, en rétablissant l'indépendance de l'armée et l'unité de commandement, ait voulu abolir l'institution des commissaires sans paraître pourtant se déjuger.

Il est plus difficile de se prononcer sur la nouvelle politique religieuse adoptée en U. R. S. S. Le fait que Mgr Gawlina ait été reçu à Kuibychev et que des aumôniers aient été admis dans les divisions polonaises formées des anciens prisonniers de guerre polonais en Russie, n'est pas très probant. On ne peut s'appuyer non plus sur les rapports de diplomates et officiers étrangers prétendant que les croyants peuvent enfin assister au culte sans crainte d'ennuis. La suppression de l'organe sans-Dieu, le *Bezbojnik,* et la publication par le patriarcat de Moscou d'une déclaration de solidarité avec le gouvernement et d'un appel aux fidèles pour la défense de la patrie menacée, ne constituent pas à eux seuls des indices suffisants. Il faut attendre la fin de la guerre pour savoir si la détente qui s'observe actuellement est une simple manœuvre politique ou une orientation durable.

ASIE

CHINE. — Le généralissime Chiang-Kaï-Chek a annoncé devant un auditoire de 50.000 personnes qui célébraient le 31e anniversaire de la République chinoise, la décision de l'Angleterre et des Etats-Unis d'abolir les traités inégaux avec la Chine. Le Maréchal, héritier de la pensée de Sun-yat-Sen, le père de la République chinoise, voit entrer ainsi en application le premier des fameux « trois principes fondamentaux » : nationalisme, démocratie, subsistance ou bien-être du peuple.

Les Américains et les Anglais ont repris les pourparlers déjà engagés sur cette question et interrompus en 1931 par l'affaire du Mandchou-Kouo. Un modus vivendi est actuellement à l'étude qui servira de base à de nouveaux traités passés avec la Chine. Le gouvernement de Sa Majesté a déclaré qu'il n'entendait pas par là mettre en question ses droits sur Hong-Kong.

Dans le domaine religieux, on apprend l'importante nomination d'un représentant diplomatique chinois au Vatican en la personne du chargé d'affaires à Vienne, M. C. K. Sié.

JAPON. — La situation militaire est toujours confuse dans le Pacifique. Sur la pointe méridionale de la Nouvelle-Guinée, les Australiens, qui ont réoccupé la baie de Milne, progressent à travers les monts Owen Stanley. Ils se sont emparés de Kokoda et menacent la base navale de Buna. A Guadalcanar, dans les Salomon, les Japonais ont réussi à débarquer de nouvelles troupes, mais les fusiliers marins américains tiennent toujours l'aérodrome de l'île et reprennent du terrain. La bataille aéro-navale de Santa-Cruz, s'est traduite par des pertes des deux côtés. Il semble que la flotte japonaise n'ait pas insisté pour forcer le passage. Les opérations sont encore limitées et il n'y a pas eu d'engagement général.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — Les dernières élections ont marqué une nette victoire des candidats républicains sur leurs concurrents démocrates. Les électeurs étaient appelés à renouveler la Chambre des Représentants, le tiers du Sénat, soit 34 sénateurs, et 32 gouverneurs. A la Chambre des Représentants, les républicains ont gagné 43 sièges. Ils y disposent maintenant de 208 mandats contre 220 à leurs rivaux. Au Sénat, ils réalisent 9 gains et se comptent 38 contre 57 démocrates. 17 des leurs ont été élus gouverneurs.

Cette victoire ne s'explique pas seulement par la loi inéluctable du système électoral américain qui veut que le parti mis en minorité aux élections présidentielles regagne des points au cours des élections législatives. Elle est de plus une manifestation de certains électeurs contre le New Deal et particulièrement contre la taxation des prix agricoles, dont la hausse profitait aux puissants fermiers du Middle West, tandis que l'abstention d'un grand nombre d'ouvriers, touchés de leur côté par le blocage des salaires, a enlevé aux démocrates leurs meilleurs soutiens. Elle est due aussi à la surenchère faite par le parti républicain qui a proclamé son désir de voir la guerre menée plus énergiquement.

Un projet de loi tend à ramener à 18 ans l'âge de la conscription. Voté par la Chambre, il a été amendé par le Sénat. Contrairement aux vœux de l'administration, les jeunes gens ne pourraient être incorporés dans des unités combattantes qu'à partir

de 19 ans. Mais la Chambre, restant sur ses positions, a purement et simplement rejeté l'amendement sénatorial.

L'effort de production se marque principalement dans les constructions navales. Les chantiers américains ont livré au cours du mois d'octobre 81 navires totalisant 890.700 tonnes.

Tandis que se poursuit cette préparation, les idées sur l'organisation de la paix se précisent. A ce point de vue, le voyage de M. Willkie a marqué une étape décisive. Pour l'homme d'Etat américain, la proclamation du droit à l'indépendance des nations de l'Asie est inspirée par une vue d'ensemble des relations internationales. « L'ère des empires coloniaux est désormais révolue » a-t-il déclaré dans son discours du 26 octobre. Et il a ajouté :

« Les peuples de l'Orient qui comptent volontiers sur nous, en viennent à douter. En considérant l'attitude incertaine de notre gouvernement vis-à-vis du problème indien, ils ne saisissent pas bien le sort qui sera réservé à la fin de cette guerre aux 100 millions d'hommes que comprennent les autres peuples de l'Orient. Dans le Moyen-Orient, dans tout le monde arabe, en Chine et dans l'Extrême-Orient on pense que la liberté signifie l'abolition du système colonial. Ils ne veulent pas plus longtemps servir d'esclaves au profit des exploiteurs occidentaux. Ces peuples ne peuvent déduire de notre attitude indécise si nous combattons pour la liberté ni ce que nous entendons par liberté. Les Indes sont notre problème, de la même manière que les Philippines ont été un problème pour les Anglais. Nous devons reconnaître qu'il n'y a plus dans les vastes régions du monde un Empire britannique, mais, à sa place, une communauté de nations libres. Les possessions britanniques ne sont plus que les restes de l'Empire. Au lieu de ce système colonial, il faut élargir le Commonwealth. »

Ces déclarations de principe ont produit une forte impression en Grande-Bretagne. Tous les éléments de l'opinion ne semblent pas encore prêts à y souscrire.

CHILI. — Le remaniement du cabinet marque un tournant dans la politique extérieure du Chili. Il a été provoqué par le discours de M. Sumner Welles, où le secrétaire d'Etat aux Etats-Unis reprochait au Chili et à l'Argentine leur attitude à l'égard de la solidarité américaine. Ces plaintes avaient fait ajourner le voyage que le président de la République, M. Rios, projetait de faire à Washington avec l'autorisation expresse de la Chambre et du Sénat. Mais des divergences graves s'étant manifestées à l'in-

térieur du cabinet, les ministres ont donné leur démission pour laisser toute latitude à M. Rios. Après l'entrée en fonctions du nouveau ministère, le président a déclaré :

« Mon but est de maintenir le Chili aux côtés de toutes les nations du continent sur le chemin de la solidarité américaine et de la défense des valeurs morales et philosophiques qui sont à la base de notre liberté. J'irai dans ce domaine jusqu'où l'exigeront les intérêts supérieurs de l'Amérique, avec la large liberté que requièrent le maintient de notre souveraineté et les besoins du pays. »

Ce resserrement de la solidarité continentale a été salué par des manifestations populaires des partis ouvriers et radicaux.

REPUBLIQUE ARGENTINE. — La Chambre a voté une résolution tendant à la rupture des relations avec les puissances de l'Axe. Mais, suivant l'opinion maintes fois exprimée par le ministre des Affaires Etrangères, M. Guinazu, la politique extérieure restera uniquement du ressort du pouvoir exécutif.

CHRONIQUE DE LA VIE FRANÇAISE

Durant le mois écoulé la question du départ pour l'Allemagne de la main-d'œuvre française (150.000 spécialistes réclamés) s'est tenue manifestement au premier plan de l'activité gouvernementale et des préoccupations du pays entier, suscitant des remous douloureux au sein de notre classe ouvrière. L'on sait comment le gouvernement, soucieux à juste titre de sauvegarder le principe du volontariat pour l'ensemble des deux zones, s'était efforcé d'aménager équitablement tant le mode et les conditions du recrutement que les garanties matérielles et morales, individuelles et familiales, des partants ; en particulier par le groupement en équipes d'usines des ouvriers, contremaîtres, ingénieurs, éventuellement même des patrons. Il apparut assez vite que l'appel, même insistant, aux bonnes volontés ne rendait pas les résultats escomptés. Dès le 2 octobre, une déclaration à la presse de M. Bichelonne, secrétaire d'Etat à la Production industrielle, que confirmait quelques jours plus tard, à Paris, l'autorité du Chef du gouvernement, dans un double exposé aux industriels puis aux militants syndicalistes, renouvela les instances ; à quoi s'ajouta, le 18 octobre, une communication officieuse des autorités occupantes. Finalement le président Laval jugea nécessaire de s'adresser lui-même au pay, le 21 octobre au soir, par la voie de la radio.

De ce discours, on s'est accordé à reconnaître et louer la franchise, la gravité, la puissance logique, celle-ci s'arcboutant sur les prémisses de la politique réaliste à laquelle le président, tout bien considéré par lui, reste fidèle. « Il faut que je dirige la politique de la France de telle façon que la France ne soit pas la victime de la victoire de l'Allemagne et qu'elle puisse trouver demain sa place dans un continent organisé et réconcilié ». La relève, ainsi qu'on la désigne, sera payée du retour d'un nombre appréciable de nos prisonniers, aidera l'Allemagne à sauver l'Europe entière la loi des Soviets, créera entre la France et l'Alle-

magne des rapports de fait dont pourra profiter le futur traité de paix. D'ailleurs « le gouvernement a pris ses responsabilités et il est résolu à ne pas tolérer les résistances individuelles ou concertées de patrons et d'ouvriers ». Sur la fin du discours se profile la menace qui plane sur tous ceux qui se refuseraient à l'appel de la solidarité française : « un travail forcé où l'Allemagne seule trouvera son compte ».

Au début de novembre, M. Bichelonne éclairait de précisions ces derniers points. Si les ouvriers désignés en zone non occupée ne partent pas, « c'est la zone occupée qui supporterait seule les charges de la relève... Tout ouvrier défaillant en zone non occupée est cause du départ en zone occupée d'un ouvrier plus âgé ou plus chargé de famille que lui... Dès à présent les autorités d'occupation ont préparé des impositions supplémentaires dans la zone occupée... Les régions qui n'auraient pas fourni les contingents demandés ne pourraient plus espérer de retour pour leurs prisonniers... »

La guerre n'est point close, et son enseignement est dur ; incontestablement la France entière vit une de ses heures les plus graves, les plus terribles, depuis l'armistice. Elle le sait et le sent. Les cœurs s'émeuvent devant la dissociation des familles ouvrières qui seront privées de leurs chefs ; ils s'inquiètent plus encore du sort matériel et moral des ouvrières qui se rendront là-bas.

Quelque consolation de notre honneur sauvegardé nous vient de Madagascar. La résistance militaire, sans espoir évidemment, continue ; plusieurs messages du gouverneur général Annet ont pu faire état de la fidélité totale des colons et des indigènes à la mère patrie. Cette fidélité reste autant inébranlée en Afrique occidentale, sous la menace d'agression, mal définie encore, qu'on sent peser sur elle. L'amiral Darlan est allé sur place lui apporter de chez nous et recevoir d'elle réconfort : le 21 octobre, à Dakar, il donnait lecture à la radio, au nom du Maréchal, Chef de l'Etat, d'un message « de gratitude et de confiance ». « A toute agression la même réponse sera faite qu'en septembre 1940... ». « On tiendra jusqu'au bout » ajoutait-il, quelques jours plus tard, à Rabat, dans ce Maroc qui disait-il, « montre une volonté d'union unanime,... forme un bloc sans fissure ».

L'union entre Français de l'intérieur, l'union entre la France et l'Empire, reste plus que jamais le devoir de tous ; devoir que

personne n'oserait discuter en sa formulation générale, mais dont l'intelligence pratique et la mise en œuvre souffrent évidemment des difficultés. Significatifs à ce point de vue sont ces quelques mots adressés à la Légion de l'Allier, sur la fin d'octobre, par M. Adrien Gervais, directeur-adjoint de la Légion Française des Combattants. Entre les causes du malaise régnant, il dénonce « la survivance des partis politiques, de l'esprit politicien, de l'influence politicienne..., la persistance de l'influence des trusts et de la haute finance, la persistance des idéologies étrangères, la persistance de la condition prolétarienne malgré les espoirs éveillés par l'annonce de la Charte du Travail ».

Notre précédente chronique annonçait l'institution prochaine des Conseils départementaux, héritiers dans le nouveau régime, sur un type d'ailleurs un peu différent, des anciens Conseils généraux : une Commission consultative, présidée par M. Lucien Romier, a été constituée qui examinera les propositions des préfets respectifs concernant la liste des membres à soumettre à l'agrément du Chef du gouvernement.

La presse s'est plu à relever la présence simultanée à Vichy, aux derniers jours d'octobre, de LL. EE. les cardinaux Suhard et Gerlier, ainsi que de quelques autres dignitaires ecclésiastiques. Ils ont été reçus par le Maréchal, Chef de l'Etat, ainsi que par le président Laval et ont eu divers entretiens au sujet desquels aucune communication précise n'a été donnée ; on a simplement souligné l'atmosphère de grande compréhension et de grande courtoisie dans laquelle ils se sont déroulés, témoignant que les rapports de l'Etat et du gouvernement avec l'Eglise restent toujours aussi confiants.

Vie économique et sociale.

M. Lehideux déclarait ces derniers temps que le ministère de la Production industrielle était devenu le ministère de la pénurie industrielle. A mesure que s'accentue l'usure de la guerre, que le blocus aggrave ses effets, que se développent nos exportations en Allemagne (dont témoigne la situation du Clearing franco-allemand), notre industrie voit se limiter de plus en plus ses ressources en matières premières et en énergie. Avant la

guerre, la France consommait en moyenne annuellement 68 millions de tonnes de charbon dont 22 étaient importées ; actuellement, environ 1.700.000 tonnes seulement nous viennent de Belgique et d'Allemagne. Malgré le léger accroissement de notre exploitation, le déficit, par rapport à l'avant-guerre, reste de 20 à 25 millions de tonnes.

Pour les carburants, situation plus pénible encore. On y a très partiellement remédié par le développement des gazogènes, le recours au lignite et à la tourbe ; la sécheresse exceptionnelle de 1942 a d'autre part considérablement entravé la production d'énergie électrique.

Pour les métaux, seule l'extraction du fer a pu être relevée à environ 70 % de celle de 1938 ; quant aux métaux non ferreux (à part l'aluminium), qui étaient presque totalement importés et dont les stocks sont depuis des mois épuisés, on sait ce qu'il en est, rien que par les campagnes de récupération. Même situation pour les huiles de graissage et les corps gras : les quantités disponibles en 1941 ne dépassaient pas 20 % de la consommation normale. Quant aux textiles, l'importation qui, avant guerre, satisfaisait presque 90 % de nos besoins est à peu près totalement interrompue. Ainsi s'expliquent trop bien les mesures de restriction, parfois draconiennes. Notre industrie, nos laboratoires s'ingénient pour satisfaire tant bien que mal à nos besoins essentiels ; car nous sommes acculés à un régime d'autarcie improvisée, grevée de plus en plus des charges de fournitures que nous a imposées l'armistice.

Le ravitaillement du pays continue à donner de graves soucis. M. Bonnafous, ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement, s'en est expliqué publiquement au début d'octobre. Il compte beaucoup sur la corporation paysanne et les syndics locaux pour juguler tant bien que mal le marché noir, pour déterminer équitablement et faire livrer le quantum individuel des impositions en nature des producteurs, en même temps qu'il réglemente sévèrement les envois de colis familiaux. Lui aussi ne jouit que d'une demi-liberté dans la mise en œuvre, si complexe déjà elle-même, des mesures de collecte et de répartition : bien des difficultés naissent de là. L'hiver sera dur à passer, particulièrement dans les villes et les centres industriels, étant donné au surplus la hausse continue du prix de la vie dont parlait déjà notre précédente chronique. On a annoncé la prochaine

création à Paris de restaurants communautaires avec tarif dégressif, selon les moyens de chaque client : ils fourniront leur appoint de bienfaisance aux œuvres déjà existantes. Quant à nos paysans, leur ration quotidienne de pain a été élevée à 500 grammes, tandis qu'une encourageante attribution de vin était accordée aux viticulteurs pour leur consommation familiale et celle du personnel attaché à l'exploitation : tout producteur dont la récolte est inférieure à 100 hectolitres a droit à un minimum de 10 hectolitres ; chiffre qui s'accroît, mais en proportion dégressive, par paliers, avec la quantité récoltée. Pour le commun du pays, il est peu d'espoir que la ration puisse être augmentée ; certainement elle ne sera pas doublée comme on l'avait fait d'abord entrevoir.

La Charte du Travail s'avance par étapes assez lentes vers son fonctionnement de plein jeu. Un communiqué du 18 octobre annonçait qu'avis favorable avait été donné à l'agrément de diverses associations professionnelles *mixtes* créées antérieurement à la loi du 4 octobre 1942. Mais d'autre part, si les règles de formation et de fonctionnement des unions et fédérations professionnelles ont été fixées par un décret du 8 septembre, il s'en faut que tous les syndicats uniques soient déjà constitués, la condition en étant que les familles professionnelles aient été d'abord définies. Or elles ne le sont pas toutes encore. Dès lors, plusieurs (sinon le plus grand nombre) des fédérations de l'ex-C. G. T., de l'ex-C. F. T. C. et des S. P. F. continuent d'exister.

En outre, les décrets concernant l'organisation intérieure des syndicats n'ont pas encore paru. On se rappelle que l'article 16 de la Charte stipulait : « Le Syndicat professionnel est dirigé par un conseil d'administration dont la composition et le mode de désignation seront fixés par décret ». Tant que ces décrets n'auront pas vu le jour, les syndicats n'auront qu'une existence théorique et les comités sociaux ne pourront pas être constitués. Or. la rédaction de ces décrets est particulièrement délicate. Si la composition et le mode de désignation du conseil d'un syndicat ouvrier ne présentent guère de difficultés, celles du conseil d'un syndicat patronal en présentent beaucoup ; les patrons ne sont égaux ni en droits ni en responsabilités. Si la loi abandonne la désignation du conseil syndical au vote de l'assemblée générale, les petits et moyens patrons qui sont le nombre, évinceront les autres. Ce n'est ni juste ni prudent.

Lorsque toutes les familles professionnelles seront définies et que tous leurs syndicats seront constitués, il restera à déterminer l'objet de l'ancienne loi syndicale de 1884-1920 : puisque le gouvernement ne veut pas dissoudre, à juste titre, tous les syndicats qui se sont jadis constitués sous sa protection, il devra dire pour qui elle subsiste et dans quelle mesure elle peut encore être utilisée.

Enfin il faudra, tôt ou tard, définir les rapports qui devront exister entre la Charte du Travail et les Chartes particulières, lesquelles rejettent le syndicalisme. Plusieurs d'entre elles, nous l'avons dit plus haut, viennent de recevoir un avis favorable de la part des commissions appelées à statuer sur le décret d'homologation. Si le syndicat unique et obligatoire n'est qu'une étape vers la disparition du syndicalisme, mérite-t-il l'importance ou l'intérêt que certains lui attribuent ?

Quant à l'esprit qui doit présider à la mise en vigueur de la Charte du Travail, M. Hubert Lagardelle l'a exposé à nouveau le 25 octobre dernier à Toulouse. « Le patron de droit divin, le patron de combat doit disparaître... Il porte la qualité du chef, c'est lui qui orchestre, lui qui dirige, mais il est lié à la vie de ses collaborateurs... Une nouveauté, une grande nouveauté, c'est d'appeler les éléments techniques (les cadres, les ingénieurs) à la vie organique de la profession... Les ouvriers, eux enfin, doivent entrer dans cette hiérarchie organique que constitue l'entreprise ; voilà encore une nouveauté, la nouveauté de la « promotion » ouvrière. Mais il se pose pour eux un problème de compétence et de dignité... »

A signaler en dernier lieu, en plus de l'attribution aux indigènes algériens ou coloniaux travaillant en France métropolitaine et dont les enfants résident en Algérie ou dans les colonies, des allocations familiales, la loi toute récente (27 octobre) qui limite le nombre des étudiants en médecine. Leur progression croissante inquiétait les milieux médicaux, menaçant d'encombrer la profession, sans garanties suffisantes de valeur technique et morale. Pour 870 médecins mourant annuellement en France, les Facultés délivraient, depuis 1934, environ 1.300 diplômes en doctorat. En 1941, pas moins de 2.600 étudiants étaient inscrits en première année ; plus de 3.000 en 1942. Le nombre des candidats à admettre à l'inscription sera fixé annuellement par le ministre ; le nouveau règlement entrera en vigueur en 1943.

Aucune modification sensible ne s'est produite ces derniers temps dans l'état de la Bourse : le marché est resté en grande partie bloqué, beaucoup moins par le fait de la clientèle que des mesures prises dès la mi-septembre par les autorités de la Bourse pour enrayer la hausse persistante des cours ; à quoi s'ajoute la menace non chimérique de mesures plus graves encore. L'essentiel des mesures déjà prises consiste à n'autoriser en principe aucune cotation de cours en hausse nouvelle, sauf pour des titres ayant précédemment fléchi. Rien d'étonnant, dès lors, si les cours ne pouvant pas monter ont légèrement baissé à la suite de nombreux dégagements opérés par des professionnels qui avaient escompté la hausse. On sait, d'autre part, qu'à Amsterdam les porteurs d'actions, acquises après le 31 décembre 1941, peuvent, à tout moment, si leurs acquisitions dépassent 100.000 florins, être obligés de les céder à la Nederlandche Bank aux cours du 2 mars 1942 (qui furent les plus bas de l'année) et que le produit de la cession doit être investi en fonds d'Etat bloqués. Le résultat ne s'est pas fait attendre : une baisse de 15 % environ s'est produite aussitôt sur le marché hollandais. Une obligation analogue a été également imposée à certains porteurs d'actions en Allemagne. Nous n'en sommes pas encore là, mais le danger n'est pas invraisemblable.

Le problème reste sérieux et difficile : d'une part, on ne peut fermer la Bourse sans éveiller des suspicions chez les épargnants, et par là, nuire au crédit de l'Etat ; d'autre part, on ne peut autoriser un marché libre, tous les autres étant contrôlés, sans que les « disponibilités surabondantes existant dans le pays » (*Le Temps*, 28 septembre 1942) ne viennent y affluer et y provoquer une hausse des prix d'autant plus visible que les autres prix sont bloqués. La difficulté « réside essentiellement dans le déséquilibre entre la masse des moyens d'achat et celle des produits disponibles... déséquilibre auquel il ne pourra être remédié définitivement que lorsque la guerre sera terminée » (*Le Temps*, 5 octobre 1942). En fait à l'heure présente, la loi de l'offre et de la demande, à la Bourse, ne peut jouer à peu près librement que dans les cas où les ordres de vente équilibrent les ordres d'achat ou les dépassent.

Le public, muni de billets, continue à accorder sa confiance à la politique financière du gouvernement. La récente émission en octobre dernier faite pour le compte du Trésor, celle du Crédit

National, avait eu les six milliards de son montant presque entièrement couverts en quelques heures ; le rythme des souscriptions aux Bons du Trésor ordinaires se maintient, sinon même s'améliore ; l'appel aux épargnants pour la prise de Bons d'Epargne a obtenu un vrai succès : en quatre mois plus de 5 milliards ont été souscrits. Un referendum savamment organisé, en forme de concours, sur les cas de remboursement anticipé des Bons y avait aidé ; quant aux dépôts proprement dits aux Caisses d'Epargne une loi vient d'en élever le plafond de 25.000 à 40.000 francs. Elle vise, jointe à d'autres mesures, à combattre la thésaurisation des billets et à accroître les ressources du Trésor.

Les billets de la Banque de France en circulation étaient passés du 24 septembre au 1er octobre 1942, de 334 milliards, chiffre rond, à 339 milliards. Le seul financement par le budget français du clearing franco-allemand, c'est-à-dire le paiement des excédents de l'exportation française en Allemagne, a entraîné, de janvier à juillet 1942 seulement, une dépense de 14 milliards. (Même fait, plus accusé encore, aux Pays-Bas, en Belgique, en Roumanie). Quant aux avances provisoires de la Banque à l'Etat pour paiement des frais d'occupation, elles s'élevaient au 1er octobre à 186.926.249.000 francs.

Famille.

Deux lois importantes marquent au cours du mois d'octobre un nouveau progrès dans l'instauration du régime familial en France : la loi du 23 juillet parue à l'Officiel du 3 octobre 1942 et la loi du 22 septembre (J. O., 3 novembre 1942).

La première sanctionne enfin l'abandon de famille comme un délit public. Il est en effet curieux de songer que jusqu'à présent le contrat le plus sacré qui soit, le contrat de mariage, pouvait être pratiquement rompu, sans que le pouvoir judiciaire ait le droit d'intervenir. Le loi, de fait, imposait seulement au conjoint qui abandonnait les siens de leur servir une pension alimentaire. Désormais, le père ou la mère de famille qui abandonnera sans motif grave, pendant plus de deux mois, la résidence familiale et se soustraira à tout ou partie des obligations d'ordre moral ou matériel de la puissance paternelle ou de la tutelle légale, sera puni d'une peine d'emprisonnement de trois mois à un an, ou d'une amende de 1.000 à 2.000 fr.

La seconde loi a pour objet les effets du mariage quant aux

droits et devoirs des époux. C'est une refonte importante d'une quarantaine d'articles du Code Civil et du Code de commerce. La préoccupation du législateur a été d'affirmer le principe qui fait du mari le chef de famille, mais avec le concours moral et matériel de sa femme. La capacité de la femme mariée est plus nettement affirmée que par le passé, quoiqu'en pratique le maintien des régimes matrimoniaux réduira l'ampleur de ce principe dans son application. Des facilités sont accordées aux femmes séparées de leur maris, pour passer validement des actes juridiques. A l'égard du patrimoine familial, dans le régime de la communauté, désormais le mari ne pourra plus faire entre vifs de donations mobilières sans le consentement de son épouse. Par contre le régime dotal est assoupli. En somme cette loi souligne heureusement la véritable place de la femme au foyer et son rôle d'inspiratrice et de conseillère sous l'autorité de son mari.

Au moment où l'on mettait sous presse les notes précédentes, des événements sont survenus dont le déroulement précipité, capable de modifier profondément les conditions du conflit mondial, a suscité partout en France un vif émoi, mêlé d'inquiétude et d'espoir, signe de quelque désarroi dans les esprits et les consciences. Le succès de la bataille d'Egypte hâta l'entreprise anglo-américaine sur notre Afrique du Nord : le 8 novembre, aux premières heures, des forces américaines imposantes débarquaient simultanément sur les côtes de l'Algérie et du Maroc. Un message du président Roosevelt au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, en termes très cordiaux, s'efforçait de justifier l'agression. On a lu la réponse, si digne dans sa tristesse non voilée, du Maréchal, devant cette initiative cruelle, « la France, a-t-il dit, et son honneur sont en jeu. Nous sommes attaqués ; nous nous défendrons. C'est l'ordre que je donne ». Du fait des obligations que nous impose à nous l'armistice, obligations toujours tenues par nous avec fidélité, l'attitude prise restait dans la logique de la politique constante du Maréchal et de l'honneur français. Ce même jour, le Conseil des ministres, constatant le fait de l'agression, en déduisait la rupture des relations diplomatiques de la France avec les Etats-Unis, « ce pays, avait dit le Maréchal, auquel tant de souvenirs et de liens nous unissent ».

La lutte s'engagea et ne fut pas un simple « baroud » d'honneur. Nos troupes, mal outillées pour le combat moderne, mal

ravitaillées, firent tout leur devoir : l'adversaire l'a reconnu. Un message du Maréchal à l'amiral Darlan et aux commandants en chef leur avait confirmé, contre des hésitations qui s'expliquent, où était le devoir : « J'avais donné l'ordre de se défendre contre l'agresseur. Je maintiens mon ordre ».

Le même jour mardi 10 novembre, une communication officielle annonçait aux Français la décision suivante du Maréchal, Chef de l'Etat : « En l'absence de l'amiral Darlan, je prends à partir d'aujourd'hui le commandement en chef des armées de terre, de mer et de l'air ». Déjà, l'avant-veille, Alger, submergé sous le nombre des unités attaquantes, avait dû signer un armistice. Quelques jours après, Casablanca, fermement défendue, non sans pertes cruelles, subissait le même sort.

Et le 11 novembre arriva, anniversaire cette année-ci doublement douloureux. Toutes manifestations avaient été interdites par les autorités de la zone non occupée. Ce jour-là même, aux toutes premières heures, des colonnes allemandes, puis des colonnes italiennes, franchissaient la ligne de démarcation, se dirigeant vers le littoral méditerranéen et le sud du pays.

Le Maréchal avait reçu, dans la nuit même, une lettre du chancelier Hitler. En raison des menaces d'invasion anglo-américaines en Corse et dans le midi de la France, celui-ci exposait qu'il avait de lui-même décidé « de prendre d'urgence les mesures susceptibles d'enrayer le plus efficacement possible la continuation de ces agressions »... « La France, expliquait-il, n'est pas en mesure d'y tenir tête à la longue et d'autre part l'Allemagne et l'Italie ne sauraient tolérer que les conventions d'armistice aient des conséquences devant nécessairement finir par tourner à leur désavantage »... « En conséquence les prémisses et les bases de la convention d'armistice se trouvent supprimées sans que la faute puisse en être imputée à l'Allemagne et à l'Italie ». Cette décision unilatérale s'accompagnait au reste, en un ton qui se voulait courtois, et même bienveillant, de l'engagement de ne pas entraver la liberté de l'administration française, de retirer les troupes en deçà de la ligne de démarcation, dès que tout danger aurait disparu ; il s'y joignait l'autorisation au Maréchal et au Gouvernement « de se déplacer désormais librement et sans aucune entrave dans toute la France », de transférer même leur siège officiel hors de Vichy (à Versailles sans doute), car, était-il expliqué, les conditions nouvelles d'occupation de toutes nos frontières

ne permettraient plus dorénavant à la propagande ennemie d'exploiter contre l'Allemagne l'accusation de priver notre gouvernement de la liberté requise pour sa tâche. Un message du Chancelier au peuple français et à l'armée française, conçu dans le même ton et esprit, était publié en même temps.

La réponse officielle du Maréchal fut immédiate et telle qu'on devait l'attendre de lui : brève, simple, prenant acte forcé du nouvel état de choses, dans la ligne sans bavure de toute sa politique d'avant. Constatant que les mesures prises « ont pour effet de supprimer en fait les données premières et les fondements de l'armistice, je proteste solennellement, déclare-t-il, contre ces décisions incompatibles avec les conventions d'armistice ». Un état nouveau de fait est créé.

Les événements vont suivre leur cours. De quoi demain sera-t-il fait ? Saisi comme dans les engrenages d'une machine affolée qui le broie, le monde entier interroge, en vain encore, l'avenir. Quant à nous, Français, une certitude s'impose : jamais l'unité française ne nous a été plus indispensable ; jamais plus impérieux le devoir de ne pas nous déchirer nous-mêmes ; jamais non plus le devoir de se serrer avec une confiance indéfectible autour du Chef qui a donné si noblement sa vie à la France. Aussi bien, c'est là son appel et sa consigne : « Français de la métropole et de l'empire, nous disait-il dans son double message du 10 novembre, faites confiance à votre Maréchal qui ne pense qu'à la France... Je n'ai pour l'instant qu'une consigne à donner : que chacun fasse son devoir avec discipline, dans l'ordre et dans le calme ».

REVUE DES LIVRES

Guillaume de VAUMAS. — **L'éveil missionnaire de la France** (d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions étrangères) — Lyon, 1942. 454 pages. Prix : 90 fr.

On a beaucoup écrit ces dernières années sur l'histoire des Missions. Le lecteur jusqu'ici éprouvait cependant quelque peine à se faire une idée générale de l'activité missionnaire de la France à cette belle époque, qu'on a justement baptisée son « printemps spirituel ». L'ouvrage de M. l'abbé de Vaumas lui offre enfin cette synthèse désirée des gestes accomplies par les divers ordres religieux : carmes, récollets, dominicains, lazaristes, capucins et jésuites, dans les Amériques, en Afrique ou aux Marches de l'Asie.

On pouvait la concevoir de plusieurs façons. L'auteur s'est arrêté à un plan chronologique souple, qui présente en leur succession les phases principales de notre éveil missionnaire. Tandis que les capucins cherchent à prendre pied au Maranhaô, récollets et jésuites jettent de précaires établissements au Canada (1611-1629). Pour l'heure, la politique royale, les projets de croisade qui se fomentent contre le turc (1616-18), mettent en relief les missions du Levant. Celles des capucins mieux vus de Venise que les jésuites, fortement soutenues par le P. Joseph, le Roi et la Propagande, prospèrent. Mais bientôt, sous l'impulsion mystique qui anime sa conquête spirituelle, le Canada prend le premier plan (1632-48). La colonisation des Antilles a pour effet la naissance de missions dominicaines, puis capucines, enfin jésuites, qui réalisent une rapide évangélisation des esclaves noirs. Diverses tentatives infructueuses d'établissement des capucins sur les côtes de l'Afrique noire et de l'Amérique du Sud, montrent combien le sort des missions est étroitement dépendant de l'appui du Roi. A la faveur de ces premières réalisations, l'idée missionnaire avance. Elle gagne clergé et fidèles. Les compagnies de commerce et de pieux laïques apportent leur concours financier, les monastères l'appui de leurs prières. Dans les milieux ecclésiastiques, la doctrine de l'apostolat universel prend une vigueur nouvelle.

L'évangélisation a été jusqu'ici l'œuvre des ordres religieux qui, au début du siècle, avaient seuls assez de zèle et de crédit pour l'organiser. Après 1640, la Propagande soucieuse d'exercer un contrôle plus direct sur les missions, envisage de prélever sur les nouvelles sociétés de prêtres des missionnaires séculiers qui relèveront exclusivement d'elle. Les missions orientales des jésuites et des capucins s'affermissent et

poussent même leurs antennes en Perse et jusqu'aux Indes. Cependant le voyage du P. de Rhodes (1649) pose le problème de la création des Vicaires apostoliques. Après quelques atermoiements dus à des causes politiques, la Propagande nomme ses premiers vicaires à Québec, puis en Indochine. Avant de s'éloigner de la France, les nouveaux évêques fondent le Séminaire des Missions étrangères qui doit leur donner des collaborateurs (1663).

Tel est en ses grands traits le vaste tableau brossé par M. de Vaumas. Ses lignes enchevêtrées évoquent un peu la complexité du réel. Elle grandit à mesure que nous descendons à la suite de l'auteur dans le détail de l'histoire de chaque mission. Il excelle, en effet, à faire entrevoir le jeu des politiques, les conflits de juridiction et les antipathies qui opposent les ordres entre eux, les huguenots et les catholiques.

Les travaux de Goyau nous avaient rendu familières les étapes de la conquête spirituelle du Canada. L'activité des capucins, matière de plusieurs études publiées ces dernières années, nous apparaît pour la première fois dans son étendue. Les chapitres sur la Propagande sont plus neufs encore. C'est que l'auteur ne s'est pas contenté de consulter les travaux récents, il est allé aux sources et a utilisé des documents de premier ordre, pièces d'archives inédites de la Propagande, des Missions étrangères, des capucins, des Affaires étrangères, vieilles relations imprimées ou manuscrites. Il en a tiré un ouvrage sérieux et de qualité, dont on ne saurait trop le louer.

L'estime qu'il mérite fait regretter quelques légères imperfections. Il y avait lieu de corser les débuts et les fins de livres ou de chapitres pour faire mieux ressortir tout ce que le corps de l'exposé apporte de neuf. Le lecteur français, souvent quelque peu passif, toujours épris de vues générales, aime voir les points essentiels soulignés, groupés. La conclusion le décevra. Elle ne laisse pas du tout apparaître la richesse du tableau. L'aspect qu'elle s'arrête à mettre en lumière est contestable : l'auteur y exagère l'indépendance dont jouirent les missionnaires. Son ouvrage montre, en effet, à maints propos l'intervention spontanée ou sollicitée du Roi, les efforts opposés de la Propagande pour conjurer tout nouveau « patronat » et maintenir sur les terres nouvelles une hiérarchie directement rattachée à Rome sans intermédiaire de puissance temporelle. Avec une clairvoyance remarquable, cette Congrégation avait discerné combien l'idéal séduisant du « coloniser, c'est christianiser » risque d'entraîner une confusion fâcheuse du spirituel et du temporel, des interventions abusives de « l'évêque du dehors », on le verra bien sous Louis XIV, combien aussi il compromet les apôtres qu'elle tend à faire passer pour les instruments de la politique du conquérant.

Reproche plus grave, on regrette que l'auteur n'ait pas consacré un ou plusieurs chapitres liminaires à nous montrer les préparations au

cours du XVIe siècle de ce vaste éveil missionnaire. Un mouvement d'une telle ampleur ne saurait être l'effet d'une génération spontanée, il est profondément enraciné dans les désirs ou les efforts de l'époque qui le précéda. Les beaux ouvrages de G. Atkinson : *Les nouveaux horizons de la Renaissance française,* Paris 1936, — *La littérature géographique française de la Renaissance,* Paris 1926, ceux plus anciens de Charles et de L. Deschamps lui eussent appris quel intérêt croissant la société française d'après 1560 portait aux missions, vers quels horizons se dirigèrent ses curiosités, comment les âmes cherchaient un réconfort aux désolants spectacles des guerres de religion et des empiètements du Turc. Nos travaux ont montré depuis l'influence de l'enseignement géographique et de l'éducation religieuse reçus dans les collèges. C'est ce dynamisme latent, longtemps comprimé par la politique et les exigences de la lutte contre l'hérésie, qui s'exprime dans l'éveil évoqué avec tant de précision par M. de Vaumas.

On eut souhaité aussi qu'il ait mieux caractérisé les méthodes d'apostolat des divers Ordres qui furent les ouvriers de l'évangélisation qu'il retrace, enfin qu'il ait mis davantage en lumière les facteurs de développement de l'esprit missionnaire durant la première moitié du XVIIe siècle : influences économiques, action de Richelieu et du P. Joseph, rôle de la presse et des collèges, et surtout son étroite dépendance à cette poussée mystique, si justement remarquée par H. Bremont.

Nous faisons des vœux pour que l'auteur nous donne quelque jour à méditer ces graves leçons. Dès à présent, son ouvrage, riche de renseignements bibliographiques, d'une chronologie sommaire des missions françaises de 1600 à 1664 et d'un copieux index tout à la fois analytique, onomastique, et toponymique, sera un livre de chevet pour tous ceux qu'intéresse l'histoire des missions françaises.

François de DAINVILLE.

Chanoine Léon CRISTIANI, doyen de la Faculté libre des lettres de Lyon. — **Histoire de France**, des origines à nos jours, suivie de notions d'histoire locale. — Emmanuel Vitte, Lyon. 484 pages, 280 gravures et cartes. Cartonné : 38 fr.

S'il faut des années de patiente analyse pour un jour de synthèse, nul historien n'était plus qualifié que M. le Chanoine Cristiani pour écrire à l'usage des écoliers français ce « bréviaire de patriotisme ». Par sa clarté, son abondante illustration, la variété de sa typographie, ce petit manuel enchantera les enfants, mais les personnes cultivées y trouveront un exposé lucide et exact de notre épopée nationale.

Les cinquante dernières pages présentent, à l'usage de la jeunesse, une remarquable innovation : la liste des provinces françaises et des notions élémentaires d'histoire régionale et locale.

Professeur réputé de notre enseignement supérieur, le chanoine Cristiani se révèle pour l'éducation de la jeunesse un maître et un initiateur.

Paul GOUBERT.

Gaëtan BERNOVILLE. — **Anne-Marie Javouhey,** Fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny — Grasset, Paris, 1942. 289 pages. Prix : 33 fr.

On ne peut lire ce beau livre sans constater une fois de plus que les fortes personnalités humaines sont aptes à la sainteté et que les vertus chrétiennes ne diminuent pas un tempérament mais en tirent un plein rendement. Anne-Marie Javouhey était une femme de grande valeur. Esprit d'entreprise, coup d'œil, audace, ténacité, elle avait les qualités de l'homme d'action. Qu'aurait-elle donné « dans le monde » (comme on dit), il serait vain de chercher à l'imaginer. Mais à coup sûr la divine volonté, à laquelle elle rapportait tout, ne l'a pas déparée. On reste émerveillé d'une destinée aussi ferme ; point de bavures, point de ces retards, encore moins de ces relâchements où se laissent aller les plus grands hommes d'action, quand ils n'agissent pas dans la grâce de Dieu. Il en sort une grande œuvre, des idées fécondes, et une illustration de la patrie dont Mère Javouhey fut un grand serviteur.

M. Bernoville a écrit ce livre avec une calme objectivité. Rien d'une hagiographie romancée. Il conte en détails les démêlés pénibles de la Mère Javouhey avec Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun : on y trouvera de quoi apprécier les progrès de la législation canonique en matière de droit des religieux. Il a donné une large place à la fondation de la Mana, en Cayenne, ce village-école de liberté pour les esclaves fugitifs, rachetés ou affranchis. Peut-être eût-on aimé rencontrer un peu plus souvent la Mère Javouhey pour elle-même : elle est un peu identifiée à son action. On eût aimé un chapitre sur sa personne, sa prière, sa direction. Simple souhait du reste. Tel qu'il est, le livre de M. Bernoville est très bon et aidera à faire connaître cette grande française et cette vraie chrétienne.

Claude BIED-CHARRETON.

Lettres de Madame Thérèse de BAVOZ, première abbesse de Pradines, fondatrice de la congrégation bénédictine du Saint Cœur de Marie. — **Abbaye de Pradines 1942** — Un volume de 307 pages avec 2 hors-texte. Prix : 38 fr.

En attendant qu'une vie complète de la réformatrice puisse paraître, ces lettres exposent comment, avec tant d'autres, après les ruines de la Grande Révolution, Mère de Bavoz contribua au mouvement de restauration religieuse.

Avec la docilité et l'humble obéissance aux supérieurs qui font

les saints, elle sut attendre l'heure marquée par la Providence pour la reconstitution de la vie monastique bénédictine, en pleine tradition bérullienne la meilleure. Compréhensive des besoins de l'heure, elle adapta son œuvre à la société nouvelle, tout en réalisant une fidèle image des monastères primitifs de la Règle de saint Benoît.

La correspondance réaliste de la fondatrice qui traite de tout ce qui intéresse la vie de son couvent : soucis matériels, vocations, questions financières, besoins spirituels des religieuses, préoccupations apostoliques, explique que l'impulsion des débuts se fasse encore sentir dans ce monastère qui a pris un grand et heureux développement.

Gabriel Robinot Marcy.

Gaétan Bernoville. — **Le Père Muard — Les Bénédictins de la Pierre-qui-Vire** — Editions Alsatia, Paris. 192 pages.

Les biographes des saints assument vraiment une lourde tâche ! Même pourvus des plus sûrs documents, comment oser parler de la secrète, de l'ineffable collaboration des âmes avec l'Esprit-Saint ? C'est bien le cas de dire que ce que l'on sait n'est rien auprès de ce que l'on ignore... M. Bernoville a fait de son mieux pour fixer les traits spirituels d'un de ces « grands » parmi les hommes. Prêtre et missionnaire diocésain, chercheur de vie monastique, fondateur des Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, mort en 1854, le Père Muard nous apparaît comme un sage du terroir français, comme un exalté de l'amour divin, alliant splendidement la prudence et la passion surnaturelles ; comme un apôtre mort à soi-même et multipliant triomphalement la vie. Mais physionomie originale dans l'immense défilé des modèles transformés en Dieu. On n'en contemplera jamais trop.

Gustave Desbuquois.

Français d'Outre-Mer, des Croisades à Lyautey — Plon, Paris. 124 pages. Prix : 15 fr.

Dégager le « type original et permanent du Français d'Outre-Mer », en lui demandant comment il conçoit sa tâche et comment il comprend son rôle, tel est l'objet de ce petit livre. A travers les siècles, nos « coloniaux » défilent et, dans la grande variété des postes et des climats, témoignent de l'aptitude française à conquérir et les peuples et les cœurs. A recommander aux jeunes.

Michel Gory.

Patrick Heidsieck. — **Rayonnement de Lyautey** — Gallimard, Paris, 1942, 240 pages. Prix : 27 fr.

Plus encore que vers Péguy, c'est vers Lyautey qu'il est nécessaire

aujourd'hui d'orienter la jeunesse de France. L'attirance militaire du grand colonial est chez lui tellement liée à la passion du bâtisseur et à la séduction de l'éducateur, que son influence s'étend à tous les domaines de l'action et de la pensée. Nous avons besoin de lui pour reconstruire avec toutes les hardiesses d'une création liée au respect profond des traditions diverses dont est faite notre culture. M. l'abbé Heidsieck nous livre à ce point de vue un témoignage passionnant de textes où directement Lyautey nous parle. Ce que Maurois nous signalait à peine, le rayonnement de Lyautey nous le révèle : la jeunesse intensément méditative et sociale, la vie intérieure de Lyautey. Ses retraites à la Grande Chartreuse, ses entretiens avec le Père de Nicolaï, ses notes intimes de Saint-Cyr nous expliquent comment une lente incubation solitaire et personnelle, un régime austère de pensée et de prière, une richesse peu commune de culture intellectuelle et artistique ont pu jaillir plus tard en feu d'artifice d'action dont l'œuvre reste indestructible. Ce n'est pas sur l'activité de Lyautey ni sur ses résultats qu'il faut aujourd'hui lancer la jeunesse de France, c'est sur la préparation intense et rude de cette fécondité. Le volume de M. l'abbé Heidsieck, à ce titre, doit être le livre de méditation de la jeunesse française.

Victor DILLARD.

Société des Nations. — **Rapport sur les travaux de la Société 1941-42** — Genève 1942. In-8°, 96 pages. Editions Padone, Paris.

Depuis le départ de M. Avenol, en juin 1940, M. Sean Lester, de nationalité irlandaise, assure les fonctions de secrétaire général par intérim de la S. D. N. Le rapport qu'il vient de publier donne une vue d'ensemble des activités de l'institution de Genève et de la situation nouvelle de son personnel, de ses bâtiments et de son budget. Il est intéressant d'y constater l'activité importante de la S. D. N. dans la lutte actuelle contre les épidémies, et l'orientation de ses travaux techniques vers l'étude des problèmes capitaux qui vont se poser dès la cessation des hostilités en matière d'échanges économiques, de répartition des matières premières, d'œuvres de secours immédiats et de reconstruction, de reconstitution d'un système monétaire international, d'assistance internationale aux réfugiés, etc., etc... Le seul fait qu'un an après l'armistice de 1918 un demi-million de prisonniers attendaient encore, en Europe et en Asie, d'être ramenés dans leurs pays, donne une idée des problèmes immenses que soulèvera l'après-guerre. Il est bon que dès maintenant, grâce à la S. D. N., on se préoccupe efficacement de travailler à leur solution.

Victor DILLARD.

Anatole de Monzie. — **Pétition pour l'histoire** — Flammarion, Paris. 116 pages. Prix : 16 fr.

Le brillant auteur de *Ci-devant*, cet essai qui tient à la fois des Mémoires et de l'Histoire la plus contemporaine avec quelque philosophie, s'élève dans sa *Pétition* à des vues plus générales et à des jugements plus désintéressés. Que ceux dont il dénonce la thèse de l'inutilité et même la nocivité de l'histoire, ou les responsabilités dans sa défiguration systématique, traitent ce précieux écrit de pamphlet, ce ne sera que jeu polémique : s'il a d'un pamphlet le style nerveux, les formules frappées, les images étincelantes, les citations riches, un robuste bon sens de Français expérimenté et soucieux de l'avenir national s'y exprime partout.

En bref, M. de Monzie réclame un regain de l'enseignement de l'histoire de France — et du monde, plus ou moins en fonction d'elle, — l'ignorance ou l'indifférence à son égard ayant été signe et cause de la décadence de notre élan vital ; il veut cet enseignement débarrassé de ses dégradations marxistes et des mythes sottement sectaires. dont le type reste « l'obscurantisme médiéval », avec en contraste le 14 juillet libérateur, porte d'un monde tout nouveau. Il reconnaît qu'il n'y a pas de répétition pure dans la vie de l'humanité ; mais que le rappel des précédents a valeur de signalisation, sert à manœuvrer le présent, est indispensable pour le comprendre. Qui ne serait d'accord avec lui sur ce fond de pensées ? Là où viendrait une réserve, ce serait tout au début de son avant-propos, où tenant que la baisse de l'esprit a conditionné l'abaissement de la nation, il prétend qu'à l'origine de notre défaite il y eut simplement crise mentale et non crise morale. Au fait, son ouvrage aboutit à montrer qu'il y eut les deux, et liées.

Louis Barde.

A. Brémond. — **La querelle des humanités** — X. Mappus, éditeur, Le Puy, 1942. 98 pages.

Le P. Brémond nous donne là un précieux petit volume. Au moment où pour les parents et les éducateurs se pose avec une acuité accrue le problème de la formation des enfants et de l'orientation de leurs études, il nous livre quelques-unes de ses réflexions sur cette question « d'une culture proprement humaine, apte à développer dans leur ordre les vertus et les valeurs humaines ».

Le premier chapitre « Humanisme et Philosophie » précise les points de vue et montre ce qu'il faut attendre de l'étude des Humanités bien comprises pour une formation de l'esprit et du cœur, aussi parfaite que possible, telle que tout éducateur la voudrait pour les enfants qui lui sont confiés. « L'Apologie des Humanités techniques » expose ensuite ce que pensent les adversaires du « classique » ; un esprit

formé par ce pur esprit classique pouvait seul le faire aussi finement, et ce n'est pas le moins ce qu'il y a de moins savoureux dans cette analyse.

Enfin « L'Humanisme et le Saint », l'opposition si souvent proclamée entre l'esprit chrétien et l'esprit de l'Humanisme, de cette « philosophie de l'humain pour l'humain ». Le Père aborde franchement le problème et ce sont des pages pleines de psychologie, de vraie philosophie, non seulement régal pour l'esprit, mais aussi œuvre maîtresse d'apôtre. Nous ne les résumerons pas, elles sont trop riches. Lisez plutôt le livre, vous le relirez, il ne vous lassera pas.

Jacques PERRIN-BEAUSSIER.

D. CANFIELD-FISHER. — **L'Education Montessori** — Editions Fischbacher. Paris, 1942 (9e édition). 236 pages, 20 photographies. Prix : 27 fr.

Cette réédition de l'ouvrage déjà ancien de Mme Canfield-Fisher peut aujourd'hui faire figure de nouveauté. Les Jardins d'enfants ont cessé d'être considérés comme des expériences curieuses et des réussites sporadiques. Ils sont en passe, et c'est fort heureux, d'acquérir droit de cité dans nos institutions scolaires.

L'ouvrage de Mme Canfield-Fisher aide à prendre conscience de la révolution que l'éducation montessorienne a opérée dans la formation des enfants de 3 à 6 ans. On gagne à retrouver à la suite de l'auteur les principes pédagogiques très simple que Madame Montessori eut l'idée d'appliquer dans ses premiers Jardins d'enfants de Rome.

Ecrivant à des mères américaines pour leur faire accepter ce qui était alors, aux Etats-Unis comme en Europe, une innovation, presque un scandale, l'auteur raconte sa visite à la Casa Dei Bambini en des causeries familières dépouillées de tout pédantisme, mais qui savent aller droit à l'essentiel et gagner l'adhésion.

Il faut savoir tenir compte de cette présentation, et de l'atmosphère de combat dans laquelle fut rédigé l'ouvrage, pour faire la part des admirations trop appuyées et d'affirmations trop entières dont Mme Montessori s'est toujours beaucoup plus gardée que ses disciples. On ne cherchera donc pas dans cet ouvrage un exposé critique des présupposés philosophiques et des techniques de la pédagogie montessorienne, mais bien une excellente initiation qui découvre une méthode, fait entrer dans son esprit et laisse le lecteur désireux de pousser l'étude plus avant en s'informant par lui-même.

Pierre FAURE.

Pierre BROALLIER, Docteur en Droit. — **Service social rural** — Préface de M. Félix Garcin, Conseiller national. Chez l'auteur, 209, rue Garibaldi, à Lyon (Ch. postaux Lyon 594.29) au prix franco de 7 fr. l'unité et de 60 fr. les 10 exemplaires.

Cette brochure est la reproduction d'une conférence donnée aux élèves de l'Ecole de Service Social de Saint-Etienne, précisant le rôle de l'Assistante sociale rurale, les immenses services qu'elle est appelée à rendre, l'excellent agent de liaison qu'elle peut constituer entre les diverses organisations. Excellente brochure de propagande que terminent deux pages bibliographiques sur le service social rural.

Gabriel ROBINOT MARCY.

Charles EXBRAYAT. — **Ceux de la Forêt** — Gallimard, Paris, 1941. Prix : 30 fr.

Connaissez-vous dans la direction d'Aurillac, Rustande et Brezons, et la Seuille aux eaux vertes ? Si, d'aventure, nous passions là, cherchons dans la vallée une usine encore neuve et plus haut des maisons vidées qui croulent. Le paysage répondra au récit de M. Charles Exbrayat et nous reverrons alors les rudes figures de ce livre, des bûcherons perdus en la montagne dont l'un ne peut supporter que ses voisins, que ses amis désertent leur solitude pour se rendre esclaves des machines. L'exode cependant a lieu en masse. Les plus farouches cèdent au désir d'une existence moins pareille à celle des loups. Abandon tragique où s'enlacent des épisodes d'amour et de sang. Le tout est brossé d'un pinceau vigoureux. Toutefois les philosophes soucieux d'observer en chaque détail l'enchaînement des effets et des causes, et les psychologues attentifs aux détours des passions estimeront que les personnages obéissent à des mobiles peu discernables ; ils se meuvent par brusques à-coup, délaissent, puis regagnent pour les quitter encore leurs demeures et la forêt. On aimerait à mieux saisir l'obscure poussée, au fond des âmes, des images qui préparent de loin et expliquent les décisions. Mais n'allons pas exiger trop : il n'est pas donné à tous de traiter en profondeur la matière humaine comme un Balzac, ni même comme un Maupassant.

Louis de MONDADON.

ÉPHÉMÉRIDES

25 *octobre.* — L'amiral Darlan assiste à une grande revue militaire à Casablanca.

Offensive anglaise en Egypte, aux environs d'El-Alamein.

21e anniversaire du roi Michel de Roumanie.

A Stalingrad, les Allemands prennent pied dans l'usine « Octobre rouge ».

26 *octobre.* — Bataille navale du Pacifique Sud.

27 *octobre.* — Wendel Wilkie lance un appel pour l'ouverture d'un second front, en Europe.

Nouvelle offensive allemande dans le secteur du Terek.

28 *octobre.* — L'amiral Darlan visite l'Algérie.

Dans le secteur occidental du Caucase, les unités de montagne allemandes ont pris d'assaut des points d'appui ennemis.

A Stalingrad, attaques allemandes et contre-attaques soviétiques se succèdent avec acharnement.

29 *octobre.* — Prise de Natchik par les Allemands sur le front du Caucase.

20e anniversaire de la marche sur Rome.

Le Prince de Piémont est nommé Maréchal d'Italie.

19e anniversaire de la république turque.

Les cardinaux Suhard et Gerlier sont reçus, à Vichy, par le Maréchal Pétain.

30 *octobre.* — Offensive japonaise à Guadalcanar.

A Vichy, l'amiral Darlan rend compte de son voyage d'inspection dans l'Empire français.

La Presse publie une mise au point de M. Bichelonne, secrétaire d'Etat à la Production Industrielle : « ...Tout ouvrier défaillant en zone non occupée est cause du départ en zone occupée d'un ouvrier plus âgé ou plus chargé de famille que lui ». — Un certain contingent d'ouvriers par région est nécessaire pour permettre le retour des prisonniers de cette région. — « Les affectés spéciaux figurent en bonne place sur la liste des départs. »

1er *novembre.* — Un message du Saint-Père au peuple portugais, à l'occasion du 25e anniversaire de l'apparition de la Vierge à Fatima : « Une voie s'offre aux hommes pour obtenir leur salut : c'est celle de la pénitence... »

Ouverture de la route qui relie les Etats-Unis à l'Alaska.

3 *novembre.* — Parution d'une nouvelle loi sur les droits et les devoirs des époux : dans le sens de l'accroissement de la capacité de la femme mariée.

4 *novembre.* — Un message des Cardinaux et Evêques de France à nos prisonniers : « Au contact brutal de la défaite et de ses conséquences, le sens des réalités s'est fait plus aigu en vous. C'est cette expérience, précieuse entre toutes parce que progressivement forgée au creuset de la douleur, qu'au jour de la libération vous apporterez à la communauté française... »

Succès républicains aux élections d'Amérique. La majorité des deux chambres reste, cependant, aux démocrates.

5 *novembre.* — Violentes batailles dans le Caucase central et sur le front d'Egypte. Le général von Thoma est prisonnier, l'armée du général Rommel en retraite.

Le président Roosevelt demande la suppression des frontières douanières et commerciales entre les Etats-Unis et les pays alliés.

6 *novembre.* — Appel radio-diffusé du Maréchal Pétain en faveur de la campagne d'hiver du Secours National.

A Madagascar, après deux mois de résistance, le gouverneur général Annet et le général Guillemet demandent l'armistice.

8 *novembre.* — Les Américains et les Anglais débarquent en Afrique française. Le Maréchal Pétain donne l'ordre de résister, et répond au télégramme du président Roosevelt : « J'ai toujours déclaré que nous défendrions notre Empire s'il était attaqué... contre tout agresseur, quelqu'il soit... La France et son honneur sont en jeu... »

Discours d'Hitler à Munich, à l'occasion de l'anniversaire du putsch national-socialiste.

Suspension d'armes à Alger.

9 *novembre.* — Au Danemark, un nouveau gouvernement est en voie de constitution, par suite de la démission de M. Buhl.

Occupation d'Oran par les Anglais.

Bataille navale à Casablanca.

10 *novembre.* — Le Maréchal Pétain prend le commandement en chef des forces de terre, de mer et de l'air.

Le Canada rompt ses relations diplomatiques avec la France.

Le gérant : Louis LABOUREUR. IMP. LABOUREUR ET CIE, ISSOUDUN (INDRE)